

MENS

REVUE D'HISTOIRE INTELLECTUELLE
DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE



Automne 2001

Volume 2, Numéro 1

3 Présentation

Perspectives

5 L'histoire intellectuelle selon Jean de Viguerie
Pierre Trépanier

17 Les Québécois et leur héritage religieux
Paul-Émile Roy

Articles

35 Harry Bernard (1898-1979) : érudit et homme de lettres
Guy Gaudreau et Micheline Tremblay

67 Jules Helbronner (1844-1921) : père de la conscience
ouvrière montréalaise et intellectuel engagé
Mélanie Méthot

Note de lecture

105 Les historiens révisionnistes et le rejet de la canadienité du
Québec : réflexions en marge de la *Genèse des nations et
cultures du Nouveau Monde* de Gérard Bouchard
Damien-Claude Bélanger

Comptes rendus

113 *Discours. Édition critique* par C. Couture et Y. Lamonde
Étienne Parent (*Michel Ducharme*)

115 *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*
G. Bouchard (*Renaud Séguin*)

Bibliographie

125 L'histoire du féminisme au Canada et au Québec
Sophie Doucet et Karine Hébert



Fondation et Centre de recherche Lionel-Groulx

Le Centre de recherche Lionel-Groulx conserve et rend accessibles aux chercheurs plus de soixante fonds et collections d'archives privées, celles de personnalités publiques, de mouvements et d'organismes qui ont marqué l'actualité québécoise et canadienne au cours du 20^e siècle.

Le CRLG conserve, entre autres, les archives de
Lionel Groulx
André Laurendeau
Rosaire Morin
Henri Bourassa
la Ligue pour la défense du Canada
l'Imprimerie populaire Limitée (Le Devoir)
le Comité de moralité publique, etc.

Le site Web du CRLG
vous offre la possibilité de consulter
la liste et les descriptions de nos 65 fonds d'archives:
www.sdm.qc.ca/crlg

Les heures d'ouverture du CRLG sont de
8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.
Pour consultation sur place, il est recommandé
de prendre rendez-vous avec l'archiviste à la référence,
M. François Gravel au (514) 271-4759 poste 224,
ou par courriel au crlg@cam.org

261, avenue Bloomfield, Outremont (Québec) H2V 3R6

PRÉSENTATION

En octobre 2000, après plusieurs mois de travail, paraissait le premier numéro de *Mens*. Un an plus tard, nous sommes à la fois heureux et fiers de vous présenter ce numéro qui inaugure notre deuxième année d'existence. Le succès de la revue a certes dépassé nos espérances, et nous confirme qu'il y a de la place au Québec pour une revue consacrée à notre histoire intellectuelle. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont appuyé et encouragé au cours de la dernière année.

Dans ce numéro, le lecteur trouvera tout d'abord deux textes publiés dans le cadre de la rubrique «Perspectives», qui ont été regroupés en raison de leur commune thématique. En effet, ces textes présentent deux points de vue critiques sur la Révolution tranquille, son héritage et, partant, sur le Québec d'aujourd'hui. D'une part, Pierre Trépanier, professeur au Département d'histoire de l'Université de Montréal, présente la conception de l'histoire intellectuelle de l'historien humaniste français Jean de Viguierie. Partant des considérations de Viguierie sur la nature humaine et l'importance de retrouver les fondements philosophiques des grands courants de pensée dans les sociétés, il esquisse une réflexion critique sur trois aspects de l'histoire récente du Québec, soit la désaffection du clergé québécois durant la Révolution tranquille, l'évolution du nationalisme depuis cette époque et le concept d'«américanité», qui l'amène à remettre en cause certains fondements philosophiques et idéologiques du Québec contemporain. D'autre part, l'écrivain Paul-Émile Roy nous livre ses réflexions sur le sort fait à l'héritage religieux des Québécois depuis la Révolution tranquille. L'auteur, qui reconnaît par ailleurs d'emblée les bienfaits de ce grand mouvement de réformes, se questionne cependant sur les causes et les conséquences de la rupture qui s'est produite au cours de ces années entre le Québec et le catholicisme, et plaide pour une réappropriation de cet héritage culturel majeur.

Ensuite, Guy Gaudreau et Micheline Tremblay, respectivement professeurs aux départements d'histoire et de littérature de l'Université laurentienne, consacrent un article à Harry Bernard. Ce texte, qui retrace le parcours de Bernard, se veut la première étape d'un vaste projet de recherche portant sur la vie et l'oeuvre de cet érudit et homme de lettres canadien-français. Mélanie Méthot, professeure à l'Augustana University College, en Alberta, présente quant à elle un article de fond sur la pensée réformatrice du journaliste Jules Helbronner, spécialiste des questions ouvrières, qui écrivait sous le pseudonyme de Jean-Baptiste Gagnepetit.

Enfin, dans une note de lecture portant sur l'ouvrage *Genèse des nations et cultures du Nouveau monde* de Gérard Bouchard, Damien-Claude Bélanger s'interroge sur le phénomène du «rejet de la canadienité» chez les historiens révisionnistes québécois. Notons aussi que *Mens* poursuit dans ce numéro son travail de publication d'outils de recherches en histoire des idées et offre à ses lecteurs une bibliographie sélective sur l'histoire du féminisme au Canada et au Québec préparée par Sophie Doucet et Karine Hébert.

Nous aimerions en terminant signaler que, soucieux d'assurer la qualité scientifique de la revue, nous ferons désormais appel à des lecteurs externes pour l'évaluation de tous les articles qui seront publiés dans nos pages. L'équipe de *Mens* tient aussi à remercier Isabelle Drouin, Thomas Gaudreau et Antoine Godin pour l'aide qu'ils ont apporté à la préparation de ce numéro.

Yves Bégin
Pour l'équipe de *Mens*

PERSPECTIVES

L'HISTOIRE INTELLECTUELLE SELON JEAN DE VIGUERIE

PIERRE TRÉPANIÉRIER
Département d'histoire
Université de Montréal

Les premières fois, je me crus visé pour des raisons politiques, et parce que j'étais classé à droite. Je mis longtemps à réaliser la véritable nature de ma déviation. En fait mon péché n'était pas politique, il était métaphysique. J'étais coupable de dire que l'homme est un être pensant et croyant.

—Jean de Viguerie

«Mais, vous croyez à la nature humaine!» se récrie l'étudiant, d'un air où se disputent la consternation et la pitié. Je débute dans la carrière. Ce cri du cœur, inattendu et lancé en pleine classe, me désarçonna. Je ne dus pas briller.

Étudiant en anthropologie, il avait bien retenu sa leçon. Les êtres humains sont différents dans l'espace et dans le temps. Comment parler dans ces conditions de nature humaine? De toute façon, ni le structuralisme, ni le marxisme ne se préoccupent des natures. Il n'empêche qu'il faut sacrifier aux droits de l'homme. Ce sont, tranche *Le Petit Larousse 2001*, les «droits et libertés que chaque individu possède du seul fait de sa nature humaine». Il y a là comme une difficulté logique.

Jean de Viguerie croit à la nature humaine. C'est un historien humaniste, au sens de l'anthropologie chrétienne, pour qui l'homme, tout homme est un corps et une âme spirituelle substantiellement

unis. Malgré les apparences, cette précision n'est pas un luxe. Elle fonde la théorie du rôle des idées en histoire et conditionne l'exercice du métier d'historien. Par son esprit, l'homme est plus que la matière et que la société; il peut connaître réellement l'une et l'autre; sa pensée est une activité libre et les idées qui en sont le fruit jouissent d'une autonomie au moins relative par rapport aux conditions matérielles. Viguerie est un spécialiste de l'histoire des idées qui prend les idées au sérieux. Ce n'est pas cultiver le paradoxe que de soutenir que beaucoup de spécialistes de l'histoire intellectuelle méprisent les idées. Elles leur paraissent un pur produit de l'économie, des rapports sociaux ou des structures de l'inconscient. On se demande bien pourquoi ils s'entêtent à les étudier et, d'ailleurs, de quel droit ils s'accrochent à leur chaire. Car enfin, si toute pensée n'est qu'une représentation sociale, ce sont des imposteurs et leur science, une mystification. Mais chacun de nous sent au fond de lui-même qu'il est plus que l'intersection d'une formation et d'une pratique sociales. Le sentiment de cette dignité peut être d'un grand secours.

Viguerie, qui s'intéresse surtout à l'histoire religieuse et à l'histoire des idées pédagogiques et politiques, ne prétend nullement que l'explication historique, *en dernière analyse*, est monocausale et qu'il suffit de substituer les idées aux rapports de production. Il a une très vive conscience de la complexité, du foisonnement, de l'épaisseur du passé, objet d'étude de l'historien. Mais il réagit contre «l'histoire structuralo-sociologique, l'histoire blochienne¹», sorte d'histoire en l'absence de l'homme qui pense. Car l'homme de cette histoire-là est tout matériel et ne pense pas; il est un nœud de mentalités collectives, traduction sur un autre plan de l'économie et de la société. Viguerie revendique simplement le droit de poser sérieusement «la question redoutée de l'influence des idées sur le cours des événements²». Il creuse patiemment jusqu'à ce qu'il atteigne «l'infrastructure philosophique³». Le sachant ou ne le sachant pas, hommes d'action et intellectuels agissent et écrivent dans le cadre d'une philosophie commune, qui est la généralisation, la vulgarisation d'une doctrine philosophique particulière. Tant qu'on n'a pas mis au jour ces bases souterraines, on ne peut prétendre

connaître les idées d'un groupe ou d'une époque et, par conséquent, saisir adéquatement le rôle historique de ces idées. L'œuvre exemplaire de Viguerie se présente comme l'heureuse démonstration de la fécondité de cette méthode.

La crise de la conscience occidentale trouve à ses yeux une bonne part de son explication dans une série de dissociations mise en branle par le cartésianisme, qui devient la philosophie commune dominante vers 1660. La responsabilité du siècle classique dans la Révolution française et dans la «crise de l'intelligence» apparaît irréfutable. Par son dualisme oublieux de l'unité substantielle de l'homme, Descartes légitimait le mécanisme et même, à son corps défendant, le matérialisme. Mais le triomphe de Descartes ne se comprendrait pas sans l'abandon de la philosophie thomiste, dont les conséquences, insiste Viguerie, sont incalculables⁴. La crise intellectuelle de l'Europe est aussi la crise de l'Église. Or on a assisté au sein de l'Église à un dépérissement de la philosophie traditionnelle, de la scolastique⁵. Dans sa thèse de doctorat sur les Pères de la Doctrine chrétienne⁶, Viguerie montre que si l'on continue à enseigner la philosophie thomiste, on a perdu l'intelligence de ses concepts, auxquels on donne une signification cartésienne ou mécaniste⁷. Les répercussions sur la théologie sont funestes⁸. La foi est entamée; la discipline se relâche; un malaise s'installe. Le clergé, en particulier celui de France, ne peut lutter contre les idées nouvelles, profondément antichrétiennes, pour la raison qu'à son insu il en partage déjà les présupposés.

Dans un essai brillant, *Les Deux Patries*⁹, Viguerie applique sa méthode aux idées politiques¹⁰ avec une virtuosité qui éblouit et une maîtrise qui convainc presque toujours. On y voit comment le patriotisme révolutionnaire s'empara du patriotisme ancien, remplaçant sans qu'il y parût la patrie traditionnelle, – la terre des pères, le pays de la naissance et de l'éducation –, par la patrie révolutionnaire, abstraite et utopique. Au lieu de la reconnaissance et de la piété, c'est la démesure, et le sacrifice de millions de vies qu'exige l'insatiable déesse. L'opération de captation est si habilement menée, si parfaitement réussie qu'elle finit par abuser

tout le monde de sorte que le patriotisme des catholiques, clercs aussi bien que laïcs, et le patriotisme des nationalistes, celui de Maurras comme celui de Barrès, en sont irrémédiablement contaminés. Cela arriva parce que royalistes, catholiques et traditionalistes avaient intériorisé peu à peu le substrat philosophique qui rendait possible la conquête des esprits¹¹. La réaction qu'ils esquissèrent était par conséquent vouée à l'échec. Le point tournant est encore le XVII^e siècle, qui met tout en place pour assurer au siècle suivant la domination des libertins et des philosophes, qui devait aboutir à la Terreur : «l'appauvrissement de l'idée de nature» entraîna «la faiblesse du nouveau concept de la liberté¹²». Cette domination se reconnaît à ceci que «nul ne sait plus rien de l'identité de la France, ni de la signification réelle du mot patrie. L'être moral de la France est effacé, le cosmopolitisme triomphe, l'idée de patrie se confond avec celle des droits de l'homme¹³.»

C'est avec une singulière autorité que Viguerie parle du XVIII^e siècle. Il a en effet signé l'*Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*¹⁴. Ne craignant pas de prendre le contre-pied des idées reçues – et l'historiographie en est pleine –, il dévoile les contre-vérités de la philosophie des lumières ainsi que les effets pervers qui ne manquèrent pas d'en sortir et que les révolutionnaires de la Terreur se chargèrent de matérialiser avec une sauvagerie sanglante. Sait-on que le racisme et la xénophobie, que la théorie du sous-homme et celle de la supériorité de l'homme blanc sont inséparables de l'idéologie des Lumières? «Le racisme des Lumières, observe-t-il, est d'origine philosophique. Il vient d'une philosophie matérialiste niant l'existence de l'âme. [...] Il en résulte au moins deux conséquences. La première est que l'on ne voit plus que les différences physiques et que l'on réduit l'humanité à des catégories raciales. La seconde est que l'on confond l'homme et l'animal : “Des animaux à l'homme, écrit La Mettrie, la transition n'est pas violente” (*L'Homme-Machine*, éd. 1966, p. 78). S'il en est bien ainsi, on ne voit pas pourquoi les animaux ne seraient pas des hommes, les hommes des animaux et les Noirs des singes¹⁵.» Car ce sont d'abord les Noirs que vise le mépris des «grandes consciences des Lumières». L'historien démonte avec un art consommé la tolérance dont se

targuent les «philosophes», tolérance limitée et orientée. Pour les Lumières, toute religion constituée est superstition, et toute superstition, signe d'infériorité. Si dans l'interprétation de Viguerie tout n'est pas prouvé, tout est vraisemblable, et il sait distinguer l'hypothèse de la conclusion rigoureusement établie. Témoin ses précisions sur le racisme et l'ethnodifférentialisme¹⁶.

Viguerie est aussi un spécialiste de l'histoire des idées et de la pratique pédagogiques¹⁷. Ici encore il perçoit la période 1660-1715 comme décisive : elle donne naissance à une nouvelle manière d'éduquer les enfants, enracinée dans le cartésianisme et le jansénisme. Comme ils pensent que l'intellect est passif, «les nouveaux pédagogues ne croient plus à la valeur de l'effort intellectuel». La pédagogie devient plus pessimiste¹⁸. Au XVIII^e siècle, débute le règne de l'enfant-roi. La discipline fléchit. «Nous connaissons un phénomène analogue, poursuit l'auteur : le déclin de l'observance, c'est-à-dire de la fidélité à la règle, dans la plupart des ordres religieux depuis les dernières décennies du XVII^e siècle. Bénédictins, capucins, oratoriens et autres religieux consacrent de moins en moins de temps à la prière, se lèvent de plus en plus tard, sortent en ville sans permission, manquent à la pauvreté¹⁹.» Dans ses travaux sur l'histoire de l'éducation, l'auteur attache une grande importance à l'enseignement de la philosophie. Pourquoi? «Parce que l'éducation chrétienne est à base d'intelligence. La religion est toujours liée à la philosophie, que cette dernière soit sa servante ou son adversaire²⁰.» Il admire l'œuvre éducative de la Réforme catholique : «Comme toutes les pédagogies, la Réforme Catholique a transmis une éthique conforme à sa logique. Fondée sur la réhabilitation des œuvres, elle a formé des chrétiens amis de l'action autant que du savoir, des citoyens pressés de contribuer à l'édification de la cité chrétienne²¹.» L'éducation apparaît comme le baromètre des sociétés et, tôt ou tard, le théâtre de leur philosophie en acte.

Viguerie est non seulement un maître historien, mais aussi un bon écrivain, sobre, efficace, clair. À le lire, l'étudiant se convaincra que l'on peut évoquer les problèmes les plus difficiles dans une langue accessible et mener une démonstration exigeante sans pédantisme.

En parcourant les études solides de Viguerie, des rapprochements avec l'histoire du Québec se présentent naturellement à l'esprit. Considérons trois problèmes. D'abord la désertion du clergé québécois à l'époque de la Révolution tranquille. Comme me le disait un jour François-Albert Angers, ce sont les chefs spirituels qui les premiers ont lâché, et non pas le peuple. On attend encore une explication convaincante du phénomène. Car tous ces frocs, toutes ces soutanes, toutes ces cornettes aux orties, c'est quand même un fait considérable. Je crois que l'historiographie s'en est peu préoccupée parce qu'au fond on approuvait : l'obscurantisme reculait, la raison progressait. L'on est peu porté à s'interroger sur des évidences. Mais le problème reste entier et «l'interprétation sociologico-structuraliste²²», d'ailleurs plus philosophique qu'historique, n'a pas grand chose à offrir ici. La philosophie dont il s'agit est positiviste, matérialiste et structuraliste; elle nie au religieux sa spécificité. Mais, «depuis 1980, constate l'auteur, on assiste à une sorte d'usure de l'interprétation philosophique²³». Je propose deux hypothèses, intimement liées et qui toutes deux se rapportent à la formation reçue par le clergé québécois. Mon idée est que ce dernier, dans une proportion élevée de ses membres, s'est trouvé intellectuellement et moralement démuné devant les assauts de la modernité et de l'hédonisme à partir de la fin des années 1950. Il faudrait analyser les manuels, les notes de cours et l'entraînement ascétique dans les grands séminaires. Si la foi traditionnelle s'est révélée si fragile, cela doit tenir en partie à la philosophie et à la théologie enseignées dans les décennies précédentes, et en latin à des étudiants qui possédaient mal cette langue. La difficulté linguistique n'est pas insurmontable; il y a des avantages à étudier la scolastique dans la langue qui, depuis l'origine, lui a servi de véhicule. Le mal était ailleurs. Le thomisme s'était desséché et comme vidé de sa substance. Les vrais maîtres étaient rares. Pour un Louis Lachance²⁴, combien de prisonniers du psittacisme? Mais il y a plus. La philosophie médiévale vivait de la controverse; le dialogue et même la polémique lui étaient un aiguillon puissant. Augustinisme, thomisme, scotisme recherchaient la vérité, avec vigueur, passion même, mais du sein du christianisme. Le pluralisme chrétien était la grande idée du philosophe André Dagenais²⁵. Or Dagenais n'était

pas pris au sérieux. Par la faute d'hommes comme le cardinal Villeneuve²⁶, l'enseignement thomiste s'est abrité du grand vent de la vie; il s'est assoupi, perdant dangereusement de sa pertinence pour les séminaristes, pour l'illumination de leur raison et l'étalement de leur foi.

C'est, pour l'homme, union substantielle du corps et de l'âme, s'exposer à de grands périls que de négliger le cœur et la volonté. Or, à la faveur de la prospérité, le clergé québécois s'amollit dans le confort et l'embourgeoisement. Un prophète²⁷ s'était pourtant levé dans les années trente, prêchant aux prêtres le retour au dépouillement évangélique et la nécessité de l'ascétisme. L'archevêque de Québec le fit taire et il eut l'exil en partage. Le clergé québécois n'était pas de taille à affronter la tourmente, ni intellectuellement, ni moralement. Le bon usage de la liberté lui était trop peu familier. Le trouble des esprits et l'émoi des sensibilités étaient grands. Il se laissa gagner par l'entraînement général.

Deuxième problème : l'évolution du nationalisme. Historiens, politologues et sociologues s'en occupent fort. En fait, le nationalisme est mort. La patrie n'est plus un être moral, ni une amitié; la nation n'est plus une solidarité dans le temps; l'histoire vivante s'est réifiée dans le patrimoine. Mais les intellectuels font comme si tout cela vivait encore. Ils veulent seulement civiliser cela, moderniser cela, ouvrir cela à l'Amérique et au monde. La nation culturelle doit céder la place à la citoyenneté, réseau de droits sous l'égide de l'État. La patrie s'efface devant l'État. Et des théoriciens s'autorisent de cette évolution, tout en poussant à la roue, pour justifier le projet souverainiste. Illogisme? Oui, sans doute, s'il s'agissait de la patrie traditionnelle, de la nation culturelle. Mais ces réalités ont vécu. Elles ne peuvent subsister à la déculturation. La Révolution tranquille et paradoxale, qui pour moitié était apparemment une affirmation nationale, a attenté à la mémoire (voyez ce qu'il est advenu de l'enseignement de l'histoire). Elle a ébranlé la culture jusque dans ses profondeurs en la purgeant de la religion. En échange, qu'avait-elle à proposer d'approchant au

point de vue de l'identité et au point de vue du lien social? En réalité, l'entreprise ne manque pas de logique en ce sens que la patrie qui intéresse les intellectuels n'est pas la patrie des vertus, des valeurs et de la culture, mais la patrie abstraite, celle de l'individualisme et des droits de l'homme. Alors il arrive cette chose extraordinaire que l'on somme les Canadiens français, qui en forment les huit dixièmes, de «se fondre dans l'ensemble québécois²⁸». Mais ici la logique les rattrape : pourquoi la citoyenneté québécoise plutôt que la canadienne? Comment en est-on venu là?

Troisième problème : l'américanité. C'est la tarte à la crème des historiens d'aujourd'hui. C'est un peu, élargie à tout un continent et mise au goût du jour, une sorte de théorie de la frontière²⁹. L'américanité n'est pas la civilisation états-unienne car elle couvre aussi de son aile immense le monde sud-américain. En somme, en Amérique, tout est d'Amérique sauf le Canada français. Il a beau y être enraciné depuis quatre siècles, il n'en est toujours pas. L'américanité lui échappe encore et encore. Pour l'en persuader, on distingue l'élite, indécrottablement francophile, et le peuple, prophète bon enfant de l'américanité la plus pure. – La démonstration de l'américanité populaire est un peu rapide, mais on s'en contentera. – Évidemment, ce résultat intéressant ne s'obtient qu'au prix de quelques simplifications et de quelques oublis opportuns. On avait naguère convaincu cette élite de gallophobie; on l'avait vue se prélasser sans complexe dans le régionalisme ; elle s'oubliait jusqu'à villégiaturer à Old Orchard. Pendant ce temps, aux États-Unis, des universitaires affichaient leur anglophilie; des peintres, des sculpteurs, des écrivains rêvaient d'un pèlerinage à Paris. Qu'importe. Il ne s'agit plus de penser l'histoire; il faut la changer. Les historiens organisent alors une petite déportation morale, l'équivalent de l'amnésie collective du temps de la Révolution tranquille. Mais c'est pour mieux rentrer en américanité. Le réaménagement de l'histoire n'a pas besoin d'autre justification. On rentrera un peu immigrant; en tout cas, beaucoup moins Canadien français; et tellement plus citoyen. Ce sera un charme pour cette majorité renouvelée et rééduquée de se fondre dans la minorité.

L'une des clés de ces trois problèmes – car toute réalité historique a plusieurs serrures –, est l'idéologie dominante et la philosophie qui la sous-tend. On a longtemps cru que les nationalistes avaient fait la Révolution tranquille et mené le combat de la souveraineté. C'était une illusion. Ce n'est pas pour rien que les traditionalistes ont été exclus de l'une et de l'autre. Leurs auteurs étaient des libéraux. Le libéralisme est un matérialisme, auquel le mécanisme cartésien n'est pas étranger. L'être l'indiffère; l'avoir le comble. Sa théorie de la connaissance est le sensualisme ou l'empirisme, moins étroit; son dogme premier, la propriété; sa morale, l'utilitarisme. Il ne connaît que l'individu et que le temps présent. La recherche du bonheur conçu comme la plus grande somme possible de jouissances évince le bien commun. Il n'aime pas les doctrines. Elles nuisent à la concorde civile. Il préfère les procédures garantes de la paix. On l'a justement appelé *procédural*. Peu lui importe où l'on s'en va pourvu que la propriété et les aises de l'individu soient sauves. C'est sa définition de la liberté. La patrie est le support temporaire de son projet et sa caution. En fait, il est déjà dans l'après-patrie. Le révisionnisme historique devient urgent. Non que l'on révère le passé : il faut tout bonnement occuper le terrain ou, si l'on aime mieux, verrouiller le sens de l'histoire.

NOTES

¹ Jean de Viguerie, *Itinéraire d'un historien. Études sur une crise de l'intelligence, XVII^e-XVIII^e siècle*, Bouère (France), Dominique Martin Morin, 2000, 280 p., p. 24. L'épigraphie est tirée de la p. 26.

² *Ibid.*, p. 25.

³ *Ibid.*, p. 278.

⁴ *Ibid.*, p. 268.

⁵ *Ibid.*, p. 56.

⁶ *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime. Les Pères de la Doctrine chrétienne en France et en Italie (1592-1792)*, Paris, Nouvelle Aurore, 1976, 702 p. Viguerie était alors maître de conférences à l'université d'Angers. Il est maintenant professeur émérite de l'Université de Lille.

⁷ En 1711, le père Jean-Baptiste Gros enseigne toujours l'hylémorphisme, mais sans prendre parti pour la forme substantielle,

pourtant indispensable à l'hypothèse. *Une œuvre d'éducation*, p. 546.

⁸ L'auteur signale que vers 1700 de nombreux régents de la Doctrine délaissent la théologie scolastique au profit de la positive, qui «tend à faire de l'Écriture l'unique source de la morale». La théologie positive «ne laisse qu'une petite place à la sagesse humaine, au dynamisme de l'âme et à l'expérience personnelle.» *Ibid.*, p. 625.

⁹ *Les Deux Patries. Essai historique sur l'idée de patrie en France*, Bouère (France), Dominique Martin Morin, 1998, 279 p.

¹⁰ Il se révèle un excellent historien du politique. Sa mise au point sur la révocation de l'édit de Nantes est un chef-d'œuvre, que l'on devrait offrir à l'imitation des apprentis historiens. *Ibid.*, p. 112-139.

¹¹ «On peut s'étonner de voir les patriotismes de droite et de gauche présenter les mêmes caractères révolutionnaires, mais si les philosophies sont les mêmes, il n'y a pas lieu d'en être surpris.» *Ibid.*, p. 163.

¹² *Ibid.*, p. 108-109.

¹³ *Ibid.*, p. 74.

¹⁴ *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Robert Laffont, 1995, 1730 p. L'œuvre de Viguerie impressionne : une dizaine de livres et une centaine d'articles. Elle porte principalement sur les XVII^e et XVIII^e siècles.

¹⁵ *Ibid.*, p. 1319.

¹⁶ *Itinéraire, op. cit.*, p. 45.

¹⁷ Outre *Une œuvre d'éducation*, on lui doit *l'Institution des enfants. L'éducation en France, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1978, 330 p.

¹⁸ *L'Institution des enfants, op. cit.*, p. 312-313; *Une œuvre d'éducation, op. cit.*, p. 626.

¹⁹ *L'Institution des enfants, op.cit.*, p. 251.

²⁰ *Une œuvre d'éducation, op. cit.*, p. [4].

²¹ *Ibid.*, p. 631.

²² *Itinéraire, op. cit.*, p. 279.

²³ *Ibid.*, p. 280.

²⁴ Louis Lachance, o.p. (1899-1963). Dominicain et philosophe. Voir Yves Bégin, «Une lettre de Louis Lachance, o.p., à Lionel Groulx [s.d.]» (édition critique), dans *Mens*, vol. 1, no. 2 (printemps 2001), pp. 163-169.

²⁵ Journaliste et professeur de philosophie né en 1917.

²⁶ Quel triste rôle joué en 1927 par le père Villeneuve! Voir *Autour*

de Duns Scot. Polémique, présentation de Michel Brindamour, [s.l.], Éditions du Beffroi, 1989, 69 p.

²⁷ Onésime Lacouture (1881-1951). Prédicateur jésuite.

²⁸ Nikolas Ducharme, «Les trois piliers de la citoyenneté québécoise», *Le Devoir*, 24 août 2001, p. A8.

²⁹ Frederick Jackson Turner, «The Significance of the Frontier in American History», 1893.

ARTICLES

LES QUÉBÉCOIS ET LEUR HÉRITAGE RELIGIEUX

PAUL-ÉMILE ROY
Écrivain



Jean-François Caron

LIVRES D'AUTREFOIS - ÉPUIÉS ET ANCIENS
Vente par catalogue et sur rendez-vous.
104, rang 3, Saint-Malachie (Québec), G0R 3N0
Téléphones en zone 418 : 642-2635 et 642-2503
Fax : 887-6963 Courriel : caron6x@globetrotter.net



Félix-Ambroise Caron
Achat et vente directe de livres usagés.
1289, rue Saint-Denis, Montréal
Téléphone en zone 514 : 845-7307

**«Dans le sillage d'un père qui, jadis, privilégiait les auteurs
et les livres du Québec et du Canada, nous poursuivons cette
agréable mission de diffusion de notre culture.»**

Le Québec était autrefois une société catholique d'une grande homogénéité. Il formait une société cléricale que nos voisins appelaient «the priest-ridden province». En 1843, M^{sr} Bourget, évêque de Montréal, écrivait : «Notre religion, c'est notre première distinction nationale, en même temps qu'elle est la base de nos institutions. C'est parce que nous sommes catholiques que nous sommes une nation en ce coin d'Amérique¹». Dans sa *Brève histoire de l'Église catholique au Québec* (1999), Lucia Ferretti affirmait : «De la Première Guerre mondiale jusqu'à la Révolution tranquille, l'Église se déploie pleinement comme organisatrice principale de la société québécoise²».

Jusque vers 1960 donc, le Québec était une société catholique. L'Église y était présente de façon très marquée par les nombreuses institutions qu'elle avait mises sur pied au cours des siècles précédents. La pratique religieuse était très répandue, et la très grande majorité des Québécois étaient considérés comme des croyants, et se disaient catholiques.

Or en l'espace de quelques décennies, de façon extrêmement rapide, le Québec s'est profondément transformé. On peut aujourd'hui parler, comme cela, sans scandaliser personne, d'un «Québec qui a rompu avec la religion traditionnelle³». Le 24 août 2001, *Le Devoir* titrait : «Une centaine d'églises montréalaises fermeront d'ici cinq ans.» Et le journaliste François Cardinal écrivait : «La ville aux cent clochers pourrait bientôt perdre son nom.» Fernand

Dumont soulignait la rapidité avec laquelle la religion québécoise traditionnelle s'est effacée. «Ce qui me paraît véritablement étonnant, dit-il, c'est que tout ça s'est passé rapidement et sans crise religieuse, c'est-à-dire sans hérésie, sans sectes nouvelles, comme ça se produit habituellement⁴.»

Cette transformation rapide de la société québécoise est pour le moins étonnante et assez exceptionnelle. Elle explique peut-être certains malaises que nous ressentons actuellement, et le temps est venu d'essayer de comprendre ce qui s'est passé chez nous pendant la deuxième moitié du vingtième siècle. C'est même une tâche urgente et importante. Quelques auteurs ont abordé ce sujet, mais il me semble qu'on est loin de l'avoir épuisé, et c'est un champ de recherche presque inexploré qui s'offre à la curiosité des jeunes explorateurs! On a chanté le Québec, on l'a décrié; on l'a exalté, on l'a vilipendé. C'est ma conviction qu'on ne l'a pas beaucoup étudié, qu'on ne l'a pas analysé, qu'on ne l'a pas expliqué. Les images toutes faites, les tabous, les clichés tiennent lieu de réflexion. Nous avons délaissé les dogmes anciens, mais nous en avons inventé des nouveaux qui ne sont pas moins impérieux mais beaucoup plus gratuits. Tellement que plusieurs n'acceptent même pas d'en discuter et vouent aux gémonies ce qui ne concorde pas avec le discours convenu.

Les propos qui suivent n'ont rien de définitif. Je tente de décrire l'attitude des Québécois face à leur héritage religieux telle qu'elle s'est manifestée pendant la deuxième moitié du vingtième siècle. Mon idée centrale est que ce n'est pas une évolution que nous avons connue, que ce n'est pas une crise grave ou légère, mais une rupture avec un passé que nous tentions d'oublier, avec une identité que nous avons remise dans les voûtes secrètes de l'histoire. Je voudrais essayer de décrire cette rupture, d'en chercher les raisons et d'en montrer si possible les conséquences.

Dans une entrevue qu'il accordait à Stéphane Stapinsky, Hubert Guindon disait de la Révolution tranquille : «Il y a eu une violence dans la rupture, une soudaineté, un radicalisme qui n'ont

pas apporté et qui n'apportent rien de vraiment utile et de bienfaisant⁵.» Ce radicalisme, si l'on en croit Fernand Dumont, a pris la forme d'un véritable procès du passé. «On a aboli, dit-il, les cours d'histoire et de géographie, tout en instaurant, de façon sous-jacente, un immense procès de notre passé⁶.»

Le procès de notre passé

Ce procès a pris des formes multiples. Je pense, par exemple, à l'image de nos ancêtres que les «baby-boomers» ont transmise à leurs enfants. J'ai enseigné pendant de nombreuses années au cégep. Je recevais dans mes classes des jeunes garçons et des jeunes filles qui étaient les enfants des artisans de la Révolution tranquille. Or ces étudiants, en très grande majorité, avaient, de leurs grands-parents et de leurs aïeux, une image absolument méprisante. À les entendre, leurs grands-parents et leurs aïeux étaient tous des gens ignorants, tristes, soumis, «poignés», étroits d'esprit, fanatiques, intolérants, bigots, superstitieux. Une image qui ne coïncidait pas avec celle de mes parents que j'avais connus ni avec celle que nous ont transmise les écrits des conteurs et des voyageurs. Je voyais dans cette attitude de mes étudiants, une réaction profonde de refus de leur passé que leur avait infligée leurs parents et l'école qu'ils avaient fréquentée.

De même on présentait souvent nos ancêtres comme des gens timorés, repliés sur eux-mêmes, méfiants envers les étrangers. Or ce sont les Canadiens qui ont exploré tout l'intérieur du continent pendant que les Anglais se confinaient aux rivages de l'Atlantique. Ils se sont mêlés aux Amérindiens et ont participé étroitement à leur vie et à leurs activités. Après 1760, ils ont joué un rôle important dans le développement des grandes compagnies anglaises qui ont développé le commerce des fourrures. A partir du XIX^e siècle, le Québec a participé plus qu'aucun autre pays peut-être, au rayonnement missionnaire de l'Église sur tous les continents. Et même tout récemment, les mêmes gens qui accusaient les nationalistes québécois de se replier sur eux-

mêmes, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour empêcher le Québec de participer aux organisations internationales.

Il faut rattacher à cette imagerie lugubre celle de notre jansénisme morbide, étouffant. Jean LeMoyne, dans *Convergences*, voyait dans le jansénisme une des composantes de la mentalité des Canadiens français. Nous avons hérité, paraît-il, du jansénisme français et même d'un dualisme sombre qui remontait à la lointaine Antiquité. Ces propos faisaient bien rire un de mes amis belges nouvellement arrivé au Québec qui affirmait n'avoir jamais rencontré un peuple si peu janséniste que les Canadiens français. Notre société n'était pas marquée par le puritanisme américain, par exemple, et la joie de vivre et de s'amuser éclatait continuellement dans les traditions et les moeurs des Canadiens français.

Dans cette vision biaisée et méprisante de la vie plus simple, plus pauvre, plus sobre peut-être, plus austère, différente en tout cas de leurs ancêtres, ce qui s'exprimait chez mes étudiants, c'était un refus de leur passé, d'une manière de vivre qu'ils jugeaient non seulement périmée, mais misérable. Eux ils avaient rompu avec cette détresse et entraient triomphants dans l'ère de toutes les libérations. Il faut rattacher à cette démarche d'émancipation, le mépris avec lequel on condamnait ce qu'on appelait l'ascèse judéo-chrétienne. Selon ces nouveaux Canadiens français, leurs ancêtres avaient cultivé jusqu'au masochisme le sens de l'effort, du renoncement, du sacrifice, du mépris de soi. C'est la religion catholique qu'ils jugeaient responsable de ces perversions, ignorant que l'ascèse s'est développée en Orient, dans la Grèce et la Rome anciennes avant même l'avènement du christianisme. Ce refus systématique et buté de l'ascèse «judéo-chrétienne» qui écartait du même coup le sens de l'effort, de la discipline, et de la maîtrise de soi, était lui aussi une forme de refus du passé, de la réalité d'hier, de ce qui avait précédé. Ou si l'on veut, on rejetait l'ascèse «judéo-chrétienne» parce qu'elle était un reliquat d'une autre époque, parce qu'elle appartenait à une culture qui était maintenant périmée.

Tout cela évidemment était lié au catholicisme traditionnel, qui apparaissait comme une structure anachronique qu'il fallait

abandonner. Je ne me situe pas ici au plan de la foi ou de la religion comme telle, mais à celui de la culture informant toute une société. Le Québec d'autrefois était une société «catholique» au sens religieux du terme, mais aussi au sens qu'il avait des traditions, des us et coutumes, une histoire qui se rattachaient au monde catholique. Mon père, qui ne pratiquait pas, appartenait à ce monde catholique tout naturellement, comme d'autres étaient protestants ou musulmans, ou bouddhistes. Or voilà que tout à coup, en l'espace de quelques décennies, les Québécois ne se reconnaissent plus dans ces croyances, ces représentations, ces rites, ces coutumes qui jusque-là informaient leur existence. Quand on lit aujourd'hui les textes de cette époque, qu'on écoute les chansons ou qu'on regarde les pièces qu'on y présentait, on a l'impression que ces gens avaient le sentiment qu'ils repartaient à zéro, que rien de valable n'avait existé avant eux. On parlait de Révolution tranquille. Ces gens, comme tous les révolutionnaires, avaient la conviction de refonder le monde, au moins notre monde à nous, le Québec.

La réalité catholique qui avait été liée si étroitement à notre identité historique, était automatiquement perçue comme caduque. Et l'Église, qui était le moteur de cette réalité catholique, était particulièrement déclassée, perçue comme un véritable dinosaure, moins intéressant pourtant que les monstres historiques reconstitués par la science et l'imagination! Le procès du passé inclut le procès de l'Église qui est instruit de façon souvent cavalière au grand détriment de la vérité historique et surtout au détriment de l'intelligence des véritables enjeux de la société québécoise⁷. Le temps est venu, me semble-t-il, de porter sur notre société un regard critique plus objectif, moins agressif, j'allais dire moins masochiste.

Le rôle de l'Église

J'aborde ici le problème très délicat du débat autour du rôle de l'Église dans l'histoire du Québec. Un débat qui n'en est pas un en réalité, mais qui prend la forme de jugements catégoriques, évidents, qui ne se discutent même pas. On retrouve ce discours chez les humoristes, les chansonniers, dans les médias, dans la

littérature. Il y a là un champ de recherche inépuisable pour les sociologues, les historiens.

Relevons une impression générale : l'Église était omniprésente, tâtilonne, elle contrôlait les consciences, elle était intolérante, étroite d'esprit. Elle interdisait la danse dans les paroisses, elle imposait un index sévère, elle se méfiait de la nouveauté, elle s'était approprié le champ de l'éducation et des soins de santé. Le clergé, les communautés religieuses faisaient peser sur la province une atmosphère religieuse étouffante qui paralysait le déploiement de la culture et de la liberté. Et l'on pourrait poursuivre indéfiniment cette énumération.

Évidemment, cette critique était fondée, et il fallait de toute évidence opérer un *aggiornamento* de l'Église et de la société québécoise. C'est une des inspirations fondamentales de la Révolution tranquille qui émanait d'ailleurs, pour une part, de l'Église elle-même. Bien avant 1960, les mouvements d'action catholique avaient éveillé l'esprit critique et la volonté de changement des Québécois⁸. L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, fondée par des clercs, avait aussi développé une nouvelle sensibilité culturelle et nationaliste. L'Église avait participé étroitement à la formation du mouvement coopératif et à la création et au développement des syndicats des cultivateurs. On assimile toujours l'Église à la stagnation de l'ordre établi, on oublie qu'elle a aussi été au Québec un facteur de changement. Raymond Lemieux et Jean-Paul Montminy écrivaient : «Il y a indubitablement, au coeur même de la société traditionnelle, une créativité moderne du catholicisme québécois⁹.»

On reproche à l'Église d'avoir autrefois imposé une censure sévère dans le domaine des livres, du cinéma, des diverses publications. On dénonce des pratiques, et on a raison, mais on parle très peu des mesures adoptées par les gouvernants ou d'autres pouvoirs constitués. On dénonce les abus d'autorité des évêques au XIX^e siècle, et on parle très peu des menaces du

gouverneur, de ses traitements tyranniques envers les journalistes du *Canadien*. Il démolit même l'imprimerie du journal, et son directeur, Étienne Parent, un modéré, passe cinq mois en prison pour avoir écrit des choses trop précises¹⁰. Je veux bien qu'on parle de la censure cléricale dans la société traditionnelle. Je voudrais aussi qu'on dénonce les autres formes de censure qui existaient, de façon à ne pas nous accabler de façon excessive. J'aimerais aussi qu'on n'oublie pas que la censure n'est pas disparue, et qu'elle est plus insidieuse que jamais.

La critique la plus sévère que les champions de la modernité adressent à l'Église québécoise, c'est d'avoir pactisé avec les conquérants, d'avoir établi «le pacte du trône et de l'autel». La question est très complexe, et sans vouloir excuser qui que ce soit, il faut essayer de comprendre le contexte de l'époque. On a bien l'impression, en lisant les enseignements ou les déclarations des évêques des premières décennies du régime anglais, qu'ils nourrissaient pour les institutions britanniques, une très forte considération. Or, il est bon de le noter, ils n'étaient pas les seuls à partager une telle admiration. En 1823, *Le Canadien* se félicite de ne pas dépendre des pays de la Sainte-Alliance européenne, mais de dépendre de l'Angleterre. «Béniissons le ciel, écrit le journal, de nous avoir fait naître dans un empire où l'on peut dire hautement tout ce qui est juste. Nous sommes nés sur le sol de la liberté, nous à qui la liberté a été si libéralement donnée, payons le plus vif intérêt à ceux que l'on va voir bientôt se battre pour la conserver¹¹.» Yvan Lamonde écrit un peu plus loin : «Papineau, Parent et Garneau partagent un même britannisme, une même admiration pour la Constitution anglaise et les droits et libertés des sujets anglais¹².» Voici une déclaration qui a été faite en 1820 : «Rappelons-nous que sous le gouvernement français (arbitraire et oppresseur, à l'intérieur comme au dehors) les intérêts de cette colonie avaient été plus souvent négligés et mal administrés que dans aucune autre partie de ses dépendances [...]. Mais voyez le changement. George III, un souverain révérend pour son caractère moral, l'application à ses devoirs royaux et l'amour de ses sujets, succède à Louis XV, un prince méprisé à bon droit

pour ses débauches, son indifférence envers les besoins du peuple, ses prodigalités à même le trésor public, au bénéfice de ses favoris et de ses maîtresses. De ce jour, le règne de la loi remplace celui de la violence¹³.» Est-ce l'évêque de Québec qui parle? Non, c'est Papineau!

Les jugements catégoriques que l'on porte sur le servilisme des évêques canadiens au lendemain de la conquête sont donc à nuancer. L'admiration des institutions britanniques n'était pas le fait des seuls évêques. Il était très répandu chez plusieurs journalistes et plusieurs politiciens canadiens, ce qui est d'ailleurs assez surprenant quand l'on considère les abus du gouverneur et du conseil exécutif qui allaient entraîner la rébellion de 1837-1838, pas seulement dans le Bas-Canada, mais aussi dans le Haut-Canada. Mais pour ce qui est des évêques, il faut bien comprendre la situation dans laquelle ils se trouvaient au lendemain du Traité de Paris. L'ancienne colonie de la France était décapitée. Les cadres, les commerçants, les bourgeois étaient retournés en France. Les conquérants étaient les maîtres de cette société. «Dans une petite société ayant perdu ses élites, écrit Fernand Dumont, l'Église a alors assumé toutes les fonctions sociales essentielles»¹⁴. Très tôt, les évêques vont se révéler non seulement des hommes d'Église, mais les véritables chefs de cette communauté de Canadiens. Il va leur falloir jouer d'astuce. S'il y a chez le clergé de l'époque une réaction de rejet de l'évolution de la société française au temps de la Révolution et de Napoléon, il faut lui reconnaître aussi une bonne dose d'opportunisme et de sens politique. Les évêques se comportent comme les véritables chefs de la nation canadienne qu'ils protègent contre la volonté d'anglicisation et de protestantisation des conquérants. C'est ce qui explique le rôle hypertrophié que le clergé est appelé à jouer à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième. Ce phénomène d'ailleurs, n'est pas exclusif à la société canadienne. Dans toutes les sociétés colonisées, il se produit un phénomène analogue, comme l'ont noté bien des analystes.

Les événements de 1837-1838 vont créer une nouvelle conjoncture pour le clergé et pour l'Église. Les évêques interviennent

contre la rébellion parce qu'ils savent qu'elle est suicidaire, comme bien des politiciens d'ailleurs, les Canadiens n'étant pas préparés pour vaincre l'armée britannique. Leur attitude est aussi motivée par le respect de l'autorité établie, mais ils prendront vite conscience, avec l'avènement de l'Union, que l'autorité «venant de Dieu» ne respectait pas toujours les droits humains. Au moment, donc, de l'Union, l'Église réagit contre le libéralisme mais aussi contre la volonté d'assimilation du nouveau régime politique, et va continuer à s'affirmer, sous un mode nouveau, comme le véritable chef de la société catholique canadienne. L'alliance d'hier entre le trône et l'autel étant affaiblie, c'est du côté de Rome qu'elle cherche un appui, et l'ultramontanisme prendra un grand essor. S'il a été si florissant chez nous, comme l'a expliqué Fernand Dumont¹⁵, c'est qu'il répondait en quelque sorte à une situation historique bien caractérisée.

Quand on considère cette période de notre histoire qui va de 1760 à 1900, on doit admettre que l'Église, comme les Canadiens eux-mêmes, se trouvait dans un contexte très difficile qu'on ne peut réduire à un schéma simpliste. Il faut se garder des caricatures partisans. Il est obligatoire de donner de la perspective à nos analyses. Admettons que les évêques ont manqué de grandeur et de dignité, qu'ils étaient obsédés par l'idée que tout pouvoir vient de Dieu – notons en passant qu'on peut soutenir que l'autorité vient de Dieu à travers le peuple, tout aussi bien qu'à travers un roi. Mais ce qui est plus fondamental, c'est qu'ils n'ont pas compris que l'évolution du monde allait de la royauté à la démocratie. Il n'était pas facile, d'ailleurs, de se reconnaître, dans ce brassage des civilisations qui s'effectuait en Europe au dix-huitième et au dix-neuvième siècles, et dont les effets se répercutaient fortement dans toute l'Amérique. Par la force des choses, nos évêques étaient d'une certaine façon restés des hommes d'ancien régime, et n'avaient pas compris qu'il fallait reconnaître l'autonomie des deux ordres, le temporel et le spirituel, le politique et le religieux, l'État et l'Église.

Le conflit entre conservatisme et libéralisme, entre le clergé et les intellectuels libéraux, entre l'Institut canadien et M^{sr} Bourget, est un épisode de cette lutte de l'Église et de la société québécoise

pour sortir d'une société de type d'ancien régime. L'évêque de Montréal défendait une théocratie catholique moyennageuse qui sera au vingtième siècle remplacée par la reconnaissance de l'autonomie des deux ordres : temporel et spirituel, qui s'exprimait à la fin du XIX^e siècle par l'abandon par le pape des États pontificaux.

La Révolution tranquille

C'est ce débat déchirant que nous avons vécu en même temps que nous étions conquis et soumis à une puissance étrangère dotée d'une autre langue et d'une autre religion. Le temps allait maintenant venir où après de longues périodes de luttes nous allions tenter de liquider ce passé de frustrations, d'échecs, d'atermoiements, de temporisation, de soumission, en nous prenant en main et en assumant enfin notre destin. C'est le sens fondamental de ce que nous avons appelé la Révolution tranquille. C'était une opération nécessaire, emballante, dans laquelle il fallait éviter la précipitation et le fourvoisement.

Malheureusement, les révolutions se font rarement dans la sérénité. Même la nôtre, qui s'est faite sans violence, sans résistance, qui était «tranquille», a pris l'allure d'un raz-de-marée qui emportait tout le monde.

On peut dire que pour la première fois, la nation canadienne-française se donnait un État à elle. Il fallait dès lors mettre fin à l'amalgame Église-société civile qu'avait provoqué notre situation de peuple conquis privé d'élite administrative, économique, culturelle. Très tôt cette volonté s'est concrétisée par la nationalisation de l'électricité, la création d'un ministère de l'Éducation, la prise en main des affaires sociales par le gouvernement, etc. Nous avons beaucoup de retards à rattraper, et la modernité nous poussait dans le dos.

On peut comprendre jusqu'à un certain point la précipitation aveugle avec laquelle nous avons mené l'opération. Il y avait tellement longtemps que la situation stagnait, depuis les luttes stériles

du Parti patriote pour faire respecter les normes d'une saine administration, luttes qui devaient s'avérer un échec et se solder par l'imposition du régime de l'Union dont les intentions de minorisation et d'assimilation des Canadiens français étaient patentes. Malgré les apparences, la Confédération ne mettrait pas fin à l'Union mais en relancerait le mouvement. De 1867 à 1960, le gouvernement du Québec ne se comporterait pas comme celui d'un État, mais comme celui d'une province minoritaire qui devait se contenter des conditions que l'État central voulait bien lui concéder. C'est contre cet état de sujétion que les artisans de la Révolution tranquille s'élevaient avec fermeté, ce que traduisaient bien les slogans du jour : «Il faut que ça change», «Maîtres chez nous», «Égalité ou indépendance». Dans ce processus aussi impitoyable que nécessaire, le risque était de céder à l'emballement, de poursuivre les mirages de la nouveauté pour la nouveauté, de dilapider l'héritage au profit des satisfactions passagères.

En ce qui regarde l'Église, par exemple, il est clair qu'il fallait sortir de cette situation de crise dans laquelle pendant deux siècles elle avait en quelque sorte assumé des fonctions qui auraient dû normalement revenir au pouvoir civil. Il fallait mettre fin à ces fonctions de suppléance, ce que l'Église comprenait très bien, et ce dont elle prit elle-même l'initiative, ce qui explique que la révolution – le mot est un peu fort – s'est faite chez nous sans violence.

Mais ce n'est pas seulement l'Église comme institution qui était concernée par la Révolution tranquille. Le catholicisme, ce n'est pas seulement le clergé, c'est la religion du peuple, ses croyances, ses coutumes, sa mentalité. Le catholicisme québécois, ce n'est pas seulement ni surtout les évêques, les curés, ce sont ces petites gens qui allaient à l'église, vivaient dans la paroisse, avaient assimilé les grandes sagesses, les grandes vérités du christianisme, de l'Évangile. Que le curé fût éloquent ou pas, tous les dimanches, ils se réunissaient à l'Église, entendaient la lecture de l'Évangile qui leur enseignait à pardonner, à respecter les autres, etc. La vie de tout peuple a une dimension religieuse. Tout peuple fait l'expérience comme peuple d'une relation particulière à un sol, à la vie, au destin. Pensons aux

Autochtones, aux pays asiatiques. Bali est un pays bouddhiste, la Thaïlande, le Japon, la Chine, le Tibet se distinguent par des caractéristiques indéfinissables, des goûts, des convictions. Il y a dans tout peuple quelque chose d'irréductible à l'économie, à l'industrie, aux événements historiques. La religion fait partie de l'identité d'un peuple qu'on peut définir comme une communauté qui a une histoire commune, une certaine culture commune, une expérience commune de la transcendance.

Dans le contexte de notre situation de peuple colonisé, non seulement le clergé était amené à jouer un rôle disproportionné, mais la religion populaire elle-même, étant un élément de notre identité par opposition à la religion du conquérant qui tentait de la dominer, devenait en quelque sorte le refuge de toutes les valeurs humaines et nationales. Ce phénomène a été observé ailleurs par les analystes qui ont étudié les peuples colonisés. Les ressources nationales sont alors mobilisées, pour assurer la survivance, par la religion qui assume en quelque sorte le destin collectif. C'est ce qu'a montré Lanternari, par exemple, pour les Indiens d'Amérique. L'assimilation forcée entraîne la menace de la désagrégation de la culture et de la société indienne. «La religion médico-magique du peyolt, en s'adaptant aux nouvelles existences culturelles, et pour affronter la catastrophe qui s'abat sur les communautés, se constitue désormais comme religion de salut»¹⁶. De même Jacques Berque a montré que la religion devient le refuge des valeurs nationales du peuple colonisé¹⁷. Pierre Lefebvre a bien expliqué lui aussi ce qui arrive de la religion dans ce contexte¹⁸. Dans l'Irlande persécutée, explique Camille Bourniel, le catholicisme s'est constitué en force de résistance, il a été «un noyau de cohésion : on ne saurait s'étonner que cette maintenance ait entraîné quelques ambiguïtés dans les rapports avec l'État et maintenu un conservatisme»¹⁹.

Au moment où un peuple ne se considère plus comme un peuple colonisé, au moment où il se prend en main, où il s'affirme, il fait éclater cet amalgame dans lequel il s'était réfugié

pour parer les coups du destin. C'est cette opération que veut réaliser la Révolution tranquille. Le peuple québécois tente alors de renouveler la perception qu'il a de lui-même et des autres. Il s'engage dans une nouvelle existence qui prend la forme d'une libération.

Dans un processus comme celui-là, il y a risque que la confusion entraîne des conséquences désastreuses, que les véritables préjudices soient mal identifiés, et qu'en voulant corriger la situation, on se fourvoie dans des démarches aberrantes. Le sens de la Révolution tranquille était de sortir d'une situation aliénante, de nous libérer des effets nocifs d'une longue lutte historique pour nous retrouver nous-mêmes. Or, pour une part importante, cette Révolution a été vécue comme un refus de nous-mêmes, de notre histoire, de ce que nous avons été jusque-là. Tout ce qui nous touchait était mauvais. Notre histoire était honteuse. Mieux valait l'oublier. Je me rappelle cet étudiant de cégep qui m'expliquait que notre histoire n'était qu'un récit de défaites, qu'elle n'était pas intéressante, et qu'il valait mieux l'oublier. Notre héritage religieux nous rappelait un passé peu glorieux de frustrations et de morosité. Il fallait nous en détourner.

L'attitude que nous avons alors adoptée par rapport à la religion catholique a été désastreuse, non seulement pour la religion mais pour la culture, pour notre propre épanouissement. Toute notre vie, nos valeurs, notre culture, notre religion étaient liées au catholicisme. Il constituait, comme nous l'avons noté, l'élément capital de notre identité. «L'Église catholique, écrit Edmond de Nevers, est restée pour les Canadiens français, le centre d'union, de cohésion par excellence»²⁰. En renonçant au catholicisme comme nous l'avons fait, en le détruisant dans l'estime des gens, en l'avalisant de mille façons, nous avons laissé le Québécois nu, désarmé, honteux de lui-même, privé de sagesse, démuné, livré à toutes les modes et à toutes les doctrines même les plus gratuites et les plus délétères. C'est là qu'il faut chercher, pour une part, la cause de l'acuité particulière de la crise de l'éducation chez nous, de l'éclatement de la famille, du refus des valeurs morales. Je sais bien que l'Occident

entier connaît une crise qui ressemble à la nôtre, mais elle prend chez nous des proportions et une gravité tout à fait exceptionnelles.

Nous réapproprier notre héritage

Le temps est venu, il me semble, pour les Québécois, de s'accepter tels qu'ils sont. Il ne s'agit pas de fermer les yeux sur nos travers, nos défauts, nos faiblesses. Je voudrais seulement que nous essayions d'être justes envers nous-mêmes, que nous cessions de nous flageller. Fernand Dumont affirmait que le grand problème de la culture contemporaine était de se donner «une conscience historique». Il se demandait si l'humanité était capable de «réactualiser son héritage», c'est-à-dire «ce qu'elle est²¹». Il disait qu'on ne crée pas les valeurs et, qu'en les vivant, on les modifie. La foi que nous pouvons avoir en l'homme ne s'invente pas, elle est un héritage que nous pouvons accueillir et enrichir²². Il disait même que «l'avenir se bâtit en faisant appel à ce qu'il y a de vivant dans le passé²³.»

Si, comme l'affirme Fernand Dumont, la culture moderne a besoin de se donner «une conscience historique», à plus forte raison une société comme le Québec, qui est secouée par des bouleversements très rapides, qui cherche à reformuler ou à se réapproprier son identité, a-t-elle besoin d'inventorier toutes ses ressources, d'assumer son histoire, de développer une véritable conscience historique.

Avoir une conscience historique, cela signifie se percevoir dans une continuité, dans un développement, dans un projet. Notre existence surgit du passé et s'ouvre sur l'avenir. Le présent est le produit pour une part d'un long cheminement. Mais l'homme d'aujourd'hui a perdu conscience de cette dimension de son existence. Il vit dans l'immédiat. Il a perdu le sens de la continuité. Il perçoit très difficilement ce qui se préparait dans le passé et se manifeste dans le présent. Son regard est narcissique. Il se projette dans son regard au lieu d'accueillir la réalité qu'il regarde. Quand il considère le passé, il y projette son

propre malaise. Il l'aborde avec les critères d'aujourd'hui et s'en interdit l'intelligence. L'homme d'aujourd'hui vit dans le fonctionnel, l'unidimensionnel. Il est mal disposé à comprendre l'homme d'autrefois qui vivait une existence accordée aux rythmes de la nature, qui faisait l'expérience d'une relation aux autres et au monde ouverte sur la transcendance. Parce que l'homme d'aujourd'hui n'a pas accès à ce type d'expérience, il la voit comme une superstructure encombrante.

Tout cela étant dit, je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression que nous tentons enfin de surmonter le traumatisme de la rupture, que nous tentons timidement de nous réapproprier l'héritage que nous avons délaissé. J'espère seulement ne pas m'illusionner. Il me semble que nous commençons à être plus capables d'examiner notre passé sans nous sentir obligés de le stigmatiser. Plusieurs ouvrages regardent l'histoire du Québec avec sérénité et sympathie, tentent de comprendre et d'expliquer ce qui s'est passé au lieu de juger et de condamner. «Le mythe de la grande noirceur ecclésiastique, écrivent Raymond Lemieux et Jean-Paul Montminy, tient sans doute beaucoup moins au vécu des ancêtres qu'au regard condescendant qu'une certaine intelligentsia, urbaine et scolarisée de très fraîche date, a porté sur eux dans la deuxième moitié du siècle»²⁴. Le petit livre de Lucia Ferretti, que j'ai déjà cité, pourra aussi aider les Québécois à se donner une vue plus juste de leur passé. Dans un tout autre registre, le charmant récit de Monique Boucher-Pratte, *La Mémoire heureuse*²⁵, témoigne que le passé récent du Québec n'a pas été un enfer pour tout le monde.

Parvenu au terme de cet article, je me rappelle que Nietzsche disait que la marque de la liberté, c'est de n'avoir plus honte de soi.

NOTES

¹ Cité par Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 227.

² Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*,

Montréal, Boréal, 1999, p. 113.

³Jean-Claude Leclerc, «Une église catholique peut-elle accueillir une célébration non religieuse?», *Le Devoir*, 6 août, 2001, p. B6.

⁴Fernand Dumont, *Un témoin de l'homme*, Montréal, L'Hexagone, 2000, p. 247. Entretiens colligés et présentés par Serge Cantin.

⁵«L'insoumission sociologique, rencontre avec Hubert Guindon», *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, n° 8, automne 1997, p. 203. Propos recueillis par Stéphane Stapinsky.

⁶Fernand Dumont, *Un témoin de l'homme*, p. 289.

⁷Sur l'Église comme bouc émissaire, voir le Rapport Dumont, *L'Église du Québec, un projet*, Montréal, Fides, 1971, p. 71.

⁸Voir André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement*, Montréal, HMH, 1978.

⁹Raymond Lemieux et Jean-Paul Montminy, *Le Catholicisme québécois*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 2000, p. 48.

¹⁰Voir Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, 2000, p. 267.

¹¹*Ibid.*, p.205.

¹²*Ibid.*, p. 209.

¹³*Ibid.*, p. 210.

¹⁴Fernand Dumont, *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, HMH, Coll. Constantes, 1964, p. 158.

¹⁵*Ibid.*, p. 21.

¹⁶Vittorio Lanternari, *Mouvements religieux des peuples opprimés*, Paris, François Maspéro, 1962, p. 118.

¹⁷Jacques Berque, *Dépossession du monde*, Paris, Éd. Du Seuil, 1964, p. 11.

¹⁸Pierre Lefebvre, «Croyances et révolution», *Parti pris*, avril 1965, p. 11.

¹⁹Camille Bourniquel, «L'Irlande ou la réalité du mythe», *Esprit*, avril 1965, p. 631.

²⁰Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien-français*, Montréal, Fides, 1964, p. 71.

²¹Fernand Dumont, *Un témoin de l'homme*, p. 110.

²²*Ibid.*, p 90.

²³*Ibid.*, p. 203.

²⁴Raymond Lemieux, Jean-Paul Montminy, *op. cit.*, p. 48.

²⁵Monique Boucher-Pratte, *La Mémoire heureuse. Lumières*

personnelles sur la Grande Noirceur, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2000.

**HARRY BERNARD (1898-1979) :
ÉRUDIT ET HOMME DE LETTRES**

MENS

**REVUE D'HISTOIRE
INTELLECTUELLE
DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE**

**Le comité de direction de la revue *Mens* est
présentement à la recherche d'articles
originaux et de notes de recherche pour les
prochains numéros. Les textes devraient
comprendre entre 10 et 25 pages et traiter
de l'histoire intellectuelle, culturelle ou
philosophique de l'Amérique française. Pour
soumettre un texte, joignez-nous à l'adresse
suivante :**

**MENS
C.P. 147
Succ. Notre-Dame-de-Grâce
Montréal (Qc) H4A 3P5
Téléphone : (514) 481-2300
Courriel : mensrhiaf@moncourrier.com**

GUY GAUDREAU
Département d'histoire

MICHELINE TREMBLAY
Département d'études françaises

Université Laurentienne

RÉSUMÉ

Cet article trace la biographie du journaliste Harry Bernard (1898-1979). À partir du dépouillement de sa volumineuse correspondance, déposée à la Bibliothèque nationale du Québec, et des nombreux articles qu'il publia au cours de sa carrière au *Droit* et au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, le portrait esquissé dévoile un itinéraire professionnel complexe où se juxtaposent des écrits de toutes sortes. Sa biographie constitue une contribution originale à l'étude de l'évolution des idées au Canada français entre 1920 et 1960. Aujourd'hui totalement oublié – sauf de quelques historiens littéraires –, Harry Bernard reste toutefois un important érudit et homme de lettres de son époque.

ABSTRACT

*This article outlines the life of journalist Harry Bernard (1898-1979). Resting on research conducted at Quebec's National Library, where Bernard's voluminous correspondence can be consulted, and the considerable number of articles he published during his career as a journalist at Ottawa's *Le Droit* and at the *Courrier de Saint-Hyacinthe*, the present biography traces the portrait of a man whose complex professional itinerary was characterized by the juxtaposition of several literary genres. Bernard's biography offers an original contribution to the study of the evolution of the French Canadian mind between 1920 and 1960. Though contemporary scholars –*

save for a few literary historians – have largely forgotten him, Harry Bernard was a key figure in the intellectual life of his era.

Harry Bernard. Son nom a été pour ainsi dire effacé de la mémoire collective. Pourtant, il est demeuré actif pendant plus de cinquante ans en menant une longue carrière en tant que rédacteur en chef au *Courrier de Saint-Hyacinthe* et ce, parallèlement à la publication de nombreux ouvrages romanesques et savants. En fait, cet homme de lettres fut à la fois journaliste, éditorialiste, romancier, critique littéraire, vulgarisateur scientifique et poète.

Les biographies publiées jusqu'à maintenant ne lui rendent pas justice; elles se résument à quelques paragraphes et les dictionnaires spécialisés ne contiennent guère plus de détails¹. Quant aux manuels d'histoire littéraire, ils demeurent tout aussi avares de commentaires, lorsqu'ils lui consacrent une notice biographique²! Selon Gaston Désaulniers, auteur d'un mémoire de maîtrise sur son oeuvre romanesque, Bernard «a connu, à la parution de ses livres, des heures de gloire qui ne pouvaient laisser présager l'oubli presque total dans lequel a sombré son oeuvre romanesque³.» «Qui parle aujourd'hui de Bernard?», écrivait récemment Robert Lahaise⁴. Comment expliquer que ce lauréat de trois prix David qui a signé pendant trente-cinq ans des critiques littéraires, publié divers travaux sur les mammifères et les poissons, qui s'est impliqué dans la vie sociale de son temps que ce soit en tant que pionnier de *L'Action nationale*, en agissant avec force pour appuyer et développer le livre canadien ou en menant de virulents combats pour défendre ses positions politiques, soit aujourd'hui à ce point méconnu?

Pourquoi cet oubli? Pourquoi a-t-il été écarté par les historiens des idées et ceux de la littérature? Sans doute parce qu'il fait partie de ces auteurs nationalistes, de ces journalistes catholiques qui ont tant dominé le Canada français d'avant la Révolution tranquille et que l'on s'est empressé de rejeter au cours des années 1960. En l'écartant, c'est tout le courant dominant des lettrés «en service national» que l'on a occulté, pour ne privilégier souvent que les avant-gardistes et les anticléricaux⁵. Pourtant, s'il est un homme de lettres

dont on devrait connaître la carrière afin de comprendre l'évolution des idées au Canada français, c'est bien lui. En effet, à l'image de plusieurs d'entre eux, il est journaliste; ses romans sont des oeuvres moyennes, pour reprendre l'expression de Daniel Chartier⁶; comme tant d'autres, il est disciple de Groulx et ses positions politiques unionistes rejoignent une bonne partie de la population qui vote pour Duplessis. D'ailleurs, l'appui d'un homme de lettres comme Bernard au régime Duplessis jette un nouvel éclairage sur l'emprise que pouvait exercer ce premier ministre populiste.

Une notice biographique consacrée à Bernard constitue une contribution originale à l'étude des idées au Canada français d'avant les années 1960. L'homme apparaît sous de multiples visages qui interdisent les raccourcis et les simplifications. Homme d'action, il ne se contentait pas d'écrire en retrait de la réalité. Et ce n'est pas parce que ses écrits paraissent aujourd'hui démodés qu'ils s'inscrivent dans un parcours inintéressant.

Par la même occasion, nous souhaitons faire connaître un projet de recherche plus vaste sur Harry Bernard. Parmi les volets déjà prévus, il y aura sa conception régionaliste de la littérature, la réception critique de ses oeuvres⁷, l'étude fouillée de son rapport au cinéma et de son rapport à la politique, l'examen de sa riche correspondance avec Alfred DesRochers, l'analyse des critiques littéraires qu'il rédigea au cours de la première partie de sa vie, puis celle des critiques hebdomadaires qu'il signa entre 1941 et 1971 sous le pseudonyme de «L'Illettré» et finalement, ses efforts de diffusion des sciences naturelles.

Si l'approche biographique s'avère nécessaire, c'est également parce que les auteurs précédents n'avaient pas eu accès aux archives personnelles de Harry Bernard, déposées à la Bibliothèque nationale du Québec en 1980, pour lequel un répertoire vient d'ailleurs de paraître⁸. Ce fonds totalise plus de 9,3 mètres linéaires de documents dont plus d'un mètre pour la seule correspondance, soit environ sept mille pages. En plus de sa correspondance personnelle et professionnelle – que nous avons

été les premiers à dépouiller⁹ –, nous avons systématiquement examiné ses nombreux articles, comptes rendus, éditoriaux publiés quotidiennement dans *Le Droit* et de façon hebdomadaire dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* de même qu'épisodiquement dans d'autres revues de son époque.

De l'enfant au jeune adulte

Harry Bernard est né à Londres en Angleterre le 9 mai 1898 de parents canadiens-français. Son prénom lui causera quelques soucis et il devra défendre à de nombreuses occasions ses origines canadiennes-françaises. Ainsi à la première page du *Courrier*, il affirme l'origine française de son prénom¹⁰. Encore en 1964, il fait la leçon à un journaliste de Québec, Rémi d'Anjou : «un homme de votre culture ne saurait ignorer qu'un saint évêque de France, bel et bien canonisé, qui vécut en des temps très anciens, s'appelait Harry¹¹.»

Son père, Horace Bernard, commerçant et importateur, profitait de son métier pour voyager, surtout en Europe (Angleterre, France et Suisse) et aux États-Unis (Boston). C'est d'ailleurs dans ce contexte que Harry Bernard naît à Londres alors que son père y réside, mandaté par son employeur new-yorkais. Il devait y surveiller les arrivages de mil récolté au Québec. «Je fus élevé au foin, comme les chevaux. Dans ce sens que mon père et sa famille comptaient pour vivre sur le commerce de ce fourrage¹².» Peu après sa naissance, ils déménagent à Soissons, puis à Paris. Et c'est là qu'il fit ses débuts à l'école, au Collège Rollin, non loin de Montmartre. La famille y demeure jusqu'en 1904 alors que le jeune Harry est âgé de six ans. Après un court séjour à Montréal, les Bernard s'installent en Nouvelle-Angleterre et la fréquentation de l'école de St-Albans au Vermont permet à Harry de se familiariser avec l'anglais. En 1906, c'est le retour définitif au Québec d'abord à Upton, dans les Cantons de l'Est, puis à Saint-Hyacinthe à compter de 1911.

Sa famille, sans être riche, est assurément petite bourgeoise : «Ma mère fut à la belle époque le type à peu près parfait de la

bourgeoisie moyenne, ni trop argentée ni démunie¹³.» Quant à son père, l'automobile met fin à son travail d'expert en fourrage en réduisant le nombre d'animaux de trait; il doit se recycler dans l'importation et la production de bijoux de luxe. C'est à Boston qu'il ouvre son nouveau commerce en 1918¹⁴. Mais la crise des années 1930 l'oblige à fermer boutique et à congédier son personnel, y compris Émile, son fils cadet. «J'ai maintenant abandonné l'idée de devenir riche...», confie-t-il à Harry en décembre 1930¹⁵. C'est pourquoi il revient à Saint-Hyacinthe et accepte un travail à L'Union Saint-Joseph en tant que comptable.

De 1911 à 1919, Harry Bernard est inscrit au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il terminera avec succès son cours classique. «En marge de thèmes et versions, dit-il, je rime des centaines de vers. Fatras dont il ne reste rien. Excellent exercice, le vers m'oblige cependant au mot juste, à la pensée ramassée. Le jour où Hugo m'apparaît, je brûle mes poèmes. Le jour où je lis Baudelaire, je déchire les vers inspirés par Hugo¹⁶.»

D'après des notes manuscrites de l'abbé Pierre-Athanase Saint-Pierre, «s'il ne fut pas à la tête de sa classe, il en fut l'un des premiers et en juin 1912, il remporta plusieurs accessits. [...] En rhétorique, il obtint le premier prix de discours français¹⁷.» Déjà, tout en étudiant, il collabore au *Courrier de Saint-Hyacinthe* en y publiant des poèmes et en s'occupant de la page «Fémina». Il n'a donc que dix-huit ans quand il fait ses débuts en tant que journaliste sous le pseudonyme de Roger Raymond. Déjà, il réfléchit sur la littérature en tant que telle et affirme avec conviction la nécessité d'en développer une qui soit authentiquement canadienne-française.

Le journalisme ne le quittera plus. Au cours de l'été 1918, Bernard s'engage dans le corps étudiant de l'armée américaine, à Lowell (Massachusetts), tandis que son père vient d'emménager à Boston pour y ouvrir son nouveau commerce.

Journaliste au *Droit* et rédacteur au *Courrier*

Après son baccalauréat, à l'automne 1919, Bernard s'installe brièvement à Montréal. Mais dès décembre, il décroche un emploi

régulier à Ottawa. Le journal *Le Droit* lui offre alors un salaire de quinze dollars par semaine, avec une augmentation prévue de cinq dollars après six mois. Le hasard faisant bien les choses, il finit par loger dans le même immeuble que Léo-Paul Desrosiers et Claude Melançon avec qui il se liera d'amitié.

Au moment où il débute au *Droit*, en décembre 1919, Donat Kavanagh dirige le service d'information et forme les jeunes journalistes au nombre desquels se trouvent Harry Bernard et Edgar Boutet. Bien qu'il soit rattaché au service de l'information, il y publiera des contes et des poèmes. Pendant quatre ans, il circule d'une tâche à l'autre : nouvelliste (rubriques «Au jour le jour» et «Fléchette»), correspondant parlementaire aux Communes¹⁸, mais surtout adjoint au nouveau rédacteur en chef Charles Gautier, dès l'été 1920, ce qui l'amène à signer quelques éditoriaux et à assumer le rôle de rédacteur en chef pendant les congés de Gautier. Il y agit même à titre de traducteur. Ses différentes fonctions l'amènent à traiter de sujets aussi variés que le budget fédéral, la situation irlandaise, le théâtre, la franc-maçonnerie, la dépopulation rurale, l'émigration aux États-Unis, le divorce, la presse catholique et les capitalistes ainsi que le vote des femmes. Qu'il aborde des sujets politiques, sociaux ou culturels, ses textes, bien documentés, présentent toujours un point de vue personnel, souvent ambigu, parce qu'il témoigne à la fois de la pensée de l'élite conservatrice et de son désir de transformer ou du moins de s'adapter à l'évolution de la société. Ainsi, dans un article portant sur le vote des femmes, il affirme d'abord qu'«[e]n principe, le suffrage féminin est mauvais et condamnable. Il l'est d'ailleurs comme le suffrage universel lui-même, dont il est la conséquence logique¹⁹». Au fil de l'article, cependant, il nuance son assertion et conclut par ces mots : «Les femmes peuvent et doivent voter. [...] Nous ne dirons pas, loin de là, que l'intervention des femmes dans la politique est un bien, mais, puisque nous l'avons, il faut savoir en tirer la plus grande somme de bien possible²⁰.»

En plus de ce travail au *Droit*, il publie des poèmes dans *La Revue moderne*, *La Revue nationale*, *Les Annales d'Ottawa*,

L'Almanach littéraire de l'Est et signe, à l'occasion, des articles dans d'autres journaux comme *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Il rencontre à Ottawa Louella Tobin, fille de feu John Tobin. Elle devient rapidement amoureuse de lui. C'est d'ailleurs elle, semble-t-il, qui lui fait la grande demande²¹. Et c'est ainsi que, le 16 avril 1923, *Le Droit* annonce la bénédiction de son mariage. Son salaire passe alors à vingt-deux dollars par semaine, ce qui était peu, compte tenu de ses nouvelles responsabilités. Le couple aura deux filles, une née en 1924, Louella, et une autre en 1933, du nom de Marcelle. Le couple se sépare vers la fin des années 1930. Le mariage fut par moments houleux, mais Bernard a laissé peu de témoignages de sa vie amoureuse.

Outre un salaire insuffisant, d'autres facteurs vont le pousser à quitter *Le Droit*²². Il y a cette possibilité trop lointaine d'obtenir le poste de rédacteur en chef, étant donné que Gautier n'est que de cinq ans son aîné. Le retour de Fulgence Charpentier qui devient aussi adjoint au rédacteur ne simplifie pas la situation. Comme *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* vient de fusionner à *La Tribune*, le poste de rédacteur en chef s'ouvre et il le décroche, ce qui lui permet de revenir dans la ville de ses ancêtres et d'occuper un poste lui donnant non seulement plus de responsabilités mais aussi plus de latitude. Il débute le 4 juin 1923 et y restera quarante-sept ans, soit jusqu'au 1^{er} juin 1970. De vingt-cinq à soixante-douze ans, sa destinée est liée à celle de ce journal qui lui assure son gagne-pain. Il contribue à en rehausser la qualité.

Une période d'intense activité littéraire : 1923-1933

Les dix prochaines années voient l'explosion littéraire de Bernard. Ses romans, qu'il qualifie lui-même de régionalistes et non de romans du terroir²³ sont ancrés dans le milieu canadien, que celui-ci soit urbain, comme Saint-Hyacinthe dans *L'Homme tombé* ou Ottawa dans *La Maison vide* ou bien rural comme dans *La ferme des pins* et *La terre vivante*. L'essentiel, pour lui, c'est de s'inspirer

des paysages, du climat, des moeurs canadiens et cela inclut même le langage qui doit correspondre à celui utilisé au Canada français au lieu d'imiter le *bon parler français* de France. Ainsi, notre littérature se démarquera de la littérature française et extériorisera véritablement l'âme du peuple.

Il publiera six romans, un recueil de nouvelles et un autre de critiques²⁴. Et si ses romans ont pris le chemin des oubliettes, il n'en demeure pas moins qu'il rafla plusieurs distinctions : trois fois, il remporte le prestigieux Prix David (soit pour *L'Homme tombé*; pour *La terre vivante* et pour *Juana, mon aimée*²⁵) et six fois celui du Concours d'Action intellectuelle (organisé par l'Action catholique de la jeunesse canadienne) avant l'âge de trente-cinq ans, âge limite fixé pour son obtention. Tout comme ses éditoriaux au *Droit*, ses romans témoignent de cette ambivalence entre une idéologie conservatrice aux valeurs morales strictes et austères et un net besoin de s'en démarquer. Dans *L'Homme tombé*, par exemple, le personnage principal croule sous l'influence d'une femme mondaine dont les après-midi se passent au cinéma et pour qui les vedettes américaines représentent un mode de vie des plus enviables. Si cet aspect de l'histoire cadre admirablement bien avec les valeurs traditionnelles, cela ne doit pas nous dissimuler que Harry Bernard fut l'un des premiers romanciers à prendre conscience de l'importante influence du cinéma sur le comportement humain et, conséquemment, sur l'évolution de la mentalité²⁶.

Tout en explorant l'écriture romanesque, Bernard publie également dans d'autres journaux et revues²⁷. Au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, non seulement signe-t-il l'éditorial, mais il s'occupe aussi de la chronique «En marge des événements», calquée sur «Au jour le jour» du *Droit* et dans laquelle il aborde divers sujets sociaux et notamment les questions littéraires.

En 1928, jugeant sans doute la littérature trop à l'étroit sous cette rubrique dont elle partage la vedette avec tous les autres sujets de l'actualité, il en implante une nouvelle : «Le Courrier littéraire». Son but? Présenter des livres aux lecteurs

afin de les inciter à lire davantage. Bien qu'il y fasse la recension de toutes sortes de livres (documents touristiques, relations de voyage, etc.) il y privilégie la littérature canadienne-française. «Le Courrier littéraire» se transformera en «Livres nouveaux» le 30 mai 1930. Toutefois, les articles informatifs publiés sous cette nouvelle appellation n'étant généralement pas signés, on ne peut les lui attribuer. Et ce n'est plus qu'occasionnellement, en éditorial, qu'il se penche sur certains ouvrages généraux.

Afin de donner un aperçu de ses critiques littéraires, présentons les textes qu'il publie en 1929. Dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, on compte vingt-cinq articles, la plupart sous la rubrique «Le courrier littéraire». L'important, pour lui, c'est de faire lire les gens afin de rehausser la culture du peuple canadien-français. Cela se reflète dans l'ouverture de ses textes à des livres non littéraires tels *Les papillons diurnes de la province de Québec* de V.-A. Huard, *Les Généalogies des familles du Richelieu* de G.-A. De Jordy ou *Nos intérieurs de demain* de J.-M. Gauvreau, livres qui traitent respectivement d'entomologie, de généalogie et du meuble. Voulant aussi susciter la réflexion, il signale et commente la parution d'ouvrages se préoccupant d'éducation, de philosophie, de langue, d'histoire. Il reste toutefois que c'est aux oeuvres littéraires qu'il consacre la majorité de ses textes. On note un changement important par rapport à ses débuts, dans les années 1916-1919: à quelques exceptions près, il se restreint aux ouvrages poétiques ou romanesques canadiens-français, indiquant ainsi sa volonté de développer la littérature canadienne et de la faire lire.

Cette même année, il publiera son seul ouvrage critique²⁸ qui se compose d'articles de fond dont certains ont déjà été publiés tels ceux sur la jeune poésie, l'idée baudelairienne au Canada, le régionalisme, la langue et la culture etc. Un certain nombre d'écrivains canadiens y verront également une critique de leur oeuvre : Blanche Lamontagne, Louis Dantin, Jules Fournier, Robert deRoquebrune, Jean Chauvin, Émile Coderre de même que deux écrivains français,

soit Émile Baumann et Charles Silvestre. Cette esquisse rapide de ses activités critiques durant l'année 1929 marque bien l'étendue de ses connaissances et ses préoccupations non seulement pour la littérature canadienne-française mais pour tout ce qui s'écrit.

Mais il trouve hasardeux de faire de la critique. En réponse à Jean-Charles Harvey qui lui dit avoir songé à abandonner la critique des livres canadiens car il «comptait tellement d'amis parmi les auteurs [qu'il se voyait] dans l'impossibilité d'être vrai et franc»²⁹, Bernard écrit qu'il comprend son hésitation :

Je vous avoue que j'ai souvent ressenti la même impression de malaise, et je me demande souvent, comme vous, ce qu'il est opportun de faire: ou faire de la littéraire honnête, ou perdre ses amis? Je ne suis pas prêt à répondre. Evidemment, si l'on ne se place qu'au point de vue de l'art, la première solution s'impose. Mais ce n'est pas là toute la question. Il faudrait trouver un moyen terme, qui respectât ceci comme cela³⁰.

Est-ce pour cela qu'il abonnera la critique littéraire pendant presque une dizaine d'années?

Son mentor, Lionel Groulx, relit ses textes et les commente abondamment, l'obligeant parfois à réécrire de larges parties de ses romans³¹. Dans ses *Mémoires*, Groulx précise que leur correspondance remonte au temps où il est encore au *Droit* et rédige ses premières véritables critiques :

En sa lettre du 14 décembre 1922, il m'envoie un article sur Âmes et paysages de Léo-Paul Desrosiers (...). Ce sera le début d'une correspondance de dix ans et d'une collaboration continue où le jeune romancier va m'imposer le rôle de mentor ou d'un directeur intellectuel. Il me soumettra ses manuscrits; je m'efforcerai de lui enseigner sa technique d'écrivain sinon de romancier³².

Leurs échanges sont francs et Groulx ne se montre jamais complaisant, comme en témoigne joliment ce passage :

Je n'irai pas jusqu'à dire, comme quelques-uns, que votre talent s'affirme plus à son aise dans la critique que dans le roman. Je persiste à considérer votre *Terre vivante* comme l'une des créations romanesques les mieux construites et les plus charmantes de notre littérature. Mais peut-être en vos Essais, comme en vos romans, subissez-vous jusqu'à l'excès la discipline, je devrais dire le joug de votre raison. On voudrait plus de spontanéité, plus de coups d'aile plus de vigueur, plus souvent l'écrivain qui écrit avec toutes ses facultés, toute son âme³¹.

C'est d'ailleurs à la demande de Lionel Groulx qu'il devient l'un des fondateurs et le premier rédacteur en chef de la nouvelle revue *L'Action nationale* qui paraît en janvier 1933 et dans laquelle il publie quelques poèmes et articles de fond. Comme il faut donner une orientation à la revue, il consulte certains membres influents du clergé, soit l'évêque de Rimouski, M^{gr} Courchesne³⁴ et l'archevêque de Québec, qu'il connaît depuis son séjour à Ottawa où le futur cardinal Villeneuve³⁵ avait exercé son sacerdoce. Son rôle à *L'Action nationale* est ingrat car il reste discret. Il identifie des sujets, trouve des auteurs et les convainc de faire parvenir un texte. Bernard sait être persuasif : «Vous êtes probablement très occupé, mais il n'y a que les hommes occupés à qui l'on demande du travail et des sacrifices³⁶.» Le lendemain du jour de l'An 1933, par exemple, il rédige plus d'une douzaine de lettres à des collaborateurs potentiels.

L'examen de son imposante correspondance révèle qu'entre 1929 et 1933, il entretient plusieurs contacts personnels avec les écrivains. À Simone Routier, en qui il reconnaît une poétesse de talent, il donne des conseils³⁷, tout comme à Clément Marchand qui restera un bon ami. Jean Bruchési fait aussi partie de ses amis intimes; ils militent ensemble pour la valorisation des livres canadiens. Avec Jean-Charles Harvey, les discussions portent surtout sur la difficulté de la critique littéraire. La plus riche correspondance littéraire est sans contredit celle avec Alfred DesRochers. Ils s'envoient des poèmes de leur cru en cherchant dans les commentaires de l'autre une critique sans complaisance et se développe ainsi, au fil des ans,

une solide amitié pour le moins insolite : Bernard, catholique convaincu et DesRochers, paillard et bon vivant!

Malgré les encouragements admiratifs d'un DesRochers et d'un Dantin qui trouvent que ses «vers planent très haut et sont parmi les meilleurs, sinon les meilleurs de toute notre littérature versifiée³⁸», Bernard ne publiera jamais de recueil de poésie³⁹. Pourtant, il remporte un troisième prix lors du Concours de la *Société des poètes*. DesRochers, membre du jury, l'en informe le 8 avril 1929 : «vous avez décroché le troisième prix avec votre poème “Que j'aime le changeant visage” (c'est au moins le titre qu'on a lu en public), le seul à mon goût qui méritait une récompense, parce qu'il avait de la forme et de la pensée⁴⁰».

Surplus de travail, tourments familiaux, responsabilités accrues, *Le Courrier* annonce, le 22 décembre 1933 que «son directeur, M. Harry Bernard, assez gravement malade depuis jeudi dernier, a été incapable depuis de s'occuper de tout travail de bureau⁴¹.» Il souffrait d'une otite interne et a dû subir une opération de la mastoïde. Selon ses propres dires, il «s'est balancé entre la mort et la vie, pendant quelque chose comme six semaines⁴².» Il ne reviendra au travail que le 21 mai 1934 et de façon progressive. Jamais plus Harry Bernard n'acceptera ce rythme de travail infernal et 1934 marque ainsi une rupture dans sa carrière.

Homme d'affaires et homme de conviction politique

Cette rupture prend plusieurs formes. Il y a l'abandon de *L'Action nationale*, en décembre 1934 qu'il justifie dans deux lettres adressées à l'administrateur de la revue, le jésuite Joseph-Papin Archambault⁴³. Abandon aussi de l'écriture romanesque : le roman sera pendant longtemps délaissé et ses critiques littéraires seront presque absentes jusqu'en 1941. L'homme de lettres prend une pause, l'homme d'affaires émerge. Nommé en 1935 gérant de la Compagnie d'imprimerie et comptabilité Ltée de Saint-Hyacinthe, qui édite *Le Courrier de St-Hyacinthe*⁴⁴, Bernard veille désormais à la santé financière du journal et de son imprimerie.

Sur un plan plus personnel, les documents disponibles nous amènent à penser qu'il dispose de peu de liquidités. Ainsi en juillet 1933, il se départit, pour un peu plus de mille dollars de ses cinquante actions du géant du nickel Inco⁴⁵. L'année suivante, il rachète les terrains que son père possède à Sainte-Geneviève dans l'ouest de Montréal, mais «au prix de 1\$ et d'autres valables considérations que le vendeur aux présentes reconnaît avoir reçues de l'acquéreur (...) avant ce jour⁴⁶.» Il les revendra au moment de l'agrandissement de l'aéroport de Dorval. L'homme n'est pas riche et ne le sera jamais.

Pour mieux défendre les intérêts de son journal, il participe à la fondation, en 1932, de l'Association des hebdomadaires de langue française. Au départ, l'organisme vivote, aux dires mêmes de Bernard⁴⁷. Néanmoins, «[s]es membres sentaient un vague besoin de s'unir, de se serrer les coudes, la nécessité de pouvoir présenter un front uni, à un moment donné, dans la poursuite d'une idée, la défense de certains intérêts⁴⁸.» Mais progressivement, les rencontres des gérants et des directeurs développent des rapports d'amitié et de collaboration dont Bernard tirera beaucoup profit.

Son implication au sein de cette Association s'accroîtra. Membre du conseil d'administration en 1936-1937, il se préoccupe essentiellement du dossier des contrats collectifs régissant les salaires des ouvriers d'imprimerie. En octobre 1937, il se rend à Québec avec deux autres membres pour défendre leurs intérêts⁴⁹. En effet, le contrat collectif qui régissait les salaires dans les imprimeries à Montréal et dans un rayon de cent milles prenait fin. Et ce contrat, qui stipulait un salaire minimum de vingt-quatre dollars par semaine pour quarante-huit heures de travail faisait bien l'affaire de l'Association, mais non des imprimeurs de Montréal. Ces derniers voulaient améliorer les salaires tout en incluant les imprimeurs ruraux afin d'éviter une concurrence déloyale. Bernard consacra cinq éditoriaux à ce sujet et finira par obtenir gain de cause en maintenant le statu quo pour les imprimeurs ruraux⁵⁰.

Mais ce n'était que partie remise. Dès juin 1939, la Fédération nationale catholique des métiers de l'imprimerie, de concert avec les

maîtres imprimeurs de Montréal, repart en guerre contre les hebdomadaires ruraux en laissant courir le bruit qu'ils paient mal leurs ouvriers⁵¹. En vue de préparer la réplique des hebdomadaires, Bernard s'informe auprès des membres sur les salaires versés aux employés de leur imprimerie. Parallèlement, il mène une campagne d'opposition dans son journal en signant plusieurs éditoriaux⁵² contre l'imposition d'un salaire minimum prohibitif. Ses prises de position l'ont sans doute aidé à devenir président de l'Association au mois d'août 1939⁵³.

Au cours de son mandat d'un an, Bernard reprend l'alliance que l'Association avait scellée avec les journaux anglophones en 1937. Après avoir assisté, le 19 janvier 1940, à une réunion avec le ministre du Travail à Québec⁵⁴, il poursuit des pourparlers avec R.A. Giles, représentant de la *Canadian Weekly Newspaper Association, Quebec Division*. Leur position commune s'avérera décisive, selon l'aveu même de politiciens libéraux alors au pouvoir à Québec⁵⁵ : refus catégorique d'être assujettis aux contrats collectifs en vigueur⁵⁶. Leur mémoire du 15 mars, adressé au premier ministre et au ministre du travail, portera fruit⁵⁷.

Non seulement Bernard se comporte-t-il en homme d'affaires, mais il a modifié considérablement les orientations politiques de son journal. Encore en 1934, il affirmait la nécessité de maintenir les journaux «libres, indépendants des politiciens, capables de nommer franchement les choses par leur nom, d'apprécier les faits à leur valeur, les hommes à leur stature vraie⁵⁸.» Même si, depuis son arrivée, son journal s'oppose à son concurrent *Le Clairon* de Téléphore-Damien Bouchard, membre influent du gouvernement Taschereau, et qu'il avoue lui-même dans ses mémoires qu'il a rompu avec la tradition familiale libérale⁵⁹, Bernard avait réussi jusqu'alors à conserver une certaine neutralité⁶⁰ qui agaçait pourtant certains conservateurs⁶¹. Mais la tourmente politique du milieu des années 1930 finit par l'entraîner. C'est ainsi qu'en juin 1935, il rencontre un membre important de l'organisation de Maurice Duplessis, Jean Martineau, et qu'il accepte d'organiser une rencontre politique à Saint-Hyacinthe⁶². Il ne faut plus s'étonner que le 15 novembre,

Bernard se prononce nettement en faveur de l'Action libérale nationale, le parti des jeunes réformistes qui ont quitté le Parti libéral et qui allait sous peu se fusionner au Parti conservateur de Maurice Duplessis pour former l'Union nationale⁶³. Les attaques du *Courrier* contre *Le Clairon* et Bouchard deviennent systématiques. Sa chronique «En marge des événements» se transforme rapidement en une tribune bêtement partisane⁶⁴. À compter du 28 août 1936 et de façon presque régulière, il signe, sous un pseudonyme qui le rendra célèbre par la suite, soit «L'Illettré», une chronique qui s'intitulera, après un certain temps, «Les Cornichonneries du Clairon». Les accusations de patronage, de mensonges, d'irrégularités y abondent. Cette chronique cesse finalement de paraître le 1^{er} juin 1937. Tout cela fait peut-être partie d'une stratégie afin de mieux commercialiser son journal, qui dès l'automne 1935, se transforme pour attirer davantage le lecteur⁶⁵. Nous sommes néanmoins loin des textes sociaux, culturels et de politique étrangère auxquels Bernard avait habitué ses lecteurs.

En fait, son approche partisane est telle qu'il en vient même à appuyer l'infâme loi du cadenas. Dans un éditorial du 2 décembre 1938, Bernard, après avoir précisé que Duplessis «ne rêve ni de dictature, ni de fascisme⁶⁶», conclut en affirmant : «Quoi qu'en pensent et disent les adversaires du gouvernement d'Union nationale, la loi du cadenas paraît excellente.» En outre, ses textes sont repris dans le journal de l'Union nationale, *Le Temps*, et il participe longtemps à la rédaction de discours et devient un ami de Daniel Johnson qui était d'ailleurs conseiller juridique de l'Association des hebdomadaires.

Bernard restera toute sa vie un fidèle allié de l'Union nationale. Il exigera même de son ex-collègue du *Droit*, Edgar Boutet, qu'il vient d'engager à titre de courriériste parlementaire à Québec, que ses articles soient favorables à l'Union nationale «et surtout antilibéraux⁶⁷.» Cela vaudra d'ailleurs à Bernard certaines faveurs qui prennent la forme de voyages à l'étranger offerts par le gouvernement du Québec⁶⁸. Comme le mentionnait J.-Ernest Laforce :

C'est dommage qu'à l'Union Nationale on n'ait pas songé à utiliser vos talents sur un théâtre [sic] plus vaste. Un jour où il y aurait eu moyen d'acquiescer LA PRESSE à d'assez bonnes conditions, et LA PATRIE avec, j'avais fortement conseillé à M. Duplessis, s'il se décidait à acheter ces journaux de vous en confier la haute direction. L'idée lui avait souri, mais il ne se décida pas à ces transactions⁶⁹.

En dépit des nombreux services rendus à l'Union nationale, Bernard restera confiné à Saint-Hyacinthe là où, semble-t-il, on avait besoin de lui⁷⁰. Tout en maintenant ses activités politiques, Bernard prend un nouveau virage après son mandat de président de l'Association des hebdomadaires. L'intellectuel reprend du service.

L'Illettré et le docteur en littérature

En 1942, il obtient une licence en lettres qui s'avère utile pour son admission à la Société Royale du Canada. Comme l'admission est conditionnelle à l'appui d'au moins trois membres, il pouvait déjà compter sur son réseau d'amis : Jean Bruchési, Léo-Paul Desrosiers, Lionel Groulx, Donatien Frémont, Séraphin Marion et Maurice Hébert. C'est ainsi qu'il fut élu en mai 1943 en même temps que son bon ami Claude Melançon⁷¹. Déjà Esdras Minville lui demande son appui pour être admis à son tour en octobre 1943⁷².

Ses études doctorales prendront plus de temps. Toujours convaincu de l'importance du régionalisme, c'est à ce sujet qu'il consacre sa thèse. Bénéficiant d'une bourse de la Fondation Rockefeller, il entreprend, à l'automne 1943, un long voyage aux États-Unis afin de rencontrer des professeurs de littérature de différentes universités. Le journaliste profite de son périple pour rédiger des notes de voyage qui paraissent régulièrement dans *Le Courrier* et qui mettent l'accent sur la présence canadienne-française en terre américaine. C'est en avril 1947 qu'il termine la rédaction de sa thèse intitulée «Le roman régionaliste aux États-Unis (1913-1940)» et en mars 1948 qu'il reçoit son doctorat. La maison d'Éditions Fides la publiera l'année suivante⁷³.

Tout en étudiant et en travaillant à plein temps au *Courrier*, Bernard lance, en décembre 1941, une chronique littéraire qui sera publiée pendant plus de trente ans, chronique qu'il signe de son pseudonyme, L'Illettré. Grâce à l'Association des hebdomadaires, Bernard peut compter sur la collaboration de nombreux directeurs de journaux qui diffusent sa chronique. Les ententes conclues resteront toujours les mêmes : «Vous publiez ou vous ne publiez pas, mais vous me payez à la fin de chaque mois⁷⁴» : un dollar par chronique hebdomadaire. Plus d'une quinzaine de journaux accepteront; il s'agit notamment du *Bien public*, du *Droit*, du *Travailleur* de Worcester, de *La Liberté* et *Le Patriote* de Winnipeg, du *Carillon* d'Hawkesbury, du *Lingot* d'Arvida, de *La Revue de Granby*, de *La Tribune* de Sherbrooke et de *La Parole* de Drummondville. En quelques années, ses textes seront publiés à cent mille exemplaires.

Voilà donc qu'il revient à la critique, après dix ans d'absence. Cependant, ses textes ont changé. L'Illettré ne manifeste plus le même sens critique : il se contente plutôt de faire connaître les oeuvres et les écrivains au public. Le critique devient quelque peu publiciste, manifestant ainsi son sens du marketing et poursuivant son but d'inciter à la lecture et d'encourager le goût de la culture chez ses compatriotes. En tant que directeur du *Courrier*, sans doute a-t-il pris davantage conscience de l'impact du journal et des revues sur la population. Quand il demande un poème à Alfred Desrochers, en 1932, pour le faire paraître dans le premier numéro de l'*Action nationale*, il lui souligne que cela lui fera «quelque publicité»⁷⁵. Ailleurs, il remercie Albert Lévesque, son éditeur, du communiqué relativement aux prix David qu'il a remportés et de la publicité qui en résultera⁷⁶. Ces faits montrent bien que Bernard n'est pas seulement un écrivain mais un homme d'affaires soucieux de mettre ses écrits et ceux des autres en valeur.

Les textes de l'Illettré abondent en ce sens. Voyons brièvement en quoi ils consistent en s'arrêtant sur ses textes de 1949. Cinquante et un articles non plus concentrés sur la littérature canadienne-française comme ceux de l'année 1929 étudiée plus haut, mais

s'intéressant autant aux volumes et auteurs américains, latino-américains, européens, canadiens. Tous les genres y passent: de l'histoire d'une sainte Thérèse d'Avila à un court voyage en Amérique latine, en passant par Buffon, Balzac, Jean-Paul Sartre, Jane Austen, Margaret Mitchell, Emily Brontë, etc.

À compter des années 1960, plusieurs journaux cessent de publier sa chronique de sorte qu'en 1968, seulement sept d'entre eux continuent à faire paraître ses analyses. Quatre ans plus tard, ils ne sont plus que quatre, incluant bien sûr *Le Courrier* où il ne travaille plus depuis juin 1970. Pour des raisons de santé, Bernard met fin à cette chronique en mai 1973⁷⁷ après en avoir rédigé plus de mille six cents.

Boulimique de lecture, Bernard possède une bibliothèque hors du commun⁷⁸ qu'il a constituée par des commandes de livres régulières adressées à des libraires parisiens, new-yorkais et autres. Comme il l'affirme lui-même : «[J]'ai dans mes livres des collections qu'on ne trouve nulle part ailleurs : une centaine d'ouvrages sur l'Autriche-Hongrie, presque autant sur la Turquie, en français et en anglais⁷⁹.»

Un retour au roman

Une fois sa thèse terminée, Bernard dispose de plus de temps et reprend ses projets d'écriture. Il se lance dans la rédaction d'un nouveau roman, *Les jours sont longs*, qu'il soumet au concours du Cercle du Livre de France en 1950. Le choix d'un gagnant s'avère difficile. Le prix du Cercle du livre de France ayant été octroyé à Bertrand Vac pour *Louise Genest*, après plusieurs scrutins, les membres du jury recommandèrent que l'on publie également les autres finalistes⁸⁰. C'est ainsi que les Éditions décidèrent de décerner le prix à Vac mais d'ouvrir un autre concours où les lecteurs eurent à se prononcer. En fait, dès l'été 1950, Pierre Tisseyre, directeur du Cercle du livre de France, avait pressenti la difficulté de choisir un gagnant; c'est pourquoi il avait proposé à Bernard de partager le

prix : «[S]'il était impossible de réconcilier les différents partisans d'ouvrages se tenant de très près, [pourquoi] ne pas diviser le Prix entre deux gagnants⁸¹?» Comme cette suggestion ne fut pas retenue par le comité, il fallut trouver une autre solution, d'où cette idée d'un prix des lecteurs⁸² que Bernard remporta en janvier 1951⁸³.

Déjà un nouveau manuscrit est en chantier : *Une autre année sera meilleure*. Sous un nom d'emprunt, il l'inscrit au même concours. En septembre 1951, Tisseyre le prévient que la lutte sera serrée. «Je crois toutefois que vous avez un concurrent très sérieux avec *Évadé de la nuit* qui est l'oeuvre d'un jeune employé de Radio-Canada⁸⁴.» André Langevin remporte le prix et Bernard devra se contenter de faire publier son manuscrit sous forme de feuilleton l'année suivante⁸⁵.

À l'été 1952, il soumet un nouveau manuscrit, *Le remplaçant*, encore une fois sous un nom d'emprunt⁸⁶. Mais le verdict est négatif et il échoue dans sa tentative de le faire publier par Paul Michaud de l'Institut littéraire du Québec⁸⁷. Qu'à cela ne tienne, en 1953, il présente *Dans le bleu du matin*⁸⁸. Le même sort l'attend; Langevin l'emporte encore avec *Poussière sur la ville*.

Ces échecs répétés mettront un terme à sa carrière de romancier. Bernard en sort meurtri et désabusé. Incapable de se remettre en question, il blâmera plutôt la télévision qui, selon lui, provoque une érosion culturelle dont les conséquences se manifestent par une diminution du lectorat et, en bout de course, le refus de ses manuscrits :

Avec l'avènement de la télévision, la littérature n'existe à peu près plus. Les éditeurs n'osent plus accepter un roman, un recueil de nouvelles ou de poèmes, etc. Les gens ne lisent plus, parce qu'ils regardent les images de la TV et les éditeurs ne veulent plus miser sur un manuscrit. [...] Nous avons l'impression que la télévision plus encore que la radio, est en train de tuer la littérature, et en même temps la culture générale et le goût⁸⁹.

Le naturaliste

Pour être marquée de plusieurs ruptures, la carrière de Bernard n'en conserve pas moins une constante : sa curiosité pour la nature. Selon lui, la connaissance des noms des plantes, des arbres et des animaux permet à l'écrivain de mieux situer le décor de ses récits. « Quand on décrit un paysage [...] que le cadre de l'oeuvre s'y prête, je demande simplement qu'on n'écrive pas de bêtises [...]. Et je crois que, pour décrire la nature canadienne sans commettre de sottises, il vaut mieux connaître cette nature que de ne pas la connaître⁹⁰. » L'importance accordée à la description de la nature canadienne dans ses romans s'insère parfaitement dans l'approche régionaliste qu'il a défendue toute sa vie.

Mais ce n'est pas par devoir que Bernard accumule au fil des ans des connaissances en sciences naturelles. Ses vacances annuelles sont toujours consacrées à des excursions de pêche et de longues randonnées en forêt avec cartes et boussole. C'est là qu'il se ressource et refait ses forces. Quand l'Association des auteurs du Canada⁹¹, – dont il fait partie et à laquelle il siège comme directeur – l'invite à une réunion officielle en 1931, il répond à Robert Choquette : « J'avoue que je me sens bien plus à l'aise à courir les champs et les grèves, de grandes bottes aux pieds⁹². » Quand, en 1940, il doit organiser la tenue du prochain congrès de l'Association des hebdomadaires, il choisit Notre-Dame-de-Pontmain, dans les Laurentides, où il sera possible de « lancer la ligne » entre les délibérations.

Peu à peu, Bernard devient en quelque sorte un expert que l'on consulte occasionnellement. Ainsi Ovila Fournier, un ami et professeur à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, lui demande des références sur les rongeurs⁹³, ce qui lui vaudra une réponse fort bien étayée⁹⁴. En 1950, c'est au ministère de la Chasse et de la Pêche qu'il envoie ses observations sur les écureuils, observations qui étonnent par la qualité des remarques soumises.

Bernard signera deux oeuvres majeures dans ce domaine, soit l'*ABC du petit naturaliste canadien*⁹⁵ (textes de vulgarisation

scientifique pour les jeunes, qui paraît en plusieurs fascicules en 1936; d'autres s'y ajouteront au cours des années 1940) et *Portages et routes d'eau en Haute-Mauricie* (1952) dans lequel il relate ses nombreuses excursions. En outre, il contribue sporadiquement à de nombreuses revues tels *La vie au grand air*, la *Revue chasse et pêche*, *Forêt et conservation*, les *Cahiers de chasse*, *Le Petit almanach du chasseur et du pêcheur*. À la fin des années 1960, il parvient même à faire publier des articles de même teneur dans une revue de médecine, *Le Mauricien médical*.

Comme en témoigne la correspondance, sa carrière de naturaliste amateur a l'effet d'un baume sur les plaies laissées par les échecs du romancier au cours des années 1950 et par les critiques essuyées tout au long de sa vie. Même la carrière de journaliste semble l'avoir laissé amer. À Clément Marchand, il explique pourquoi il a pris sa retraite, après quarante-sept ans au *Courrier* : « [P]arce que j'ai 72 ans révolus depuis mai; que je veux recouvrir un peu de liberté; qu'on n'a plus la santé qu'on avait, malgré les vantardises et les illusions entretenues; parce que, surtout, je me sentais lassé, lassé d'écrire chaque jour des choses qui tombaient dans le tonneau sans fond⁹⁶. » Sa définition de la pratique journalistique n'est d'ailleurs guère plus reluisante : « [L]'art d'exprimer une opinion sur des sujets que j'ignore, qui ne m'intéressent pas, et sur lesquels, en somme, je n'ai aucune opinion. Triturer le tout, sans qu'il y paraisse, pour que le lecteur y trouve, avec sa satisfaction, logique, vraisemblance et crédibilité⁹⁷. » Pourtant, on avait déjà souligné ses mérites de journaliste en lui décernant, en 1961, le prix Olivar Asselin⁹⁸. Ce prix, dont il fut le septième récipiendaire et le premier à l'extérieur de Montréal, lui fut décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste pour la qualité de la rédaction des articles et de la présentation typographique du *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Dès sa retraite, de sévères ennuis de santé compromettent les projets de voyage qu'il espérait faire avec sa deuxième femme, Alice Sicotte⁹⁹. Au moment de partir pour Paris, un premier malaise cardiaque : « Je suis donc confiné dans ma petite maison de

retraite paisible, avec instruction de bouger peu, de travailler le moins possible, de m'ennuyer le plus possible¹⁰⁰.» Une thrombose coronarienne, en juillet 1972, laissera davantage de séquelles. Finalement, il s'éteint le 17 mai 1979.

La carrière de Bernard ne peut se résumer à une seule dimension. Certes, il fut journaliste catholique, défenseur d'une littérature authentiquement canadienne-française et naturaliste amateur toute sa vie, mais il fut aussi conservateur et unioniste à compter de 1935, gestionnaire d'une petite entreprise d'imprimerie, essayiste à la fin des années 1920, critique d'oeuvres occidentales pendant plus de trente ans, romancier acharné pendant une quinzaine d'années et étudiant universitaire au cours des années 1940.

Dans tout cela, ses romans, qui pourtant l'ont fait connaître à son époque et lui ont permis de figurer dans quelques dictionnaires, n'occupent finalement qu'une place secondaire. Cette biographie a bien démontré l'éclectisme de cet homme à travers une seule constante : l'écriture de cet homme de lettres. Plus de deux mille éditoriaux de toutes sortes, au delà de mille six cent chroniques de l'Illettré, des comptes rendus, des romans, des critiques littéraires, des nouvelles, des textes de vulgarisation scientifique, des poèmes, des contes, des discours politiques, des milliers de lettres à des clients, à des connaissances, à des collègues, à des amis, à des parents.

Bien que le nationalisme ait dominé sa pensée, en tant qu'intellectuel, ses réflexions dépassaient largement cette seule thématique. Il s'intéressait aussi à la poésie comme mode d'expression de l'âme humaine et avait une passion pour les sciences naturelles, pour la littérature étrangère (particulièrement américaine) et pour le développement d'un public lecteur éclairé.

NOTES

¹ Voir notamment, Jean-Paul Lamy, «*L'homme tombé*, roman de Harry Bernard», dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Tome II, 1900-1939, Montréal, Fides, 1987 [1980], p. 573; Jacques Cotnam, «Bernard, Harry», dans *The Oxford Companion to Canadian Literature*, Toronto, Oxford University Press, 1997 [1967], p. 96-97; Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal, Fides, 1976, p. 57-58 (que ces auteurs reprennent dans le *Dictionnaire des auteurs de la langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989, p. 120-121).

² Ainsi Pierre de Grandpré, *et al.*, dans leur *Histoire de la littérature française du Québec*, Tome II (1900-1945), Montréal, Beauchemin, 1968, 390 p., ne lui consacrent même pas de notice biographique; Roger Duhamel, dans le *Manuel de la littérature canadienne-française*, (4^e éd.), Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique, 1967, p. 146, avait fait mieux de même que Gérard Tougas dans son *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, p. 245.

³ Gaston Désaulniers, *Étude de l'espace dans l'oeuvre romanesque d'Harry Bernard*, mémoire de maîtrise (Littérature), Université du Québec à Trois-Rivières, 1974, 168 p. Un autre mémoire peut être également mentionné, celui de Janine Boynard-Frot, *Structure du roman à thèse dans Les jours sont longs d'Harry Bernard*, mémoire de maîtrise (Littérature), Université de Sherbrooke, 1974, 142 p.

⁴ Robert Lahaise, *Une histoire du Québec par sa littérature, 1914-1939*, Montréal, Guérin, 1998, p. 343.

⁵ Les Jean-Charles Harvey et Victor Barbeau sont beaucoup plus à la mode (voir Yves Lavertu, *Jean-Charles Harvey. Le combattant*, Montréal, Boréal, 2000, 462 pages; Michèle Martin, *Victor Barbeau. Pionnier de la culture journalistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1997, 216 p.; Chantale Gingras, *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, l'Hexagone, 2001, 212 p.

⁶ Daniel Chartier, *L'émergence des classiques*, Montréal, Fides, 2000, p. 288.

⁷ Cette dernière est menée conjointement avec nos deux collègues Georges Bélanger et Yves Lefier.

⁸ France Ouellet, *Répertoire numérique du Fonds Harry-Bernard*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1999, 200 p.

⁹ Nous tenons à remercier madame Marcelle Bernard Morisset de nous avoir autorisés à consulter la correspondance de son père. Notons que Bernard a conservé une copie d'une grande partie des lettres qu'il a envoyées, ce qui rend ce fonds exceptionnellement riche.

¹⁰ Harry Bernard, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* [dorénavant *CdSH*], 3 novembre 1930, p. 1.

¹¹ Harry Bernard à Rémi d'Anjou, 12 mars 1964, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, Fonds Harry-Bernard, [dorénavant BNQ], 298/043/001.

¹² Manuscrit de Harry Bernard, *Souvenirs d'enfance et de journalisme*, 5^e version, chapitre 4, p. 6, BNQ, 298/009/006.

¹³ *Ibid.*, p. 7.

¹⁴ L'entreprise s'appelle la J.H. Bernard Co. Inc., Horace Bernard à Harry Bernard, BNQ, 17 juin 1929, 298/048/013.

¹⁵ Horace Bernard à Harry Bernard, 11 décembre 1930, BNQ, 298/048/013.

¹⁶ Harry Bernard, «Comment j'en vins à écrire», *L'enseignement secondaire au Canada*, vol. XXII (avril 1943), p. 552.

¹⁷ Dossier Harry Bernard, Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe, [dorénavant ASSH], notes manuscrites de l'abbé Pierre-Athanase Saint-Pierre [s.d.].

¹⁸ Dans les biographies, on fait souvent état de cet emploi de courriériste parlementaire. En fait, il ne le fut que quelques mois, avant de devenir adjoint au rédacteur en chef. Il faut admettre que lui-même avait autorisé dans les biographies cette mention qui ne rend pas justice au travail varié et important qu'il effectua au *Droit* pendant quatre ans.

¹⁹ Harry Bernard, «Le vote des femmes», *Le Droit*, 30 novembre 1921, p. 3.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Notes manuscrites de l'abbé Pierre-Athanase Saint-Pierre, [s.d.], ASSH.

²² Harry Bernard, *Souvenirs d'enfance*, *op. cit.*, chapitre 6, p. 3 et 4, BNQ, 298/009/006.

²³ Encore aujourd'hui, plusieurs auteurs assimilent les deux termes que Bernard s'évertue à dissocier. Alors qu'on classe le plus souvent ses romans comme faisant partie du roman de la terre, il affirme avec véhémence qu'il n'a écrit que des romans régionalistes. Nous publie-

rons prochainement un article sur ce sujet.

²⁴ Il s'agit des romans suivants : *L'Homme tombé* (1924), *La Terre vivante* (1925), *La Maison vide* (1926), *La Ferme des pins* (1930), *Juana, mon aimée* (1931), *Dolorès* (1932). Le recueil de nouvelles s'intitule *La Dame blanche* (1927) et le recueil de critiques, *Essais critiques* (1929). Un autre recueil de nouvelles paraîtra en 1935 (*Montcalm se fâche*), mais il s'agit en fait d'une reprise de nouvelles déjà publiées dans *La Dame blanche*, l'ouvrage ne comptant qu'un seul texte inédit, la nouvelle éponyme. Pour un aperçu des auteurs qui l'ont le plus influencé, voir Adrienne Choquette, «Harry Bernard», dans *Confidences d'écrivains canadiens-français*, Notre-Dame des Laurentides, Les Presses laurentiennes, 1976 [1939], p. 19-26. Voir aussi Harry Bernard à Jean Paré, 1^{er} mars 1962, BNQ, 298/047/002.

²⁵ Dans une lettre que lui adresse Jean-Charles Harvey, le 5 octobre 1932, celui-ci, membre du jury, mentionne : «Inutile de te dire que j'étais heureux de contribuer à te donner une récompense pour ton travail, surtout pour ton progrès. La discussion a porté entre toi et Desrosiers (*Nord-Sud*). Il manquait à ce dernier ce que tu possèdes : l'action.», BNQ, 298/046/007.

²⁶ Voir Micheline Tremblay, *La présence du cinéma dans le roman canadien-français (1896-1970)*, Thèse de doctorat, Université Paul-Valéry (Montpellier III), 550 p. Consulter à ce sujet le chapitre 3.

²⁷ Notamment dans *Le Devoir*, *L'Action française*, *L'Apôtre*, *Le Canada français*, *La Revue nationale*, la *Revue de l'Université d'Ottawa*, *L'Almanach littéraire de l'Est*, *Books Abroad - A Quarterly Publication Devoted to Comment on Foreign Books*, etc.

²⁸ Harry Bernard, *Essais critiques*, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929, 196 p.

²⁹ Jean-Charles Harvey à Harry Bernard, le 5 novembre 1929, BNQ 298/046/007. À propos des difficultés de faire de la critique, Bernard écrira à Jeanne Grisé : «Savez-vous que cette question de l'appréciation des oeuvres devient fort épineuse? Ou les critiques feront leur travail avec conscience jugeant les livres avec ce qu'ils croient être leur valeur, et ils perdent leurs amis, s'attirent des inimitiés; ou ils essaieront d'être aimables pour tous, et passeront alors pour des nigauds, ne seront plus écoutés, desserviront les lettres.» Voir lettre de Harry Bernard à Jeanne Grisé, le 12 mars 1930, BNQ, 298/046/006.

³⁰ Harry Bernard à Jean-Charles Harvey, le 6 novembre 1929, BNQ 298/046/007.

³¹ Cela avait d'ailleurs été évoqué dans l'ouvrage récent dirigé par Jacques Michon, *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle. La naissance de l'éditeur, 1900-1939*, vol. 2, Saint-Laurent, Fides, 1999, p. 259-261. Quelques années auparavant, Pierre Hébert avait également présenté quelques lettres de Bernard à Groulx, elles aussi localisées dans le Fonds Lionel-Groulx. Voir *Lionel Groulx et L'Appel de la race*, Montréal, Fides, 1996, p. 74-75.

³² Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome 2 : 1920-1928, Montréal, Fides, 1971, tome II, p. 135; voir aussi Harry Bernard, «Comment j'en vins...», *loc. cit.*, p. 553.

³³ Lionel Groulx à Harry Bernard, 30 décembre 1929, BNQ, 298/046/006.

³⁴ Harry Bernard à M^{gr} G. Courchesne, 21 décembre 1932, BNQ, 298/042/017.

³⁵ Harry Bernard à M^{gr} R. Villeneuve, 21 décembre 1932, BNQ, 298/042/017.

³⁶ Harry Bernard à Antonio Barbeau, 2 janvier 1933, BNQ, 298/042/017.

³⁷ Entre septembre et décembre 1929, les deux s'écrivent près d'une quarantaine de lettres dans lesquelles il est question notamment de son ouvrage de poésie, *L'immortel adolescent* et de la critique que Bernard a rédigée à ce sujet.

³⁸ Alfred DesRochers à Harry Bernard, 5 septembre 1930 (voir aussi ses lettres du 7 et du 19 septembre 1930, BNQ, 298/045/007).

³⁹ Peut-être que la réaction mitigée de Lucien Rainier, appelé à commenter un recueil de ses vers, a-t-elle contribué à décourager Bernard dans cette voie. Voir Lucien RAINIER à Harry Bernard, 18 juillet 1932, BNQ, 298/046/007.

⁴⁰ Alfred DesRochers à Harry Bernard, 8 avril 1929, BNQ, 298/045/007.

⁴¹ «M. Harry Bernard absent du bureau», *CdSH*, 22 décembre 1933, p. 1.

⁴² Harry Bernard à Lucien [?], 2 juillet 1934, BNQ, 298/046/017.

⁴³ Bernard justifie son départ de plusieurs façons. Dans une première lettre datée du 30 juin 1934, il évoque le manque d'appui du comité de rédaction, le fait de ne pas être rétribué, le refus de prendre en considération ses nombreuses suggestions, un système de comptabilité déficient et bien sûr, le fait que sa santé ne lui permet plus de

surcharge de travail. Voir lettre de Harry Bernard à Joseph-Papin Archambault, BNQ, 298/042/018. Dans une autre lettre du 7 décembre, Bernard évoque aussi le fait que la revue a publié, pendant son absence, un article inacceptable contre l'enseignement des sciences naturelles alors que son nom apparaissait encore comme rédacteur. Voir Harry Bernard à J.-P. Archambault, 7 décembre 1934, BNQ, 298/042/018.

⁴⁴ Harry Bernard à L.-A. Bastien, 17 mai 1935, BNQ, 298/043/006 : «depuis près de trois mois [...] mes loisirs se font de plus en plus rares. En plus de la direction du journal, j'ai à voir à toute l'administration de nos ateliers typographiques, ce qui veut dire donner de l'emploi à 15 hommes».

⁴⁵ Copie de la transaction effectuée le 13 juillet 1933, BNQ, 298/048/023.

⁴⁶ Copie de l'acte de vente des terrains de J. Horace Bernard à Harry Bernard, 12 octobre 1934, BNQ, 298/048/002.

⁴⁷ Harry Bernard, «L'Association des Hebdomadaires», *CdSH*, 9 octobre 1936, p. 3.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Voir Harry Bernard, «Les folichonneries du Clairon», *CdSH*, 30 octobre 1936, p. 3.

⁵⁰ Il s'agit des éditoriaux du 2 juillet 1937, du 14 janvier 1938, du 4 mars 1938, du 11 mars 1938 et du 18 mars 1938.

⁵¹ Harry Bernard, «Les Hebdomadaires», *CdSH*, 9 juin 1939, p. 3.

⁵² Voir les éditoriaux du 9 juin, du 16 juin, du 23 juin, du 7 juillet, du 14 juillet et du 11 août 1939 du *CdSH*.

⁵³ J.M. McGee à Harry Bernard, 23 août 1939, BNQ, 298/046/018.

⁵⁴ Harry Bernard, «Communiqué confidentiel aux membres de l'Association», janvier 1940, BNQ, 298/043/003.

⁵⁵ Harry Bernard à Raymond Douville, 17 mars 1940, BNQ, 298/043/003.

⁵⁶ Harry Bernard et R.A. Giles, «Résolution approuvée par l'Association ... et la Canadian...», 10 mars 1940, BNQ, 298/043/003.

⁵⁷ Cette victoire semble cependant être remise en question dès l'année suivante. Le nouveau président de l'Association l'invite, sans succès, à se joindre à lui pour rencontrer le gouvernement en juin 1941. Voir lettre d'Harry Bernard à Charles Robidoux, 25 juin 1941, BNQ, 298/043/003. Et les pressions d'Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, pour

faire taire l'opposition de Bernard en mars 1941 démontrent que le débat se poursuit l'année suivante. Voir lettre d'Alfred Charpentier à M^{gr} P. Desranleau, 3 mars 1941, BNQ, 298/043/004. Finalement, le fait qu'il soit président du comité des Contrats collectifs de l'Association encore en septembre 1950 laisse croire que cette question est toujours débattue. Mais la correspondance conservée n'en fait plus état tandis que Bernard est passé à d'autres champs d'intérêt.

⁵⁸ Harry Bernard, «De la presse de parti», *CdSH*, 26 octobre 1934, p. 1.

⁵⁹ Harry Bernard, *Souvenirs d'enfance...*, chapitre 2, p. 1 et 2, BNQ, 298/009/006.

⁶⁰ L'abbé Saint-Pierre avait bien saisi cette rupture provoquée par son engagement politique lorsqu'il écrivait : «Depuis quelques années, il est au service payé d'un parti politique, (...) ce qui est peu propre à inspirer confiance d'autant moins que plusieurs années durant il avait été indépendant des partis...». Notes manuscrites de l'abbé Pierre-Athanase SAINT-PIERRE, [s.d.], ASSH.

⁶¹ Comme Jean-M. Carette du journal *Le Guide* de Beauce qui, mécontent d'un éditorial, lui écrit en octobre 1934 : «Vous méritez que toute la presse conservatrice rurale proteste contre votre ignorance en ce qui la concerne.» Lettre de J.-M. Carette à Harry Bernard, 28 octobre 1934, BNQ, 298/044/006.

⁶² Jean Martineau à Harry Bernard, 6 septembre 1935, BNQ, 298/046/021.

⁶³ Harry Bernard, «Parti national», *CdSH*, p. 3.

⁶⁴ En dépit de ses prises de bec avec Bouchard, Bernard sera reconnaissant envers lui. Ainsi, en faisant le bilan de sa carrière de journaliste, il déclara : «Le plus beau souvenir que je conserve de mes cinquante années de journalisme, c'est le témoignage que m'a rendu publiquement quelque temps avant son décès M. T.-D. Bouchard», *CdSH*, «Cahier spécial 125e anniversaire», 27 septembre 1978, p. 80.

⁶⁵ En laissant, par exemple, la première page aux nouvelles, pour déplacer la page d'opinion et d'analyse en page trois.

⁶⁶ Harry Bernard, «La loi du cadenas», *CdSH*, 2 décembre 1938, p. 3.

⁶⁷ Harry Bernard à Edgar Boutet, 11 novembre 1966, BNQ, 298/043/011.

⁶⁸ Ainsi en 1957, il participe au Congrès de la presse catholique de Vienne grâce à l'appui de Maurice Duplessis (voir lettre de Harry

Bernard à Maurice Duplessis, 19 août 1957, BNQ, 298/046/001). Il avait participé à un autre congrès du même organisme en 1950 à Rome, probablement avec les mêmes appuis. En 1956, une note manuscrite nous indique que Daniel Jonhson serait intervenu pour lui permettre de se rendre au Festival du Livre de Caracas (voir lettre d'A. Plouffe à Harry Bernard, 29 octobre 1956, BNQ, 298/047/013) tandis qu'en 1959, les billets d'avion pour son voyage à Fort Chimo auraient été à la charge du ministère des Richesses hydrauliques dirigé par Johnson (voir Harry Bernard, *Souvenirs d'enfance...*, chapitre 8, p. 17, 298/009/006).

⁶⁹ J.-Ernest Laforce à Harry Bernard, 17 mars 1961, BNQ, 298/046/013.

⁷⁰ J.-Ernest Laforce à Harry Bernard, 3 juillet 1965, BNQ, 298/046/013.

⁷¹ Cette société le délèguera au premier Festival du livre tenu à Caracas au Venezuela en 1956 à condition qu'il trouve lui-même l'argent pour défrayer le voyage. Bernard en profitera pour visiter sa fille aînée, Louella, qui réside au Venezuela avec son mari depuis le début des années 1950.

⁷² Esdras Minville à Harry Bernard, 8 octobre 1943, BNQ, 298/047/001.

⁷³ Harry Bernard, *Le roman régionaliste aux États-Unis (1913-1940)*, Montréal, Fides, 1949, 389 p.

⁷⁴ Harry Bernard à Roger Lussier, 5 juin 1968, BNQ, 298/046/017. À compter de 1968, Bernard révisera finalement ses prix à la hausse en les majorant à trois dollars.

⁷⁵ Harry Bernard à Alfred DesRochers, 22 décembre 1932, BNQ 298/042/017.

⁷⁶ Harry Bernard à Albert Lévesque, 23 octobre 1934, BNQ 298/046/014.

⁷⁷ Harry Bernard à Marie-Anna Roy, 20 décembre 1973, BNQ, 298/047/011, et Nicole Turcotte à Harry Bernard, 21 mars 1973, 298/046/002.

⁷⁸ Bibliothèque qui impressionne les visiteurs de passage tel Wilson O. Clough, professeur à l'Université du Wyoming. Voir lettre de Wilson O. Clough à Harry Bernard, 3 septembre 1949, BNQ, 298/044/001.

⁷⁹ Harry Bernard à Gilbert Forest, 8 mars 1975, BNQ, 298/046/003.

⁸⁰ Voir le procès-verbal de la «Deuxième assemblée annuelle du jury» du Prix du Cercle du Livre de France tenue le 13 septembre 1950,

Université de Sherbrooke, Archives du GRELQ (Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec).

⁸¹ Pierre Tisseyre à Harry Bernard, 21 août 1950, BNQ, 298/048/003.

⁸² Les autres candidats à ce prix étaient Yves Thériault (*Le dompteur d'ours*) et Charles Hamel (*Solitude de la chair*).

⁸³ Pierre Tisseyre à Harry Bernard, 25 janvier 1951, BNQ, 298/048/003.

⁸⁴ Pierre Tisseyre à Harry Bernard, 14 septembre 1951, BNQ, 298/048/003.

⁸⁵ Harry Bernard, «Une autre année sera meilleure», *Photo-Journal*, XV, 43 (7 février 1952); XVI, 10 (19 juin 1952).

⁸⁶ Jean Bousquet à Harry Bernard, 16 juin 1952, BNQ, 298/043/010.

⁸⁷ Harry Bernard à Paul Michaud, novembre 1952, BNQ, 298/046/010.

⁸⁸ Jean Bousquet à Harry Bernard, 23 septembre 1953, BNQ, 298/043/010.

⁸⁹ Harry Bernard à Jean Urruty, 6 janvier 1957, BNQ, 298/048/004; voir aussi Harry Bernard à Jean-Marie Gauvreau, 10 février 1957, BNQ, 298/047/013 et Harry Bernard à L.-A. Richard, 14 novembre 1959, BNQ, 298/047/008. Bernard n'avait pas tort de constater une diminution du nombre de romans publiés. Si l'on en croit Réjean Beaudouin, leur nombre annuel serait passé de vingt-sept entre 1939 et 1945 à dix-neuf entre 1947 et 1959, puis aurait remonté à quarante entre 1962 et 1965. Voir Réjean Beaudouin, *Le roman québécois*, Montréal, Boréal, 1991, p. 15.

⁹⁰ Harry Bernard à Alfred DesRochers, 20 février 1933, BNQ, 298/042/018; voir aussi Harry Bernard, «Histoire naturelle et littérature», *L'Action nationale*, vol. 1 n° 1 (janvier 1933), p. 18-28.

⁹¹ Bernard est membre de cette Association au cours des années 1930 et il siège même sur le bureau de direction de l'organisme.

⁹² Harry Bernard à Robert Choquette, 16 avril 1931, BNQ, 298/043/012.

⁹³ Ovila Fournier à Harry Bernard, 29 août 1935, BNQ, 298/046/003.

⁹⁴ Harry Bernard à Ovila Fournier, 30 août 1935, BNQ, 298/046/003.

⁹⁵ Ces fascicules, publiés à Montréal aux Éditions Albert Lévesque sont intitulés : *Le petit pêcheur*, *Le petit chasseur*, *Le petit oiseleur*, *Le petit entomologiste*, *Le petit fermier*.

⁹⁶ Harry Bernard à Clément Marchand, 5 octobre 1970, BNQ, 298-046-020.

⁹⁷ *Idem*.

⁹⁸ Voir lettre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à Harry Bernard, 28 février 1961, BNQ, 298/048/001.

⁹⁹ Sa première épouse était morte le 8 juillet 1957 et Bernard se remaria le 19 septembre de la même année. Voir lettre de Harry Bernard au Bureau des passeports du Canada, 21 août 1957, BNQ, 298/043/012.

¹⁰⁰ Harry Bernard à Gaston Roger, 28 septembre 1970, BNQ, 298/047/009.

MENS

REVUE D'HISTOIRE
INTELLECTUELLE
DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

**Mens invite cordialement tous
ses lecteurs à visiter son site
internet**

www.chez.com/mensrhiaf

**On trouve dans ce site les
coordonnées complètes de la
revue, le résumé des articles, le
texte intégral des présentations et
des comptes rendus, ainsi que
plusieurs autres renseignements
utiles.**

JULES HELBRONNER (1844-1921) : PÈRE DE LA CONSCIENCE OUVRIÈRE MONTRÉALAISE ET INTELLECTUEL ENGAGÉ

MÉLANIE MÉTHOT
Département d'histoire
Augustana University College

RÉSUMÉ

D'origine française, le journaliste Jules Helbronner (1844-1921) fut l'un des plus importants réformateurs sociaux montréalais du début du XX^e siècle. En effet, il consacra une importante part de ses écrits aux questions touchant la classe ouvrière, cernant ses problèmes tout en leur proposant des solutions. Dans l'ensemble, son objectif était d'accorder un réel pouvoir politique, économique et social au prolétariat. Rarement condescendant à l'égard des travailleurs, Helbronner cherchait à développer une réelle conscience ouvrière. Il tenait également à réduire, voire même à éliminer, la dépendance des ouvriers envers les élites de la société. Les réformes que Helbronner prônait témoignent de sa grande confiance en les travailleurs et en leur capacité d'autogestion.

ABSTRACT

French-born journalist Jules Helbronner (1844-1921) was one of Montreal's foremost social reformers of the turn of the century. He wrote extensively on working class issues, identifying problems and proposing solutions, and sought to empower workers. His attitude towards the less fortunate was radically different from that of his Montreal peers. Indeed, Helbronner's discourse rarely took a patronizing turn and he strove to develop a working-class

consciousness. He wanted to reduce, and even eliminate, workers' dependence on society's elite. The reform strategies that Helbronner proposed reveal a tremendous faith in the workers' potential and in their ability to rule their own lives.

Le 26 novembre 1921, la presse montréalaise annonce le décès de l'un des plus importants journalistes canadiens de l'époque, Jules Helbronner, à l'âge de 77 ans¹. Les pages nécrologiques s'accordent toutes pour souligner le caractère exceptionnel de ses réalisations². Ainsi, il reçut la Croix de la Légion d'Honneur en récompense de ses hauts faits d'armes au sein de l'armée française pendant la Guerre franco-prussienne. Il fut nommé à la Commission royale d'enquête sur les relations entre le travail et le capital en 1886, et siégea, trois ans plus tard, en qualité de délégué canadien de la section d'économie sociale à l'Exposition universelle de Paris. Pendant de nombreuses années, il fut le représentant de la Société des auteurs français et il fonda l'Union nationale française³, dont il deviendra plus tard le président. Enfin, il mena une longue et remarquable carrière de journaliste.

Si l'éclat d'un cortège funèbre est un indice fiable de l'importance de la personne qu'il honore, de toute évidence Helbronner eut un impact colossal sur la société montréalaise. De fait, le consul de France au Canada, les présidents de l'Union nationale française et de la Chambre de commerce française de Montréal, Édouard Montpetit, l'Honorable Edward Lemieux, Eugène et Louis-Joseph Tarte (les fils d'Israël Tarte), les docteurs Wilfrid Huguenin et François de Martigny, Charlemagne Rodier (fils de Joseph-Alphonse Rodier, avocat de la cause ouvrière), ainsi que de nombreux représentants de l'élite intellectuelle de Montréal furent identifiés au nombre des quelque soixante-quinze membres de la procession⁴.

Issu d'une «famille parisienne respectable⁵», Helbronner immigra au Canada en 1874 à l'âge de 30 ans. S'étant d'abord frotté aux affaires, il se dirigea par la suite vers le journalisme. Il fit ses premières armes au sein de l'équipe de rédaction de l'hebdomadaire *Le Journal d'Arthabasca*, puis joignit, en 1882, *Le Moni-*

teur du commerce. En 1884, il commençait sa longue carrière de rédacteur du nouveau quotidien *La Presse*. En 1908, au terme de vingt-cinq années de service, Helbronner quitta soudainement le plus important journal de la province au grand étonnement de tous⁶. Il s'affilia ensuite brièvement au journal *Le Nationaliste*, avant d'opter pour *La Patrie* où il occupa le poste de rédacteur jusqu'à son départ pour Ottawa. Au fil des ans, Helbronner contribua également à d'autres publications, telles que *Le Prix courant* (1887), *Le Soir* (1896), *Les Débats* (1900-1904), la *Gazette du Canada* (1918) et *La Revue moderne* (1919-1921).

Du 20 octobre 1884 au 1^{er} septembre 1894, Jules Helbronner rédigea pour *La Presse* plus de 323 éditoriaux consacrés au travail⁷. Si quelques-uns sont signés de sa plume, la plupart figurent sous le pseudonyme évocateur de Jean-Baptiste Gagnepetit⁸. Lorsque *La Presse* ouvrit ses portes en octobre 1884, elle se fit plus ou moins l'écho de l'idéologie conservatrice de l'ancien premier ministre du Québec, Adolphe Chapleau⁹. Mais bientôt le journal se dévoua davantage à la cause populaire, lui consacrant la majorité de ses nouvelles et de ses récits. Les éditoriaux signés par Helbronner seraient en fait responsables du succès rapide du quotidien¹⁰. Les articles parus dans *La Presse*, de même que la fameuse enquête de la Commission royale sur les relations entre le travail et le capital au Canada¹¹, qui comprend cinq annexes signées de sa main¹², et le volumineux rapport sur la Section d'économie sociale de l'exposition universelle de 1889 à Paris¹³ représentent l'essentiel de son discours. De nombreux autres articles et éditoriaux viennent enfin s'ajouter à cette liste impressionnante de publications¹⁴.

Bien que la pensée sociale de Helbronner demande une analyse beaucoup plus poussée, Fernand Harvey érige l'homme en «défenseur sincère de la classe ouvrière de l'époque» pour conclure que «sa philosophie sociale [...] se fonde sur l'équilibre des forces plutôt que sur le conflit et la lutte des classes¹⁵.» Ce n'est toutefois qu'à travers l'examen minutieux de son discours et surtout de son engagement social que l'on pourra véritablement se pronon-

cer sur la nature de sa philosophie. Or l'analyse systématique de ses écrits, menée de concert avec l'étude de son action sociale, révèle un homme qui se situe au cœur de la réforme sociale de la fin du XIX^e siècle. Ce qui le distingue cependant de l'ensemble des réformistes bourgeois de son temps, c'est son attachement indéfectible à la cause des ouvriers montréalais. En effet, Helbronner se montra extrêmement sensible au sort des travailleurs. Il dénonça vivement les mauvaises conditions de travail et de vie de la majorité de la population de Montréal. Il s'insurgea à la fois contre l'inertie, l'incompétence et le désintérêt des autorités civiles et judiciaires face aux besoins nombreux et variés des classes laborieuses. Il dénonça la corruption de l'administration municipale montréalaise. Il prit également part au débat sur la santé publique et sur la tempérance. Enfin, non seulement croyait-il que les lois municipales étaient désuètes¹⁶, mais pis encore que le système de justice favorisait les riches par rapport aux pauvres.

Helbronner n'a jamais condamné le capitalisme, ni milité en faveur d'un changement radical de l'ordre social. Toujours bien informé et opérant sur des bases rationnelles non sans une pointe d'originalité, il ne s'est jamais posé en révolutionnaire. En fait, c'est la stratégie d'ensemble de ses projets de réformes qui le distingue sensiblement de ses contemporains, et notamment la particularité de l'expression de sa compassion envers les plus démunis. Il n'emprunta pas pour autant au discours paternaliste¹⁷. Bien qu'issu des classes privilégiées, il ne se satisfait pas du rôle de philanthrope soucieux d'alléger le fardeau d'une poignée de miséreux. Il ne se fit pas non plus le promoteur de solutions faciles, trop conscient de la complexité des problèmes sociaux de son temps. Son objectif principal fut d'affûter la conscience de la classe ouvrière. Il voulut réduire, voire même éliminer la dépendance des travailleurs envers le patronat. Les réformes qu'il préconisa révèlent ainsi sa confiance inébranlable dans le potentiel politique et intellectuel des travailleurs eux-mêmes. Toute sa vie, il se fit leur plus fidèle défenseur, et ce faisant, réussit à améliorer la condition morale et physique des citoyens de Montréal. Jules Helbronner, le penseur et l'homme d'action, laissa dans contredit sa marque sur la société de son temps.

1. Le problème ouvrier

Avant de traiter des solutions mises de l'avant par Helbronner, il convient de s'attarder à son analyse des problèmes de la classe ouvrière. Helbronner s'éleva contre les conditions de travail et de vie déplorables des salariés. La majorité d'entre eux vivaient alors dans une grande pauvreté. À peine capables de pourvoir aux besoins essentiels de leur famille, ils logeaient dans les pires taudis de la ville¹⁸. Helbronner se pencha sur le travail juvénile et féminin, le *sweating system*, le travail en milieu carcéral, le *scrip system* (paiement salarial en coupons émis par les compagnies), ainsi que sur les accidents du travail, la durée journalière du travail, les bas salaires et les bénéfices réduits.

Grandement influencé par les sciences sociales, Helbronner approfondit ses connaissances de l'économie sociale en s'inspirant du père de la sociologie, Frédéric Le Play (1806-1882)¹⁹. Déjà en 1829, Le Play étudiait la condition ouvrière européenne²⁰. L'œuvre de ce «scientifique de la chose sociale» stimula les intellectuels canadiens-français à partir de 1855, qui à leur tour firent connaître les sciences sociales au Québec, bien que fort timidement d'abord²¹. Ainsi, en 1888, l'historien Rameau de Saint-Père et deux Québécois fondèrent La Société canadienne d'économie sociale de Montréal. Celle-ci connut dans un premier temps un succès mitigé dans ses efforts pour populariser la pensée de Le Play²². Nul ne sait si Helbronner en fut membre, mais ses contacts privilégiés avec l'Europe ainsi que son admiration pour Le Play sont bien connus.

a) L'«esclavage» des travailleurs

Au fil de ces années passées à étudier les questions ouvrières, Helbronner sut en comprendre les enjeux et déceler les problèmes qui en découlaient. Par exemple, il se fit le champion du versement salarial hebdomadaire ou bi-mensuel²³. Son argument à cet effet était que les modestes salaires des travailleurs les empêchaient d'économiser. Puisqu'ils étaient payés au mois, ils devaient emprunter pour nourrir et vêtir les leurs ce qui, en fin de compte, leur revenait

plus cher pour assurer les nécessités de la vie, en raison des intérêts sur les emprunts contractés qu'ils se devaient d'acquitter.

Sa lutte contre le travail juvénile démontre aussi une compréhension profonde de la condition ouvrière. Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, la mécanisation du travail eut pour effet de réduire les besoins en main d'œuvre qualifiée, favorisant ainsi l'embauche d'un grand nombre d'enfants²⁴. Ceux-ci devaient passer de longues heures à oeuvrer dans des usines mal aérées et insalubres, ce qui finit par inquiéter tant les inspecteurs du travail que les réformistes sociaux²⁵, dont Helbronner bien entendu²⁶. Il dénonça le recours à la main d'œuvre juvénile car celui-ci avait non seulement pour effet de réduire les salaires des ouvriers adultes, mais aussi d'entamer la bonne santé physique et morale de l'enfant, tout en lui interdisant l'accès à l'éducation²⁷. Helbronner était toutefois conscient du fait que le salaire d'appoint, même médiocre, d'un enfant travailleur était essentiel à la survie des familles les plus démunies²⁸. L'abolition du travail juvénile, à ses yeux, ne pouvait en conséquence qu'aller de pair avec l'augmentation du salaire des ouvriers adultes. Il constata cependant en 1907 qu'en dépit des changements législatifs à cet égard, de l'application rigoureuse du système d'inspection et de l'amélioration d'ensemble des conditions hygiéniques et morales des enfants, la situation de «l'enfant-ouvrier» n'avait pas fondamentalement évolué au cours des vingt années précédentes : des enfants étaient toujours bel et bien exploités²⁹.

Helbronner s'indignait aussi de voir les femmes abandonner leur foyer pour entrer sur le marché du travail³⁰. Outre que leur présence contribuait à faire baisser les salaires des hommes³¹, elle incitait également, selon lui, à l'immoralité³². À l'instar de nombreux autres hommes et femmes de l'ère victorienne, Helbronner considérait tout naturellement que la place de la femme était au foyer. Bien que le travail des mères de famille l'horrifiait particulièrement, il reconnut néanmoins qu'acculées au bord de la misère, certaines n'avaient d'autre choix que de délaisser leurs enfants pour un emploi salarié. Faute de mieux, il proposa comme solution temporaire

la création de garderies³³. En fait, son attitude envers le travail juvénile et féminin n'est guère surprenante compte tenu de sa condamnation de la dureté des conditions de travail dans l'industrie.

Helbronner dénonça en outre certaines pratiques iniques en usage, telles que l'imposition d'amendes qui était en vigueur dans de nombreuses entreprises. Il signala par exemple le cas d'enfants ouvriers âgés de moins de dix ans, gagnant à peine 1,25 \$ ou 1,50 \$ pour une semaine de labeur de six jours, au rythme de dix heures par jour, qui, au moment de toucher leur salaire, se découvraient endettés de 50 à 70 cents envers le contremaître en vertu d'amendes attribuées tout au long de la semaine pour avoir ralenti la cadence de la production, ou pour avoir commis des erreurs de confection³⁴. Le ton acerbe de sa critique dévoilait sans équivoque la répugnance profonde que cette pratique lui inspirait : «Il y a encore le système de l'amende, système honteux, procédé de voleur et qui pourtant a été légitimisé [*sic*] par une certaine cour à Montréal³⁵.»

Une autre forme d'esclavage, estima-t-il, se retrouvait sous la forme du *scrip system*. Il dénonça avec vigueur les obligations auxquelles étaient soumis les travailleurs dans le cadre de ce système : payés en coupons par la compagnie, les travailleurs ne pouvaient les liquider qu'aux magasins de la dite compagnie contre les denrées essentielles établies à des prix exorbitants³⁶. Ils étaient aussi tenus de vivre dans des baraques piètrement pourvues en commodités qui appartenaient à la compagnie.

Les positions de Helbronner sur le travail des enfants et des femmes, sur le *scrip system* ainsi que sur les conditions de travail en général révèlent, d'une part, sa compréhension exceptionnelle des problèmes vécus par la classe ouvrière et, d'autre part, sa détermination à dénoncer les capitalistes qui exploitaient la vulnérabilité et la dépendance des travailleurs. En fait, l'objectif ultime poursuivi par Helbronner fut de combattre l'institutionnalisation de la dépendance ouvrière, fût-elle l'œuvre des entreprises, de l'Hôtel de ville ou des lois.

b) *Une administration municipale corrompue*

La question de l'administration municipale constituait une autre des préoccupations majeures de Helbronner. Il établit un rapport immédiat entre la mauvaise administration municipale et les conditions déplorables de travail et de vie de la majorité de la population montréalaise³⁷. Se muant en comptable compétent ou en avocat méticuleux, il s'arma des états du budget et des articles de la charte constitutionnelle de Montréal afin d'attaquer systématiquement la corporation municipale. Il se plaignit à maintes reprises de la corruption flagrante qui régnait à l'Hôtel de ville de Montréal. Lorsqu'il fut interrogé en 1909 par la Commission Cannon qui enquêtait sur la ville, il déclara que la corruption y sévissait partout depuis 1884³⁸.

Son premier objectif fut l'abolition de la «corvée». Vestige du système seigneurial, cette obligation de labeur non payé fut amendée au début du XIX^e siècle de manière à permettre la permutation du travail communautaire en prestation fiscale, à raison d'un dollar la journée. Helbronner maintint que cette taxe d'un dollar avait eu pour effet, au cours des ans, de renvoyer les locataires impécunieux à la marge de la vie publique³⁹, puisque l'acquittement de cette somme s'avérait indispensable à la participation électorale⁴⁰. À l'examen minutieux de la charte constitutionnelle de Montréal, Helbronner découvrit d'une part que tous les occupants d'immeubles urbains, propriétaires ou locataires, étaient soumis à la corvée, et, d'autre part, que le règlement qui bloquait l'accès au scrutin affectait seulement les locataires. Cette pratique discriminatoire venait ainsi effectivement imposer le silence à une frange spécifique de la population montréalaise, la classe ouvrière.

Dans un premier temps, les travailleurs ne portèrent guère attention à la campagne anti-corvée que Gagnepetit mena dans ses pages éditoriales. Celui-ci ironisa alors que ceux qui pâtissaient le plus de la taxe étaient également ceux qui étaient les plus frappés d'apathie⁴¹. Leur inertie s'avérait d'autant plus déconcertante pour lui qu'il croyait que l'amélioration de la qualité de vie des plus dé-

munis devait passer par leur propre conviction de la nécessité d'épurer l'administration municipale et d'exercer leur droit de vote. À la lumière du modèle européen, il observa que la classe ouvrière anglaise, qui avait perdu son droit de vote pendant plus de vingt-cinq ans, l'avait recouvré en usant de sagesse et de raison, devenant ainsi une puissance électorale avec laquelle il fallait désormais compter⁴². De même crut-il que le suffrage universel affranchirait tous les travailleurs montréalais. Plusieurs organisations ouvrières se joignirent enfin à la croisade anti-corvée de Gagnepetit et amassèrent les fonds nécessaires pour tenter un procès à la corporation municipale. Après avoir exposé la malhonnêteté foncière des avocats municipaux, les organisations ouvrières gagnèrent la partie. La corvée fut définitivement abolie en 1886.

Helbronner s'engagea également dans un autre combat : celui de la taxe d'eau qui, à défaut d'être réglée, entraînait la suppression du droit de vote du fautif. En outre, la ville coupait systématiquement l'approvisionnement en eau à ceux qui se trouvaient dans l'incapacité de payer la taxe. L'injustice de la situation incita Helbronner à pousser plus à fond son enquête. Au cours de ses recherches, il découvrit une «comptabilité innovatrice» suspecte émanant du budget affecté aux aqueducs⁴³. Il surprit les évaluateurs municipaux à établir au hasard la taxation de l'eau, au mépris de toute méthode ou critère spécifique d'évaluation⁴⁴. Helbronner réussit à susciter suffisamment l'intérêt du Conseil central des métiers de Montréal pour demander la mise sur pied d'une commission d'enquête officielle. Malheureusement, le Comité des finances refusa aussitôt d'acquiescer à cette demande. Gagnepetit ne se laissa pas si facilement intimider. Au contraire, le mépris du Conseil à l'égard des droits et du bien-être des citoyens ne fit qu'attiser sa détermination. Pendant les dix années d'existence de sa chronique ouvrière à *La Presse*, il traita de cette question au moins cinquante et une fois, et tout particulièrement en 1891, où il s'y attarda à vingt-deux reprises.

Sans doute les deux campagnes de Helbronner contre ces taxes obsolètes et iniques démontrent sa profession de foi en la

démocratie. Il ne pouvait tout simplement pas accepter ces taxes qui ne servaient qu'à asservir la partie de l'électorat la moins fortunée. Quand il déclarait que les dix mille électeurs qui se présenteraient aux urnes grâce à l'abolition de la corvée mettraient ainsi fin à la corruption du gouvernement municipal⁴⁵, il exprimait par là sa vive confiance dans le système démocratique et dans l'intelligence des masses. Celles-ci, autrefois dominées par des groupes d'intérêt, allaient assurément user de leur nouveau droit pour porter aux postes civiques des individus honnêtes.

Helbronner était convaincu que Montréal deviendrait une bien meilleure ville lorsque les travailleurs auraient libre accès au scrutin. Hélas, pour l'instant, estimait-il, une poignée de politiciens véreux continuait d'entraver délibérément l'exercice de leurs droits. Ces hommes représentaient pour lui la véritable menace au capitalisme :

Ce qui est effrayant, au contraire, pour la tranquillité publique, pour la sécurité du capital c'est l'aveuglement de certains parvenus, qui montés sur leurs sacs d'argent plus ou moins purs, nient à tous ceux qui ne font pas partie de l'aristocratie d'argent, tout droit civique ou politique. Ce sont ces esprits étroits qui de tout temps ont amené et précipité les cataclysmes politiques qui ont ensanglanté le monde, et ce sont eux qui aujourd'hui favorisent le développement des socialistes et des anarchistes au détriment de l'accroissement du travail honnête, honnêtement organisé, honnêtement conduit et poursuivant un but honnête⁴⁶.

Alors que Helbronner remettait en question une certaine interprétation du capitalisme qui permettait à des individus sans scrupule d'exercer un pouvoir excessif, il accusait également le socialisme et l'anarchisme de perturber l'ordre social. Il se souciait en fait moins de l'idéologie politique que du bon gouvernement à l'Hôtel de ville. Il était outré à l'idée qu'un petit groupe attiré par l'argent sale et des conseillers municipaux s'adonnant au favoritisme aient

travesti le concept de « bon gouvernement ». Selon lui, ces hommes devraient être démis de leurs fonctions avant que tout dialogue constructif puisse être établi entre les citoyens et la municipalité. Pourquoi tolérerait-on que des officiers municipaux harcèlent sans relâche de pauvres locataires pour une poignée de dollars, alors qu'on accordait par ailleurs des délais fort généreux aux riches ? De même : « Il est vrai qu'elle [la corporation municipale] n'est dure qu'aux petits, et que si elle supprime l'eau au malheureux qui doit 2,50 \$, elle donne généreusement à crédit aux riches clients et les laisse s'endetter jusqu'à des milliers de piastres sans leur couper ni crédit, ni eau⁴⁷. »

Helbronner déclara que Montréal était comparable à New York, réputée pour la corruption de son administration municipale, où des hommes à l'honnêteté douteuse se faisaient élire aux fonctions civiques et ce, à seul dessein de s'enrichir⁴⁸. Les conseillers municipaux de Montréal n'avaient de toute évidence, pour lui, guère à cœur les intérêts de la ville, ni ceux de leurs concitoyens⁴⁹.

c) *Les lois du travail*

Helbronner était encore plus intransigeant face aux injustices créées par la « procédure-saisie⁵⁰ » et par l'ensemble des lois du travail qu'il ne pouvait l'être face aux errements de l'administration municipale. Persuadé que ces lois compromettaient le bien-être des ouvriers, il estimait qu'il était de son devoir de les combattre⁵¹. Helbronner consacra à la procédure-saisie trente-cinq de ses éditoriaux sur le travail, et vingt-sept aux lois qui n'offraient aucune protection à la main-d'œuvre. Il accusa les avocats municipaux, provinciaux et fédéraux d'être insensibles aux maux qui affligeaient la classe ouvrière⁵². S'ils refusaient d'admettre que seuls les riches pouvaient s'offrir la justice, insista-t-il, ce n'était pas par manque de familiarité avec la condition des démunis, mais par mépris de leur opinion. Ainsi, observa-t-il aigrement, lorsque le projet de loi sur les usines fut élaboré en 1885, les législateurs négligèrent de consulter les représentants du travail :

Lorsque nos législateurs touchent à un sujet quelconque intéressant les avocats, les médecins, les notaires, les propriétaires, les commerçants, les banques, etc., ils ont soin de consulter, ne serait-ce que pour la forme, les institutions ou les sociétés représentant les intérêts de ces différentes parties de notre société. Lorsqu'ils touchent à la question ouvrière, lorsqu'ils se mêlent de faire une loi sur le travail, ils se croient assez intelligents pour négliger tout conseil et ils bâclent une loi qui est complètement dépourvue de bon sens et qui nous reporte par ses rigueurs au temps où le travailleur n'était que fort peu au-dessus de l'esclave⁵³.

Dans ses moments les plus cyniques, Helbronner insinua que les avocats adhéraient à un système de justice discriminatoire envers les humbles. Révolté par cette situation, il écrivit : «Il y a dans cet abandon du faible une injustice d'autant plus criante qu'il paie comme tout autre sa quote-part du salaire de ceux qui ont mission de le protéger⁵⁴.» Il démontra maintes fois comment la loi sur les maîtres et valets (qui établit les termes de l'apprentissage⁵⁵), ainsi que la loi sur la procédure-saisie étaient fondamentalement injustes. Sous une plume aussi éloquente que sobre, il exprima sa frustration en ces termes :

Je me refuse à comprendre pourquoi le négociant, qui doit des milliers de piastres, peut se débarrasser de ce fardeau qui l'écrase alors que l'ouvrier est, pour quelques piastres, traqué comme un malfaiteur, condamné à la misère perpétuelle et forcé de quitter son pays pour vivre en paix de son salaire⁵⁶.

À ses yeux, un trop grand nombre de lois rabaisaient les ouvriers au rang de citoyens de seconde zone. Citant comme cas de figure la Loi provinciale sur le travail, il s'en prit à sa formulation, visiblement profitable aux entreprises et préjudiciable aux travailleurs. Pourquoi, demanda-t-il, accorder aux manufacturiers un «délai raisonnable» pour s'occuper de l'outillage de manutention dangereuse pour la main-d'œuvre, alors qu'ils devraient au contraire être tenus de procéder immédiatement à sa réfection? Un environnement de

travail sécuritaire devrait être la responsabilité absolue de l'employeur⁵⁷. En outre, lors de la mort accidentelle d'un employé⁵⁸, «la compensation devrait être récupérable même dans le cas où la négligence du patron — ou de ses agents $\frac{3}{4}$, ou encore un outillage défectueux n'en fut pas la cause⁵⁹». Helbronner exigea des lois plus rationnelles et un système de justice qui ne condamnait pas d'avance un ouvrier simplement en raison de son statut économique⁶⁰. Il soutint que la justice devait servir la justice, qu'elle devait absoudre ou condamner le pauvre comme le riche avec la même impartialité⁶¹. De plus, elle devait éviter d'institutionnaliser la dépendance du premier, tout en reconnaissant la responsabilité du second.

d) Les déficiences de la santé publique : une conséquence de la pauvreté

La question de la santé publique paraît relativement secondaire chez Helbronner si on la compare aux grandes causes discutées précédemment. En effet, durant les dix années que dura sa chronique, Helbronner ne se pencha qu'à douze reprises sur la santé publique, et neuf fois seulement sur le problème de la tempérance. Le rapport qu'il produisit pour la Commission royale d'enquête sur les relations entre le travail et le capital ne fait aucune allusion à la santé publique, alors qu'une brève section sur «les habitudes éthyliques» se trouve confinée à la fin du texte. Tout ceci donne à penser que ces questions étaient pour lui tout compte fait négligeables. Il est vrai que Montréal avait mis sur pied un service de santé publique en 1876. Ce service, allié à une panoplie d'autres facteurs dont de récentes découvertes médicales, explique sans doute le déclin du taux de mortalité entre 1877 et 1884⁶². Malgré cela, au moment où Helbronner entamait sa chronique sur le travail en 1884, les conditions de salubrité dans la cité restaient pitoyables. En 1886, il y avait encore à Montréal 10 666 fosses d'aisance. En examinant de près la situation, il estima que la nette majorité des petites habitations de la ville, entassées les unes contre les autres, étaient de construction médiocre; pis encore, elles étaient mal aérées, mal chauffées, et le système d'évacuation d'eau s'avérait largement inadéquat⁶³.

Sur la foi des résultats de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail, Helbronner recommanda que la loi interdise aux propriétaires de louer des maisons insalubres. Il conseilla avec insistance la mise sur pied d'inspections par des «autorités compétentes» afin que soient ordonnés des travaux de réfection quand la santé publique était en jeu⁶⁴. Malgré tout, il reconnut plus tard que l'insalubrité urbaine à Montréal n'était pas aussi déplorable que celle qui était le lot de mainte ville américaine et européenne⁶⁵. Cette position plutôt conciliante explique peut-être pourquoi il ne s'intéressa pas autant à l'hygiène publique montréalaise qu'à d'autres problèmes jugés plus pressants.

Bien que la question de la tempérance occupa beaucoup les réformistes sociaux du dernier quart du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle⁶⁶, elle ne stimula guère l'imagination de Helbronner. Ce n'est que deux ans après avoir débuté sa chronique dans *La Presse* qu'il consacra enfin tout un article à ce sujet⁶⁷. Cela peut s'expliquer par le fait qu'à son avis, la prohibition n'était pas en soi une question strictement liée à la classe ouvrière⁶⁸. Sa position s'éloignait ici considérablement de la ligne de pensée officielle du clergé catholique qui, dans une lettre circulaire, faisait la promotion de la tempérance en ces termes : «Avec la tempérance le paupérisme n'existerait plus qu'à l'état de souvenir, l'épargne deviendrait à l'honneur, la vieillesse aurait un abri, des vêtements et du pain. Le chômage serait inconnu. Il n'y aurait plus guère de grèves⁶⁹.» La lettre exprime manifestement la croyance cléricale suivant laquelle les taudis, le chômage et la pauvreté dérivent de l'alcoolisme plutôt que d'en être la cause⁷⁰, alors que l'inverse a plus de sens pour Helbronner. À la lumière de son combat continu contre le mauvais traitement fait aux travailleurs, on saisit bien qu'à ses yeux, la santé publique et la tempérance n'avaient pas la même importance que les mauvaises conditions de travail et de vie dont ils étaient victimes.

Force est de constater que les quelques fois où Helbronner porta son attention sur la question de la tempérance dans sa chronique consacrée au travail, c'était dans l'optique de s'en servir pour appuyer les causes qui lui tenaient davantage à cœur. Ainsi laissa-t-il entendre que la fermeture des magasins à une heure moins tardive

contribuerait à réduire l'intempérance: «Le public a senti que ces heures de travail absurdes et inutiles étaient en partie responsables des progrès que l'intempérance fait parmi nous⁷¹.» De même, il avança que si la société accordait aux ouvriers un meilleur accès à l'éducation, ils souffriraient moins de désœuvrement, et par conséquent ne fréquenteraient pas autant les bars et les tavernes⁷².

L'analyse minutieuse du discours de Helbronner fait clairement ressortir l'articulation fondamentale de sa philosophie à l'égard des problèmes ouvriers quotidiens, c'est-à-dire à un rapport de force par lequel les plus forts cherchent coûte que coûte à restreindre l'indépendance des plus faibles pour en tirer le plus grand profit. Les travailleurs se retrouvaient de la sorte à la merci de patrons sans scrupule, d'administrations municipales corrompues et d'institutions injustes. Il fallait par conséquent combattre vigoureusement ces conditions de travail aliénantes, l'administration civique favorisant les intérêts d'une élite ainsi que le système juridique qui n'avantageait que les riches. Helbronner dénonça vigoureusement les structures sociales et les institutions qui encourageaient la dépendance ouvrière. L'examen des solutions qu'il proposa permet de comprendre que si les travailleurs étaient selon lui bel et bien victimes de ce système, en revanche ils n'étaient pas et ne devaient pas se sentir dépourvus de protection.

2. Les solutions selon Helbronner : Aide-toi et le ciel t'aidera

a) Les associations de travailleurs

Pour améliorer le sort des ouvriers, Jules Helbronner suggéra avant tout la formation d'associations ouvrières. Seule l'unité des travailleurs pouvait véritablement garantir la réalisation des réformes sociales qu'il appelait de ses vœux. S'appuyant sur l'exemple des abus rencontrés dans le *sweating system*, il observa que : «Ce ne fut qu'à partir du moment où les ouvriers n'étaient plus unis, et par conséquent laissés impuissants, que ces exactions furent imposées⁷³.» Il maintint toute-

fois que les solutions au problème se trouvaient dans la bonne entente entre employeurs et employés. Il se fit le défenseur de la conciliation, de la consultation et de la représentation. Il déclara que «la concorde entre le capital et le travail n'était ni utopique ni impossible⁷⁴». Nul mieux que les travailleurs eux-mêmes ne connaissent leurs propres intérêts. Dans cet esprit, il lutta pour l'affranchissement des classes laborieuses et incita les travailleurs à suivre des cours du soir.

Le message de Helbronner ne pouvait être plus clair : les travailleurs devaient s'unir afin de combattre les abus du capitalisme. Cette idée n'était certes pas nouvelle. Les Chevaliers du travail avaient été créés en 1869 dans ce but, de même que La Fédération américaine du travail fondée par Samuel Gompers en 1886. Helbronner joignit lui-même l'Assemblée des Chevaliers du travail de Ville-Marie en 1885 et fut membre du Conseil des métiers et du travail dès sa fondation. Le regroupement des travailleurs était indispensable, maintenant-il, pour leur donner le pouvoir de négocier sur un pied d'égalité avec leurs employeurs⁷⁵. Il les exhorta à s'organiser, leur rappelant qu'isolément ils ne pouvaient accomplir grand chose, mais qu'unis, ils pourraient résister à n'importe quel adversaire⁷⁶.

Pour Helbronner, l'amélioration de la vie quotidienne des ouvriers passait également par l'association sous la forme de coopératives. Bien qu'il conserva à cet égard une attitude plutôt réservée dans le rapport de la Commission royale d'enquête⁷⁷, il ne se gêna pas pour exprimer avec beaucoup plus d'enthousiasme son opinion envers les projets coopératifs. Outre les magasins de coopératives et les plans de pension, il milita également en faveur de la création d'écoles professionnelles gérées par les travailleurs eux-mêmes⁷⁸. Ces initiatives leur permettraient, croyait-il fermement, de protéger leurs propres intérêts⁷⁹. Son adhésion à plusieurs conseils de sociétés mutuelles donne la mesure de la sincérité de son engagement envers cette cause⁸⁰. Pour lui, ce genre d'initiatives allait accroître le pouvoir des ouvriers. Il mit toutefois en garde ses concitoyens contre les «fausses sociétés d'entraide» telle que l'Union

franco-canadienne [UFC]. Son expertise en matière économique⁸¹ l'autorisa à évaluer avec autorité le plan de pension de l'UFC qui, de son point de vue d'économiste, n'était pas viable.

b) Participation des ouvriers à la vie politique

Afin de résoudre les problèmes causés par des lois injustes, Helbronner préconisa de nouveau l'engagement collectif entre les travailleurs. Il déclara : «Si l'ouvrier ne peut rien individuellement, il peut tout collectivement⁸².» Il espérait de la sorte que la force des ouvriers allait s'imposer lors d'élections, puisque c'était par l'exercice du droit de vote que les Canadiens pourraient changer leurs institutions⁸³. Ainsi se réaliseraient les réformes nécessaires par des moyens pacifiques. Gagnepetit soutint en 1885 : «C'est par le vote seul que nous pourrions arriver à faire modifier les règlements actuels de l'eau⁸⁴.» Bien qu'il ait souhaité stimuler la prise de conscience ouvrière, Helbronner ne remit pas en question l'État. Son combat fut plutôt de démocratiser l'accès au suffrage. Il croyait que c'était le droit naturel des ouvriers de faire partie du gouvernement. Voter était une étape essentielle dans la voie de la réforme. Il maintint que ceux qui refusaient de se présenter aux urnes renonçaient par là même au droit de dénoncer leur condition⁸⁵. Il déclara : «L'ouvrier à Montréal n'a que lui à blâmer s'il n'a pas dans le gouvernement municipal la part qui lui revient. L'abolition de la corvée lui a rendu ses droits électoraux; il est le maître, s'il veut s'en donner la peine, de se faire représenter au conseil de ville par des échevins ouvriers⁸⁶.»

La participation des travailleurs au processus électoral constituait, de l'avis de Helbronner, le plus sûr moyen d'améliorer leur sort. Il s'attendait à ce que les ouvriers participent à la formation gouvernementale, à tout le moins par le biais du suffrage. Leur rôle ne devait cependant pas se limiter au simple dépôt d'un bulletin de vote. Selon lui, les ouvriers devaient également être consultés directement. Il ne comprenait pas pourquoi le conseil municipal refusait de créer un comité d'enquête sur l'impôt. En outre, il s'inquiétait du fait que le Conseil remette en question la présence de

locataires au sein du comité suggéré⁸⁷. À ses yeux, tous les citoyens, qu'ils fussent propriétaires ou locataires, employeurs ou employés, riches ou pauvres, avaient quelque chose à offrir à leur communauté. C'est précisément cette inébranlable conviction en la participation politique active des classes laborieuses qui démarquait le plus Helbronner de l'ensemble des réformistes sociaux de son époque.

Il était fort conscient toutefois des difficultés que rencontreraient les ouvriers à faire partie du gouvernement. Non seulement cet effort requerrait-il une grande compétence administrative, mais également une certaine indépendance de moyens à laquelle ne pouvait prétendre la majorité des travailleurs⁸⁸. Dans sa lutte pour leur assurer l'accès aux postes municipaux, il se garda bien de se joindre aux représentants ouvriers dans leur combat contre la qualification foncière⁸⁹. L'obstacle principal contre lequel se buttaient la représentation ouvrière au conseil de ville n'était pas tant l'évaluation immobilière de base estimée à deux mille dollars que les charges civiques qui n'étaient pas rémunérées. Il suggéra alors que les échevins et les conseillers reçoivent un salaire adéquat⁹⁰, de sorte qu'un homme de peine puisse lui aussi se permettre d'accéder au gouvernement municipal. Pour Helbronner, il s'avérait impératif que les ouvriers aient leur place dans le processus décisionnel, afin que l'administration municipale ne se conçoive plus, désormais, comme une société de bienfaisance.

Dans la même veine, Helbronner insista pour que les travailleurs soient représentés et/ou consultés quant aux décisions les concernant. Les citoyens devaient faire partie de la commission chargée du dossier fiscal, même si les échevins répugnaient à les admettre⁹¹. Il encouragea les promoteurs immobiliers à s'attabler avec les représentants ouvriers pour débattre d'un projet de loi sur la construction⁹². Lorsque la loi sur les manufactures du Québec fut ratifiée en 1885, il s'indigna du fait que les travailleurs n'aient pas été consultés⁹³. S'inspirant du modèle français, il recommanda la création de tribunaux du travail⁹⁴ et spécifia que les juges et les membres du jury devaient être sélectionnés parmi les représentants des deux parties à la fois, le capital et le travail⁹⁵. Cette suggestion exprime

bien la confiance qu'avait Helbronner dans le processus de consultation, mais aussi de conciliation. Les grèves n'étaient dans l'intérêt de personne⁹⁶, écrivit-il à maintes reprises : « Patrons et ouvriers s'entendraient presque toujours, surtout lorsque les demandes sont justes; leurs intérêts sont communs⁹⁷. »

c) *L'éducation*

Pour Helbronner, l'éducation était la clé de l'amélioration de la condition ouvrière⁹⁸. Cette idée se trouvait toujours à l'avant-plan de sa pensée. Il préconisa que deux et demi pour cent de tous les profits enregistrés par les coopératives soient investis dans un fond éducatif, plutôt que d'être redistribués aux sociétaires⁹⁹. Son plus grand souci était que les enfants-ouvriers ne soient pas privés d'une formation scolaire adéquate et, par conséquent, de leur droit à se bâtir une vie décente. Il rappela la nécessité d'interdire l'embauche d'enfants ne sachant ni lire ni écrire. Perpétuer le cercle vicieux de l'analphabétisme revenait, pour lui, à refuser la liberté aux enfants.

La scolarisation était si chère à ses yeux qu'il se permit d'emprunter à cet effet un ton paternaliste. Lorsque la réduction des heures d'ouverture des magasins fut instaurée, il exhorta ainsi les ouvriers à user de leur nouvelle liberté pour s'instruire d'avantage¹⁰⁰. Il nota ainsi que :

La fermeture des magasins a donné à un grand nombre de commis-marchands la liberté de leur soirée. Ce n'est pas seulement du temps gagné pour le repos et pour la part du divertissement qui est un besoin de la nature humaine. Nous comptons bien qu'une partie de ces heures de loisirs sera consacrée à l'étude et qu'elle permettra aux commis d'acquérir les connaissances qui leur sont nécessaires pour s'élever à une situation meilleure¹⁰¹.

L'instruction et la formation s'avéraient les solutions miracles pour Helbronner. Il ne pouvait s'empêcher d'établir un lien di-

rect entre scolarisation et autonomie. «L'ouvrier doit être instruit», écrivit-il un jour, «mais son instruction il ne doit la devoir qu'à lui-même, qu'à son amour du travail et au désir plus ou moins grand qu'il peut éprouver d'élever son niveau d'intelligence et d'améliorer sa position¹⁰².» Tout compte fait, pour Helbronner, chaque travailleur est le premier responsable de sa propre fortune.

d) Capitalisme encadré et responsabilité de la personne humaine

La philosophie de Helbronner se veut un agencement d'idées tirées d'idéologies diverses. Il recommanda maintes fois aux compagnies d'offrir à leurs employés une participation aux bénéfices, donnant en exemple des hommes d'affaires ayant appliqué ce principe avec succès¹⁰³. À ceux qui s'inquiétaient du pouvoir ouvrier croissant, il répliqua : «Il n'y a rien d'effrayant dans le fait d'un ouvrier demandant légalement, calmement une juste part des bénéfices qu'il procure au capital, ou tout au moins une part qui lui permette de vivre en homme et non en paria ou en bête de somme¹⁰⁴». Son soutien à la participation aux bénéfices pourrait donner à penser que Helbronner était vaguement socialisant. N'exigeait-il pas, après tout, que chacun dans la société reçoive une part équitable des bénéfices? Il spécifia cependant que, si la part revendiquée devait assurer le minimum décent des nécessités de la vie afin d'éviter la marginalité sociale, elle ne devait pas être pour autant distribuée suivant le principe socialiste d'égalité absolue. Il n'était certes pas partisan d'actions révolutionnaires contre le système capitaliste, fort de souligner qu'entre autres avantages, «la participation aux bénéfices constituait une source de profit non négligeable pour l'industriel qui la mettait en pratique¹⁰⁵.»

Néanmoins, en encourageant l'autonomie ouvrière, Helbronner s'appliquait à changer le fonctionnement de la société. Il rappela que la participation aux bénéfices «ne devrait tolérer aucune forme de renoncement ou perte de la part de l'artisan : bien au contraire, il fallait lui en laisser la libre disposition¹⁰⁶». Il croyait que les travailleurs devaient prendre leur propre destinée en mains, au lieu d'être toujours à la merci des plus puissants. «On ne peut

admettre cette mise en tutelle de l'ouvrier¹⁰⁷», déclara-t-il. Le suffrage universel, les formes associatives, les cours du soir libéreraient les travailleurs. Helbronner répéta qu'ils devaient également participer au processus décisionnel, ou à tout le moins, être consultés sur toute affaire les concernant; de cette manière, le pouvoir serait partagé entre le capital et le travail. Il affirma à cet effet ce qui suit :

L'homme qui vend sa force de travail devrait par le fait même se trouver sur un pied d'égalité avec l'homme qui l'achète; et chacune des parties liées par un contrat de travail devrait être sujette aux mêmes sanctions en cas de violation des termes de l'entente. Celles qui sont imposées au travailleur ne devraient être ni plus lourdes, ni différentes —même dans le cas de l'appréhié qui quitte son emploi sans préavis— que celles qui sont exigées du patron qui congédie arbitrairement un employé¹⁰⁸.

Si Helbronner se fit le défenseur de la liberté et des droits de la personne¹⁰⁹, il admit cependant que, dans des circonstances exceptionnelles, la liberté puisse être restreinte. Par exemple, pendant l'épidémie de la petite vérole de 1885-1886 qui faucha de nombreuses vies à Montréal, Gagnepetit milita en faveur de la vaccination. L'employeur avait le droit selon lui de congédier tout employé qui refusait de se faire vacciner. Il n'hésita pas à écrire que : «Le patron n'exige pas que son ouvrier se fasse vacciner, il le met simplement en demeure de se faire vacciner ou de quitter la fabrique. En agissant ainsi le patron reste dans les limites de ses droits¹¹⁰.» Puisque lui-même avait fait remarquer que la condition de l'ouvrier restait précaire — il ne pouvait même pas prendre congé pour se défendre en cour— il appuyait par voie de conséquence la vaccination obligatoire; dans ce contexte, un travailleur ne pouvait tout simplement pas se permettre de s'y soustraire et de perdre à la fois son emploi. Ainsi, sous le couvert d'un discours entérinant l'affranchissement, il approuvait tacitement la réduction d'une certaine forme de liberté individuelle. La santé publique était à ce point menacée en 1885 que Helbronner se sentit de la sorte justifié de compromettre certains principes.

Helbronner décria les mesures socialistes extrémistes car elles avaient pour effet de miner toute forme d'initiative. Il déclara : «Rien ne rend plus imprévoyant que la prévoyance gratuite et obligatoire préconisée par une certaine école¹¹¹.» À son sens, l'État-providence aurait pour effet de réduire l'indépendance des travailleurs. Il voyait une différence entre un gouvernement qui protège sa population et l'État-providence. La société avait ainsi l'obligation de pourvoir aux besoins des faibles, mais non d'aider ceux qui avaient les facultés de le faire. Les enfants, à titre d'exemple, avaient besoin de protection. Le taux de mortalité infantile effarant l'inquiétait au plus haut point. «On écrit beaucoup sur le sujet, on s'indigne, on gémit devant cette hécatombe; on nomme des commissions qui font ce qu'elles peuvent, ce qu'elles doivent et cependant le nombre de petits morts ne diminue pas¹¹²», s'exclame-t-il. Selon lui, seules les autorités municipales avaient le devoir de sauver ces enfants sans défense et non l'Église, ni aucune autre organisation philanthropique¹¹³. Pour Helbronner, un ouvrier qui s'absente du travail pour rester au chevet de son enfant malade devait être dédommagé par l'État sous forme d'allocations hebdomadaires¹¹⁴. Que l'État se porte au secours d'une famille en difficulté en temps de crise était désirable; en revanche, l'État-providence perpétuel était inacceptable. À l'instar de Le Play, il recommanda que les femmes et les enfants travaillant dans des conditions misérables à l'usine ou dans les rues malfamées de la ville reçoivent une protection directe de l'État, ou à tout le moins soient couverts par une législation protectrice¹¹⁵. D'autres individus vulnérables avaient aussi besoin de l'aide de l'État. Il déclara à ce propos :

Si on abandonnait les incapables à leur sort ils naîtraient, vivraient et mourraient dans la misère qu'elle que fût [sic] l'élévation de leur salaire. À ceux-là, il faut un guide; si le patron s'abstient, d'autres plus ou moins bien intentionnés prendront sa place, s'empareront de l'esprit de ces travailleurs simples mais honnêtes et les transformeront en gens prêts à faire ce qu'ils ont fait en Belgique, en 1886 : la jacquerie¹¹⁶.

Somme toute, la plupart des ouvriers pouvaient se passer d'un gouvernement paternaliste. Selon Helbronner, dans l'ensemble, ils étaient

fort capables de s'organiser, de suivre des cours du soir et de décider seuls de leur propre destinée.

Helbronner tenait par ailleurs un discours pro-capitaliste. Il était partisan des initiatives privées. Il crut que la Société d'encouragement des industries domestiques serait en mesure de développer des entreprises familiales, et ce faisant, d'utiliser à des fins pratiques les compétences variées et diverses de la main d'œuvre canadienne¹¹⁷. Il tenait aussi pour sacré le contrat de travail liant employeur et employé et pensait que le gouvernement devait se garder de s'ingérer dans son élaboration¹¹⁸. Helbronner n'avait certes pas comme objectif de détruire la pyramide sociale. Les ouvriers se trouvaient liés par contrat à leurs patrons, mais l'inverse était aussi vrai¹¹⁹. De même, son appui à la journée de travail de huit heures, laquelle devait en principe résulter de négociations engagées entre employeurs et employés à l'écart de toute ingérence gouvernementale, dérivait moins de théories socialistes que d'une profonde conviction dans le capitalisme¹²⁰. Mais si les moyens de production ne devaient pas changer de mains, le rapport entre capital et travail ne pouvait pas non plus rester inégal.

Loin de promouvoir de véritables mesures socialistes, il pourfendit néanmoins le capitalisme sauvage. L'application de la théorie de l'offre et de la demande pouvait s'avérer abusive¹²¹, tout particulièrement pendant les mois d'hiver, lorsque les salaires étaient au plus bas. Helbronner affirma que cette pratique était :

[...]d'autant plus irritante pour l'ouvrier lorsqu'elle n'est justifiée que par une surabondance de main d'œuvre due aux chômages irréguliers d'industries absolument étrangères à celle qui l'occupe, et qu'elle n'est pas causée par une diminution de la valeur des produits manufacturiers. C'est l'application de la théorie de l'offre et de la demande dans ce qu'elle a de plus injuste et de plus cruel¹²².

Force est de conclure que le programme social revendiqué par Helbronner se fondait sur la nécessité pour les travailleurs de

s'organiser afin de combattre les abus du capitalisme. L'association ouvrière s'avérait un moyen efficace pour lutter contre l'exploitation et pour l'amélioration du niveau de vie des petites gens. Helbronner n'a jamais incité pour autant les travailleurs à renverser le gouvernement. Sa philosophie a toujours exprimé une foi inébranlable dans l'individu. Toutes les solutions qu'il avançait reposèrent sur la conviction que dans la vie, chaque personne est fondamentalement responsable de ses choix. Même s'ils étaient victimes de lois injustes et d'institutions corrompues, les ouvriers n'étaient pas sans recours. En fait, ils avaient le devoir de s'organiser, d'élire aux offices municipaux des hommes capables de représenter leurs intérêts, de s'instruire et de participer à l'ensemble des décisions susceptibles d'affecter leurs vies.

3. Ils ne s'arrêtaient qu'à un seul fait : Helbronner était juif

Figure pionnière dans l'histoire ouvrière du Québec et du Canada, Helbronner n'a pas encore trouvé la place qui lui revient dans l'historiographie canadienne. Bien que les historiens l'aient évoqué dans divers contextes¹²³, et malgré le fait qu'un ouvrage porte son nom de plume, nul n'a véritablement porté toute l'attention que sa philosophie et ses idées méritent. Honni dans les cercles ultramontains pour être «un Juif français suspecté de socialisme», il fut constamment attaqué par ses adversaires, davantage en raison de sa religion que de ses idées. Lorsqu'il fut chargé de siéger à la Commission du travail et du capital, *L'Étendard*, le journal de l'ultramontain François-Xavier-Anselme Trudel, se plaignit que les «pseudo-conservateurs» avaient désigné un «Juif¹²⁴». Joseph Béard, qui écrivait pour *La Croix*, accusa *La Presse* d'être une «désœuvrée politique, sociale et religieuse» et d'être sous la gouverne d'un éditorialiste juif¹²⁵. En soulignant d'abord sa foi juive, Jean Canada se plut également à accuser Helbronner d'être un «faux protecteur» des moins fortunés :

Les pseudo défenseurs de l'ouvrier, de la veuve et de l'orphelin, qui sans jamais avoir aidé d'un centime ceux qu'ils prétendent protéger, ne s'en estiment pas moins les conducteurs nés, dans la route de la moralité et du bien-être à espérer, des mas-

ses dont ils se f... comme de leur première chaussette (avaient-ils seulement des chaussettes les doux sémites, lorsqu'ils débarquèrent ici?) [...] Depuis vingt ans qu'ils jonglent avec les questions sociales, ils n'ont, dans leurs cervelles infécondes, pour le bien, rien trouvé à suggérer; qu'ils ont, au contraire, aigri par leurs suggestions révolutionnaires, — quand elles n'étaient pas idiotes, — sur les rapports devant exister entre ouvriers et patrons, — employeurs et employés, pour parler le jargon de ces gens-là. Mais ont-ils jamais apporté, indiqué, étudié seulement la moindre solution pratique à employer pour arriver, sans secousses pour l'industrie et le capital, sans souffrance pour le travail, à une répartition plus équitable de la richesse publique¹²⁶?

En 1902, les réalisations de Helbronner ne justifiaient pas de telles accusations. Il avait déjà proposé des mesures concrètes pour lesquelles il se battit férocement, comme par exemple l'abolition de la corvée, une meilleure application de la taxe d'eau, l'instauration de tribunaux du travail, la création de sociétés mutuelles et la municipalisation des services publics. En démontrant avec éloquence la faiblesse du plan de pension proposé par l'Union franco-canadienne (UFC), il réussit à mettre en garde d'innocentes victimes. Cependant, bon nombre de gens joignirent malgré tout l'UFC, forte du soutien de l'élite cléricale et des curés de paroisses. Ainsi, le président de l'UFC, L.G. Robillard, essaya de détourner l'attention des problèmes soulevés par Helbronner en plaidant que ses attaques étaient injustifiées et nuisibles parce qu'il était «juif¹²⁷». De fait, la position de Robillard et de ses alliés tournait strictement autour de la religion de Helbronner. Même lorsque Olivar Asselin le défendit, il évoqua sa foi non sans tomber dans le piège du préjugé :

Ils ont entrepris leur campagne anti-cosmopolite pour nuire, si possible, à un brave homme qu'ils n'avaient pas le cœur d'attaquer en face, et sur lequel ils espéraient faire tomber un peu de cette boue dont ils aspergeaient toute la colonie française [...] ils ont entrepris leur campagne anti-sémitique [sic] pour nuire à Helbronner qu'ils n'osaient pas plus que l'autre attaquer en face, et parce que ce dernier dévoilait dans les Débats

leurs turpitudes. Je n'aime pas plus que vous les Juifs, mais je me flatte de les haïr plus intelligemment : je n'en dis pas de mal si je n'ai contre eux aucun grief que je puisse établir devant les tribunaux [sic]. D'ailleurs le plus juif dans le cas qui nous occupe, est-ce Helbronner, qui dénonce les fraudes bénies et indulgenciées de l'Union Franco-Canadienne, ou Robillard, qui s'enfuit avec l'argent extorqué au peuple grâce aux bénédictions des évêques¹²⁸?

De toute évidence, la province de Québec n'échappait pas au sentiment antisémite qui régnait alors dans le monde occidental. Néanmoins, en dépit des insultes proférées contre sa religion, Helbronner rencontra un véritable succès dans ses débats. Les autorités d'Église s'empressèrent de préciser que «L'approbation donnée par un évêque à une société de bienfaisance quelconque porte exclusivement sur le caractère moral et religieux de cette société, et pas du tout sur la valeur de ses promesses ou de ses opérations au point de vue matériel et financier¹²⁹.» Un juge ordonna à Robillard de révéler les états financiers de la société et de fournir tout document relatif à son fonctionnement et à sa constitution, ainsi qu'à ses agissements administratifs¹³⁰ et l'UFC finit par déclarer faillite.

Dans une société majoritairement catholique, la foi de Helbronner dérangeait beaucoup¹³¹. Alors que ses adversaires en firent une cible de choix, lui-même n'évoqua jamais sa religion dans ses écrits, bien qu'il ne renia jamais son origine juive¹³². Dans sa chronique du travail, il s'identifiait de surcroît à la culture canadienne-française. Il usait volontiers d'images collectives telle que : «Nous les Canadiens-français, nous sommes de cette race-là¹³³.» Il citait les Évangiles, les prêtres, les évêques et les papes¹³⁴. Il s'en laissait d'ailleurs peu imposer lorsque ses contemporains revenaient à la charge sur sa foi : «Je suis peu sensible aux arguments agressifs que l'on tire de ma religion¹³⁵.» N'oublions pas qu'il avait souvent l'habitude d'écrire sous un nom de plume de consonance canadienne-française. En dernière analyse, Saul Hayes, ancien président du Congrès juif canadien, nota pertinemment : «Nous ignorons quelle fut pour lui [Helbronner] la véritable signification de son identité

juive. Nous ne savons pas non plus s'il avait de quelconques convictions religieuses, ni s'il partageait aucune des habitudes de vie communes à la communauté juive¹³⁶.»

En dépit du sentiment antisémite qui existait dans la société québécoise d'alors, Helbronner ne suscita pas moins l'estime et l'admiration de ses contemporains issus de milieux divers. Les fonctions honoraires qu'on lui attribua pendant des années témoignent de sa popularité. De même, sa nomination à la Commission royale sur le travail et le capital — qu'il devait au Conseil central des métiers de Montréal (CCMM) — est un autre bon indicateur de la confiance que les travailleurs avaient en lui. Du reste, le CCMM approuva unanimement ses actions, ses positions et son rapport dans le cadre de la Commission d'enquête¹³⁷.

Helbronner reste intimement associé à la cause ouvrière montréalaise. Dans un ouvrage commémoratif sur l'histoire du commerce canadien-français, on le loua pour les efforts qu'il fit pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des classes laborieuses :

Il n'y a pas d'homme qui a plus contribué dans ces dernières années à répandre le goût des études sociales en ce pays et il a été l'un des champions les plus utiles des revendications légitimes de la classe ouvrière. Il a été l'inspirateur, le stratège des associations ouvrières dans leurs luttes avec le conseil de ville de Montréal, et sa parole fait aujourd'hui autorité sur toutes les questions municipales. [...] Il est doué d'une énergie et d'une persévérance peu communes¹³⁸.

Le fait que Helbronner ait gardé son poste de rédacteur en chef au journal francophone le plus populaire, ainsi que le grand nombre de dignitaires canadiens-français qui participèrent à ses funérailles relativisent l'importance de l'antisémitisme dans le Québec du tournant du XX^e siècle. Sans doute aucun témoignage ne rendit mieux toute la mesure du respect dont il jouissait que l'éloge funèbre de Madeleine Huguenin¹³⁹ :

Il écrivit des articles rigoureux, des notes bien saisies, animés d'un esprit sûr et net. [...] La question sociale arrêta surtout son observation, et il s'attacha à l'étudier, à la scruter et à en traduire l'orientation. [...] Il avait pour l'ouvrier un souci touchant, son sens de la justice, très éveillé et très actif le portait naturellement vers les humbles et les petits, et il prêchait avec une rigueur d'apôtre le redressement des griefs du Travail contre le Capital. Sa discussion ne l'amenait jamais à préconiser des mesures extrêmes et fatales. [...] Nous avons admiré l'homme d'action [...] ¹⁴⁰.

Son action sociale fut de toute évidence remarquée par un grand nombre de ses pairs; de même, les luttes qu'il mena avec succès au nom du petit peuple dévoilèrent l'impact tangible qu'il eût sur la société montréalaise au tournant du siècle dernier.

Conclusion

Les problèmes que Helbronner avait ainsi identifiés démontrent qu'en plus de comprendre en profondeur la condition ouvrière, il abhorrait toute forme d'exploitation. Il décriait par-dessus tout l'institutionnalisation de la dépendance ouvrière. Les solutions qu'il proposa pour soulager les moins fortunés de leurs maux sont la preuve de sa foi profonde en l'intelligence humaine, celle du riche comme celle du pauvre. Si on leur en donnait la chance, les travailleurs pourraient cesser d'être des victimes ou d'être dépendants d'autrui et ainsi améliorer leur condition. Par le truchement d'associations, de cours du soir et de la démocratisation du suffrage, les ouvriers pourraient améliorer leur niveau de vie et celui de leur famille. Helbronner invita les travailleurs à se battre pour trouver des solutions à leurs problèmes. Il n'avait d'intérêt que pour ceux et celles qui prenaient leur propre destinée en mains, et appartenait à cette génération qui célébrait l'individu et l'initiative individuelle, mais qui réalisait que les règles du jeu devaient être revues pour que la personne puisse réaliser son plein potentiel. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est qu'il ne se contentait pas de formuler en théorie les réformes qu'il souhaitait : il passait aussi aux actes. Ainsi, c'est en qualité de réformiste social engagé que Helbronner contribua de

façon marquante à améliorer le sort des ouvriers montréalais.

NOTES

¹ «Feu Jules Helbronner», *La Patrie*, 26 novembre 1921.

² «M. J. Helbronner meurt à Ottawa âgé de 77ans», «Mort de M. Jules Helbronner», «Un Doyen du journalisme est mort» et «Feu Jules Helbronner», respectivement tirés de *La Presse*, *Le Devoir* et *La Patrie*, 26 novembre 1921. «Jules Helbronner Dead», *Montreal Gazette*, 26 novembre 1921. Ni le *Star*, ni le *Herald* n'ont souligné l'événement.

³ Regroupement associatif d'individus d'origine française dont le but était de promouvoir les liens économiques entre le Canada et la France.

⁴ «Les obsèques de M. Jules Helbronner», *La Presse*, 29 novembre 1921.

⁵ *La Presse*, 5 octobre 1886.

⁶ Nul ne sait s'il démissionna de son poste ou s'il fut congédié. Dans *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*, Jean De Bonville estime qu'il fut démis de ses fonctions en raison de sa diatribe hargneuse contre la corruption municipale qui déplut fortement à son employeur : Montréal, L'Aurora, 1975, p. 16. De Bonville se trompe toutefois lorsqu'il situe cet événement en 1909. David Rome n'éclaire en rien la question quand, dans un paragraphe, il écrit que Helbronner a été «rudement congédié» et que, dans l'autre, «il démissionna». Voir David Rome, «On Jules Helbronner», Montréal, *Canadian Jewish Archives*, 1978, p. 37. Malgré cette confusion autour de l'événement, il est clair qu'après le départ de Helbronner du quotidien, la couverture des affaires municipales devint perceptiblement moins critique, ce qui nous laisse croire qu'il fut effectivement congédié.

⁷ Il est intéressant de constater qu'il réutilisa certaines de ses chroniques, citant de longs passages ou même reproduisant des textes entiers sans préciser les avoir publiés auparavant. De même, il s'inspira beaucoup de son *Report on the Social Economy Section of the Universal International Exposition of 1889 at Paris. Rapport sur la section d'économie sociale de l'exposition universelle internationale de 1889 à Paris*, Ottawa, Brown Chamberlin Printer, 1890, sans jamais en donner la source.

⁸ David Rome suggère que ce nom évoque «un amalgame de populisme canadien-français, de travail, de folklore et de pauvreté» : p. 3. J'ajouterais aussi de «religion».

⁹ Pierre Godin, *L'information-opium. Une histoire politique de La Presse*, Montréal, Éditions Parti Pris, 1973, p. 27.

¹⁰ William Keys, *Capital and Labor. Containing the Views of Eminent Men of the United States and Canada on the Labor Question, Social Reform and Other Economic Subjects, Illustrated*, Montréal, Dominion Assembly Knights of Labor, 1904, p. 166.

¹¹ James Armstrong and A.T. Freed, *Report of the Royal Commission on the Relations of Labor and Capital in Canada*, Ottawa, Queen's Printer, 1889. J'utilise aussi dans ce chapitre l'ouvrage de Greg Kealy, *Canada Investigates Industrialism. The Royal Commission on the Relations of Labor and Capital, 1889*, Toronto, University of Toronto Press, 1973.

¹² Jules Helbronner, «Appendix C. Savings of the Working Classes and their Investment», pp. 20-34. «Appendix H. Unjust Laws», pp. 51-56. «Appendix I. Strikes and Arbitration», pp. 57-60. «Appendix L. Payment and Non-Payment of Wages», pp. 63-64. «Appendix O. Sweating Process», pp. 72-75 dans James Armstrong et A.T. Freed, *op. cit.*

¹³ Jules Helbronner, *Report on the Social Economy Section of the Universal International Exposition of 1889 at Paris / Rapport sur la section d'économie sociale de l'exposition universelle internationale de 1889 à Paris*, Ottawa, Brown Chamberlin Printer, 1890.

¹⁴ Bien que les éditoriaux de *La Presse* ne soient pas signés, il est aisé d'identifier la plume d'Helbronner, non seulement par les sujets, le style et les idées, mais aussi parce que l'on y retrouve des passages signés de sa main publiés ailleurs. Même si certains articles ont pu être écrits par d'autres, il en fut néanmoins le garant en sa qualité de rédacteur en chef. Il est cependant impossible de savoir de quels articles publiés dans *Les Débats* sous le pseudonyme de Julien Véronneau Helbronner est l'auteur, puisque ce nom fictif fut utilisé par plusieurs journalistes à la fois.

¹⁵ Fernand Harvey, *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1978, pp. 54-55.

¹⁶ «Devenu grande ville, Montréal est encore régi par des lois ne

convenant qu'à l'administration de villages», Éditorial, «L'égalité des charges», *La Presse*, 18 août 1906.

¹⁷ Notons avec intérêt que Helbronner se présentait lui-même comme ouvrier dans sa chronique sur le travail. Il usait de formules évocatrices telles que «mais nous les travailleurs qui souffrons de cet état des choses». Voir J-B. Gagnepetit, «La lutte», *La Presse*, 16 janvier 1886. Sans doute parce qu'il l'avait un jour connue, il sympathisait avec la misère du peuple. Il confia un jour : «Comme des milliers et des milliers de salariés, j'ai passé par toutes les phases que je viens de décrire et j'en parle en connaissance de cause, je connais pour les avoir éprouvés tous les malheurs qui peuvent frapper l'ouvrier qui doit et à qui on doit et qui se voit ruiné, dépouillé, persécuté au nom de la loi» dans J-B. Gagnepetit, «Dettes et créances», *La Presse*, 24 octobre 1884.

¹⁸ Pour une illustration des conditions de vie à Montréal, voir H.B. Ames, *A City Below the Hill : A Sociological Essay of a Portion of the City of Montreal, Canada*, Montréal, 1897. Il faut aussi consulter : Terry Copp, *The Anatomy of Poverty*, Toronto, McClelland and Stewart, 1974.

¹⁹ Jules Helbronner, *Report on the Social Economy Section, op. cit.*, p. xxii; J-B. Gagnepetit, «L'enfant-ouvrier», *La Presse*, 6 avril 1906.

²⁰ Bernard Kalaora & Antoine Savoye, *Les inventeurs oubliés : Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seysell, France, Champ Vallon, 1989, p. 93.

²¹ Pierre Trépanier, «Les influences Leplaysiennes au Canada français, 1855-1888», *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 22, n° 1 ([1987]), pp. 66-83.

²² Pierre Trépanier, «La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911) : ses membres, ses critiques et sa survie», *Social History/Histoire sociale*, vol. 19, n° 38 (1986), pp. 299-322.

²³ J-B. Gagnepetit, «Les longues paies», *La Presse*, 13 août 1887; Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism, op.cit.*, pp. 17-18 et «Appendix L», *op. cit.*, pp. 63-64.

²⁴ Bryan D. Palmer, *Working-Class Experience. The Rise and Reconstruction of Canadian Labour, 1800-1980*, Toronto, Butterworth & Co, 1893, pp. 82-84.

²⁵ Terry Copp, *op. cit.*, pp. 50-51. Michael Piva, *The Conditions of the Working Class in Toronto – 1890-1921*, Ottawa, UOP, 1979,

p. 105.

²⁶ J-B. Gagnepetit, «L'enfant-ouvrier», *La Presse*, 13 décembre 1884, repris le 23 avril 1887; Jules Helbronner, *Report of the Social Economy Section*, *op. cit.*, p. xx; *Canadian Investigates Industrialism*, *op. cit.*, p. 13.

²⁷ J-B. Gagnepetit, «L'enfant-ouvrier», *La Presse*, 13 décembre 1884; Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, *op. cit.*, p. 13.

²⁸ J-B. Gagnepetit, «L'école manuelle», *La Presse*, 27 décembre 1884; Éditorial, «Le travail des enfants», *La Presse*, 25 août 1906.

²⁹ J-B. Gagnepetit, «L'enfant-ouvrier», *La Presse*, 6 avril 1907.

³⁰ J-B. Gagnepetit, «Le travail des femmes», *La Presse*, 8 août 1891.

³¹ Jules Helbronner, *Report of the Social Economy Section*, *op. cit.*, p. xxiii; Éditorial, «Le travail des femmes», *La Presse*, 27 mai 1886.

³² J-B. Gagnepetit, «Le rôle des sociétés ouvrières», *La Presse*, 1^{er} mai 1886.

³³ J-B. Gagnepetit, «Forces perdues», *La Presse*, 22 octobre 1892.

³⁴ J-B. Gagnepetit, «Le mauvais contre-maître», *La Presse*, 20 août 1887.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ J-B. Gagnepetit, «Un Exemple», *La Presse*, 31 juillet 1887.

³⁷ J-B. Gagnepetit, «Les élections municipales», *La Presse*, 6 février 1886.

³⁸ Commission royale sur l'administration de Montréal, Enquête Cannon, *Administration 1909. Procès verbaux. Vol. IX. 1909*, P39, Ville de Montréal, Gestion de documents et archives.

³⁹ J-B. Gagnepetit, «La journée de corvée», *La Presse*, 31 janvier 1885.

⁴⁰ J-B. Gagnepetit, «La journée de corvée», *La Presse*, 7 février 1885.

⁴¹ J-B. Gagnepetit, «Un sens nouveau», *La Presse*, 20 juin 1885.

⁴² J-B. Gagnepetit, «La journée de corvée», *La Presse*, 31 janvier 1885.

⁴³ Il écrivit : «Au lieu d'emprunter pour réparer leurs machines et avoir la simplicité coupable de considérer ces réparations comme un avoir, ils auraient non seulement pris les coûts de ces travaux sur les recettes annuelles, mais ils auraient encore déduit tous les ans un certain pourcentage du prix coûtant pour la dépréciation et l'usure du

matériel», J-B. Gagnepetit, «Notre enquête sur l'eau», *La Presse*, 5 février 1887.

⁴⁴ J-B. Gagnepetit, «La taxe de l'eau en 1886», *La Presse*, 28 août 1886.

⁴⁵ J-B. Gagnepetit, «Les électeurs municipaux», *La Presse*, 20 novembre 1886.

⁴⁶ J-B. Gagnepetit, «Listes électorales», *La Presse*, 13 mars 1886.

⁴⁷ J-B. Gagnepetit, «La taxe de l'eau», *La Presse*, 3 octobre 1891.

⁴⁸ J-B. Gagnepetit, «Une victime», *La Presse*, 9 janvier 1886.

⁴⁹ J-B. Gagnepetit, «Les dessous de la corvée», *La Presse*, 20 février 1886.

⁵⁰ La procédure-saisie entrain en vigueur lorsqu'un débiteur manquait à rembourser son créancier. Celui-ci était alors autorisé à saisir ses biens, y compris ses salaires futurs. Voir MM. James Kirby et Pierre Basile Mignault, «Procédure-saisie» dans *Table générale des rapports judiciaires de Québec. Index général 1891-1898*, Montréal, Gazette Printing Company, 1900, pp. 560-571.

⁵¹ Jules Helbronner, «Appendix H» dans James Armstrong et A.T. Freed, *op. cit.*, p.51.

⁵² J-B. Gagnepetit, «Dettes et créances», *La Presse*, 24 octobre 1884; Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, *op. cit.*, p.18.

⁵³ J-B. Gagnepetit, «Actes pour protéger les industriels qui compromettent la vie et la santé des personnes employées dans les manufactures», *La Presse*, 6 juin, 1885.

⁵⁴ J-B. Gagnepetit, «Les prêts sur gages», *La Presse*, 10 janvier 1885.

⁵⁵ Jules Helbronner, «Appendix H» dans James Armstrong et A.T. Freed, *op. cit.*, p. 54.

⁵⁶ J-B. Gagnepetit, «La faillite de l'ouvrier», *La Presse*, 14 mars 1885.

⁵⁷ J-B. Gagnepetit, «Actes pour protéger les industriels qui compromettent la vie et la santé des personnes employées dans les manufactures», *La Presse*, 6 juin, 1885.

⁵⁸ Éditorial [attribué à Jules Helbronner], «Les victimes du travail et du devoir», *La Presse*, 19 avril 1907.

⁵⁹ Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, *op. cit.*, p. 17.

⁶⁰ J-B. Gagnepetit, «Le Parti National», *La Presse*, 21 novembre 1885.

⁶¹ J-B. Gagnepetit, «La faillite de l'ouvrier», *La Presse*, 14 mars 1885.

⁶² Terry Copp, *op. cit.*, pp. 88-89.

⁶³ J-B. Gagnepetit, «Les logements des ouvriers», *La Presse*, 27 août 1887.

⁶⁴ Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, op. cit., p. 10.

⁶⁵ J-B. Gagnepetit, «Montréal-Centre» et «La question ouvrière aux États-Unis», *La Presse*, 13 février et 6 août 1892.

⁶⁶ «The New War against Intemperance», *The Gazette*, 28 juin 1901; A. Létourneau, *L'alcoolisme et l'école*, Montréal, Imprimerie Lemieux, 1908; J. Camille Pouliot, *L'Alcoolisme, Voilà l'ennemi!*, Québec, La Cie de Publication «Le Soleil», 1908; R.F. Hugolin, *If Woman Knew! If Woman Cared! Women against Intemperance*, Montréal, 1909; La Ligue antialcoolique de Montréal, *Contre l'alcoolisme*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1913.

⁶⁷ J-B. Gagnepetit, «L'ennemi», *La Presse*, 14 mai 1887.

⁶⁸ J-B. Gagnepetit, «La prohibition», *La Presse*, 27 juin 1891.

⁶⁹ M^{gr} Paul Bruchési, «Lettre pastorale. 20 décembre 1905», *Se-maine religieuse de Montréal*, 26 décembre 1905, pp. 403-404.

⁷⁰ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, tome III. Le XXe siècle*, éd. Nive Voisine, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 199.

⁷¹ J-B. Gagnepetit, «Fermeture des magasins», *La Presse*, 18 juillet 1885.

⁷² J-B. Gagnepetit, «L'apprentissage», *La Presse*, 6 décembre 1884.

⁷³ Jules Helbronner, «Appendice O»; James Armstrong et A.T. Freed, op. cit., p. 72.

⁷⁴ Jules Helbronner, *Report of the Social Economy Section*, op. cit., p. vii.

⁷⁵ J-B. Gagnepetit, «La fermeture de bonne heure», *La Presse*, 5 décembre 1891.

⁷⁶ J-B. Gagnepetit, «Merci», *La Presse*, 5 septembre 1885.

⁷⁷ Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, op. cit., p. 12.

⁷⁸ J-B. Gagnepetit, «L'école manuelle», *La Presse*, 27 décembre 1884.

⁷⁹ J-B. Gagnepetit, «Les Prévoyants», *La Presse*, 12 novembre 1887.

⁸⁰ «J'ai souvent fait partie de bureaux de société de prévoyance; je sers actuellement [*sic*] en qualité de président et de trésorier dans deux de ces sociétés; je sers gratuitement comme le font les officiers des sociétés mutuelles vraiment mutuelles. Il n'y a rien de méritoire à cela, nous faisons seulement notre devoir envers nos semblables et

payons d'un peu de travail l'honneur que nos co-sociétaires nous font en nous mettant pour quelque temps à leur tête.» Jules Helbronner, «La mutualité payante», *La Presse*, 10 février 1902.

⁸¹ On se souvient qu'il contribua au *Moniteur du commerce* et au *Prix courant*, et qu'il représenta la section d'économie sociale canadienne à l'Exposition universelle de Paris.

⁸² J-B. Gagnepetit, «Dettes et créances», *La Presse*, 25 octobre 1884. Reproduit le 18 septembre 1886.

⁸³ J-B. Gagnepetit, «La question sociale et les Chevaliers du Travail», *La Presse*, 10 avril 1886.

⁸⁴ J-B. Gagnepetit, «Notre enquête sur l'eau», *La Presse*, 7 février 1885.

⁸⁵ J-B. Gagnepetit, «Les faiseurs de tours», *La Presse*, 13 juin 1891.

⁸⁶ Jules Helbronner, «Les ouvriers et l'administration municipale», *La revue de Montréal*, juillet 1893, pp. 3-4.

⁸⁷ J-B. Gagnepetit, «Les deux conseils», *La Presse*, 21 août 1886.

⁸⁸ J-B. Gagnepetit, «Les électeurs municipaux», *La Presse*, 20 novembre 1886.

⁸⁹ J-B. Gagnepetit, «La qualification foncière», *La Presse*, 23 juillet 1892.

⁹⁰ Jules Helbronner, «Les ouvriers et l'administration municipale», *La revue de Montréal*, juillet 1893, pp. 3-4.

⁹¹ Éditorial [attribué à Jules Helbronner], «Nouvelles Taxes», *La Presse*, 23 août 1906.

⁹² J-B. Gagnepetit, «L'union fait la force», *La Presse*, 31 décembre 1886.

⁹³ J-B. Gagnepetit, «Acte pour protéger les industriels qui compromettent la vie des personnes employées dans les manufactures», *La Presse*, 6 juin 1885.

⁹⁴ Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, op. cit., p. 15.

⁹⁵ J-B. Gagnepetit, «De l'arbitrage», *La Presse*, 23 avril 1892.

⁹⁶ J-B. Gagnepetit, «Grève et participation», «L'histoire d'une grève», *La Presse*, 28 mai et 17 septembre 1887; Jules Helbronner, «Profit Sharing» dans William Keys, *Capital and Labor. Containing the Views of Eminent Men of the United States and Canada on The Labor Question, Social Reform and Other Economic Subjects, Illustrated*, Montréal, Dominion Assembly Knights of Labor, 1904, p. 140.

- ⁹⁷ J-B. Gagnepetit, «Le mauvais contre-maître», *La Presse*, 20 août 1887.
- ⁹⁸ Jules Helbronner, *Report of the Social Economy Section*, *op. cit.*, p. xi.
- ⁹⁹ J-B. Gagnepetit, «Les sociétés de coopération», *La Presse*, 27 novembre 1886.
- ¹⁰⁰ J-B. Gagnepetit, «La fermeture des magasins», *La Presse*, 20 octobre 1885.
- ¹⁰¹ *Ibid.*
- ¹⁰² J-B. Gagnepetit, «L'instruction de l'ouvrier», *La Presse*, 22 novembre 1884.
- ¹⁰³ J-B. Gagnepetit, «Participation aux bénéfiques», «La participation aux bénéfiques aux États-Unis», «L'État et la participation aux bénéfiques», 3 janvier et 30 mai 1891, 16 janvier 1892.
- ¹⁰⁴ J-B. Gagnepetit, «Listes électorales», *La Presse*, 13 mars 1886.
- ¹⁰⁵ Jules Helbronner, *Report of the Social Economy Section*, *op. cit.*, p. xxvii.
- ¹⁰⁶ *Ibid.*, p. xxv.
- ¹⁰⁷ Jules Helbronner, *Rapport sur la Section d'économie*, *op. cit.*, p. xxx.
- ¹⁰⁸ Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, *op. cit.*, p. 11.
- ¹⁰⁹ J-B. Gagnepetit, «Mauvais patrons», *La Presse*, 6 juin 1891.
- ¹¹⁰ J-B. Gagnepetit, «La vaccine», *La Presse*, 3 octobre 1885.
- ¹¹¹ *Ibid.*
- ¹¹² «La mortalité infantile», *La Presse*, 16 juillet 1907.
- ¹¹³ Éditorial [attribué à Jules Helbronner], «Les bébés et la municipalisation», *La Presse*, 31 juillet 1906.
- ¹¹⁴ J-B. Gagnepetit, «Soyons Calme!», *La Presse*, 7 novembre 1885.
- ¹¹⁵ Jules Helbronner, «À L'Étendard», *La Presse*, 28 janvier 1888.
- ¹¹⁶ Jules Helbronner, *Report of the Social Economy Section*, *op. cit.*, p. xxxix; JBG, «Institutions patronales», *La Presse*, 29 août 1891, reproduit le 28 juillet 1894.
- ¹¹⁷ J-B. Gagnepetit, «La Société d'encouragement des industries domestiques», *La Presse*, 20 août 1892.
- ¹¹⁸ J-B. Gagnepetit, «Mauvais patrons», *La Presse*, 6 juin 1891.
- ¹¹⁹ Jules Helbronner, *Canada Investigates Industrialism*, *op. cit.*, p. 11.

- ¹²⁰ J-B. Gagnepetit, «Une transaction étrange», *La Presse*, 17 avril 1894.
- ¹²¹ «Il existe une école d'économistes qui traite le travail humain comme une marchandise et qui veut que la question du salaire soit rigoureusement soumise aux fluctuations de l'offre et de la demande. [...] C'est pour réagir contre cette tendance économique que les ouvriers se sont organisés; et les abus de pouvoir ou de force que ces derniers ont commis ne sont souvent que les conséquences des abus commis au nom de la théorie de l'offre et de la demande». J-B. Gagnepetit, «L'offre et la demande», *La Presse*, 9 mai 1891.
- ¹²² Jules Helbronner, *Rapport sur la section d'économie sociale*, *op. cit.*, p. xiv.
- ¹²³ Abraham Rhinewine, *Der Yid in Canada (fun der franzoizisher Periode biz der moderner Zeit)*, Toronto, Farlag, 1925; David Rome, *The Early Jewish Presence in Canada, a Book Lover's Ramble Through Jewish Canadiana*, Montréal, Bronfman Collection of Jewish Canadiana, 1971; Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, Montréal, Fides, 1972. Greg Keally, *Canada Investigates Industrialism*, Toronto, UTP, 1973; Fernand Harvey, «Les travailleurs québécois et la Commission de travail, 1886-89», Ph. D (Histoire), Université Laval, 1976; Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse. Le livre du peuple 1881-1916*, Montréal, Les éditions la presse, 1983; Michel Pleau, *Almanach du Courrier Français. La présence française*, Montréal, Union Nationale Française, 1983; Jean De Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914*, Sainte-Foy, PUL, 1988.
- ¹²⁴ «Une indignité», *L'Étendard*, 10 décembre 1886.
- ¹²⁵ Joseph Béard, «Le rôle de *La Presse*», *La Croix*, novembre 1904. Collection du Congrès juif canadien, série ZB : Boîte : Helbronner, Jules.
- ¹²⁶ Jean Canada «Le Canada aux Canadiens», *Le Monde Illustré*, 1^{er} février 1902. Collection du Congrès juif canadien, série ZB : Boîte : Helbronner, Jules.
- ¹²⁷ *Ibid.*
- ¹²⁸ Olivar Asselin, *Lettre à M. J.-E. Fortin, Québec, 28 février 1902*, BM55 (2,9) Ville de Montréal, Gestion de documents et archives.
- ¹²⁹ «L'épiscopat et les sociétés de bienfaisance», *La Semaine religieuse de Montréal*, 9 février 1901, vol. 37, n° 6, p. 113.
- ¹³⁰ «Fiasco Complet», *La Presse*, 12 février 1902.
- ¹³¹ Les journaux anglophones sont restés muets quant à la religion de Helbronner.

¹³² Si à une occasion *La Presse* publia un éditorial appelant à la tolérance envers la communauté juive de Montréal («Prions et laissons prier», 21 septembre 1906), Helbronner avait toutefois peu l'habitude d'emprunter cette voie.

¹³³ J-B. Gagnepetit, «Le programme ouvrier», *La Presse*, 12 décembre 1885.

¹³⁴ J-B. Gagnepetit, «Qualifications des électeurs municipaux. L'eau», «Finances civiques», «Un devoir», «La foire de Montréal», «Le Congrès ouvrier», «Trop de liberté», tirés de *La Presse*, respectivement les: 26 décembre 1885, 17 janvier et 6 décembre 1891, 27 août, 12 septembre et 24 décembre 1892.

¹³⁵ Jules Helbronner, «La Commission de Travail», *La Presse*, 7 janvier 1888.

¹³⁶ «Introduction», sur Jules Helbronner : compilation de David Rome, *op. cit.*

¹³⁷ «Commission du travail», *La Presse*, 17 mai 1889.

¹³⁸ *Histoire du commerce canadien-français de Montréal. 1535-1893 : un souvenir*, Montréal, Sabiston Lithographing and Publishing Co., 1894.

¹³⁹ Contribuant à plusieurs journaux français, Mme Madeleine Huguenin fut l'une des quarante femmes qui débutèrent leur carrière journalistique au tournant du siècle dernier. Le Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec*, 2^e édition, Montréal, Le Jour, 1992, p. 225.

¹⁴⁰ Madeleine, «Notre meilleur ami», *La Revue Moderne*, 15 janvier 1922.

NOTE DE LECTURE

LES HISTORIENS RÉVISIONNISTES ET LE REJET DE LA «CANADIANITÉ» DU QUÉBEC : RÉFLEXIONS EN MARGE DE LA *GENÈSE DES NATIONS ET CULTURES DU NOUVEAU MONDE* DE GÉRARD BOUCHARD

DAMIEN-CLAUDE BÉLANGER
Département d'histoire
Université McGill

«Genèse», voilà un mot fort ambitieux qui annonce d'emblée une réflexion profonde et qui rappelle au lecteur *La genèse de la société québécoise* (1993), l'important ouvrage du grand sociologue québécois Fernand Dumont (1927-1997). En effet, la *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*ⁱ du démographe, sociologue et historien Gérard Bouchard est un ouvrage remarquable. En 2000, il a remporté le Prix littéraire de la Gouverneure générale du Canada pour le meilleur essai ou étude de langue française.

L'ouvrage est imposant. D'ailleurs, nul ne saurait accuser Gérard Bouchard d'être un intellectuel qui manque d'envergure. À une époque marquée par les analyses prudentes et par l'atomisation de la discipline historique, il n'a pas peur des grandes synthèses et des réflexions pénétrantes. Chercheur doué et polyvalent, Bouchard sait passer de la microhistoire à la macrohistoire sans difficulté.

Dans sa *Genèse des nations*, qui nous servira ici de tremplin pour lancer une réflexion plus large sur l'une des lacunes fondamentales de l'historiographie québécoise contemporaine, Bouchard souligne, avec justesse, que la comparaison est un

«procédé d'objectivation et d'enrichissement de la connaissance historique¹». Ainsi, il effectue une vaste étude comparative pour mieux situer l'évolution de l'identité et de la culture québécoises dans le cadre des «collectivités neuves». Celles-ci sont issues de la colonisation européenne en Amérique, en Afrique et en Océanie. À l'exception du Québec et de Porto Rico, ces «collectivités neuves» ont toutes accédé à l'indépendance.

D'ailleurs, le rêve d'un Québec indépendant se trouve en filigrane dans la *Genèse des nations*. Bouchard tente d'expliquer les facteurs, dont celui de l'emprise du traditionalisme défensif sur la vie culturelle et intellectuelle du Québec, qui ont entravé sa marche vers l'indépendance. Implicitement, il prétend qu'une nation ne peut s'épanouir que si elle acquiert l'indépendance politique. Au Québec, celle-ci serait à la fois la consécration et l'aboutissement logique d'une modernité d'abord embryonnaire, puis à partir de la Révolution tranquille, triomphante. Le progrès, incarné par la Révolution tranquille et l'indépendantisme, aurait finalement raison de la réaction, incarnée par le traditionalisme. L'évolution historique serait donc une lutte entre le progrès et la réaction où les forces progressistes finiront par triompher et engendrer la modernité. Fondamentalement, il s'agit là d'une vision téléologique de l'histoire du Québec qui s'apparente à la conception whig de l'histoire².

À l'instar d'un grand nombre de nos historiens contemporains, Gérard Bouchard est un partisan de l'indépendance du Québec. Sa conception de l'histoire et de la nation, qui jouit actuellement d'une grande influence dans les milieux intellectuels québécois, découle d'un néonationalisme purgé de toute référence canadienne-française. Une fois encore, un décalage entre la pensée et la réalité marque la vie intellectuelle du Québec. Enfermée dans le monde des idées, une bonne partie des intellectuels québécois puise son identité dans l'esprit du temps et dans les théories abstraites, plutôt que dans la réalité concrète ou historique.

Animée par Guy Frégault, Maurice Séguin et Michel Brunet, l'école historique dite «de Montréal» a longtemps été l'expression

historiographique du néonationalisme québécois. Cependant, avec l'évolution de la pensée nationaliste québécoise, son volet historiographique a connu une mutation profonde. Avec le temps, l'école dite «révisionniste» a fini par dominer la profession historique au Québec. Née au début des années soixante-dix, cette nouvelle école s'intéresse peu aux thèmes privilégiés par l'école de Montréal, c'est-à-dire au «retard» du Québec et à l'infériorité économique des Canadiens français. Dorénavant, les révisionnistes veulent montrer que le Québec connaît un développement historique largement analogue à celui des autres sociétés nord-américaines. Au lieu de souffrir d'une multitude de retards, l'évolution de la société québécoise serait plus ou moins «normale». Cependant, la pensée révisionniste est loin d'être monolithique. Elle est traversée par plusieurs tendances. D'ailleurs, comme le souligne Ronald Rudin, Gérard Bouchard lui-même, comme plusieurs autres historiens, a déjà éprouvé un certain malaise à l'égard de la pensée révisionniste, notamment en ce qui concerne sa conception du religieux dans le développement historique du Québec. Pour mieux comprendre le processus de modernisation au Québec, «Bouchard [soutient] qu'il importait d'examiner le rôle néfaste de la religion dans l'histoire de la province³». Toutefois, sa critique reste interne au révisionnisme. En effet, Bouchard fait partie de cette école qui domine l'historiographie québécoise depuis presque trente ans et sa *Genèse des nations* tente même d'en renouveler les pratiques. Pour l'historien Éric Bédard, il s'agirait même du *magnum opus* de cette école⁴.

D'ailleurs, la *Genèse des nations* de Bouchard illustre bien un des thèmes majeurs de l'historiographie révisionniste : le rejet de la «canadianité» du Québec. Ainsi, comme leurs ancêtres traditionalistes qui niaient l'américanité du Canada français, certains historiens révisionnistes perpétuent la longue tradition canadienne-française de négationnisme intellectuel en rejetant la «canadianité» du Québec. Même les critiques récents du révisionnisme passent sous silence ce rejet. Postmodernes, ils concentrent leurs attaques sur le modernisme historiographique des révisionnistes, leur quête excessive normalité et leur culte de la Révolution tranquille⁵.

La «canadianité» est pourtant un élément incontournable du développement historique du Québec. Depuis la Confédération, elle est centrée sur deux éléments fondamentaux : la participation du Québec à une union fédérale et l'enracinement des Québécois francophones dans une nation culturelle (le Canada français) qui débord largement le cadre territorial de la province de Québec. L'approche de Bouchard et d'un grand nombre d'historiens révisionnistes est d'ailleurs trop axée sur le territoire et l'*État* québécois. En effet, comme le souligne avec justesse un des premiers historiens révisionnistes, René Durocher, «nous savons qu'il y a de nombreux peuples ou nations sans État et que les deux réalités sont distinctes⁶». Néonationalistes, certains historiens révisionnistes semblent refuser cette distinction essentielle à l'histoire du Québec. Sous prétexte d'ouverture, et en voulant fonder dans l'histoire la nation québécoise civique et territoriale, ils rejettent par la même occasion la «canadianité» québécoise, et finissent par négliger l'influence canadienne-anglaise ou fédérale sur le développement du Québec et l'apport québécois à la vie canadienne. De plus, ils passent sous silence le lien organique qui unissaient jadis le Québec français aux minorités françaises du continent américain. Sans tenir compte du volet canadien de l'histoire québécoise, nul historien ne peut prétendre faire de l'histoire nationale *totale*.

Dans *La genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, les conséquences néfastes du rejet de la «canadianité» du Québec apparaissent clairement lorsque, à titre d'exemple, l'auteur compare la marche du Canada vers l'autonomie à celle de la Nouvelle-Zélande. Sur cette question, ce rejet fausse l'analyse en créant une trop grande distinction entre l'identité canadienne et l'identité québécoise. Selon Bouchard, la Nouvelle-Zélande serait «la plus ancienne des collectivités neuves» parce que «de toutes les collectivités du Nouveau Monde, c'est celle qui a incarné le plus longtemps et le plus intégralement le modèle de la continuité avec la mère patrie⁷». Toutefois, une bonne part de cette affirmation repose sur une analyse assez maladroite⁸. En effet, comme le concède néanmoins l'auteur, sans la pression du Canada français, la marche canadienne

vers l'autonomie aurait probablement été moins rapide et, somme toute, comparable à celle de la Nouvelle-Zélande⁹. Ainsi, l'apport canadien-français au développement de l'identité canadienne est incontournable¹⁰. Il est donc difficile de justifier une comparaison entre le Canada et le Québec sur cette question. Ici, Bouchard compare deux histoires «nationales» évoluant en symbiose. En effet, l'histoire du Canada inclut celle du Québec. Évacuer la dimension canadienne de l'identité québécoise (ou vice-versa) est une erreur historiographique qui déforme notre passé. S'il est légitime et même souhaitable en histoire culturelle et intellectuelle de vouloir comparer le Canada anglais au Canada français, il est difficile, voire souvent impossible, de comparer le Québec au Canada. Nul ne peut nier que le Québec fait partie du Canada!

Le rejet de la «canadianité» se manifeste également chez Bouchard par son choix d'objets de comparaison. En effet, un certain goût pour «l'exotisme» se dégage de la *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. La part concédée au Canada (anglais), voire même aux États-Unis, dans cet ouvrage est, somme toute, assez restreinte. Inversement, beaucoup de place est accordée à l'Amérique latine, à l'Australie et sa sœur cadette, la Nouvelle-Zélande. Selon nous, l'analyse aurait pu être enrichie par une optique plus «canadienne». D'ailleurs, Bouchard affirme, à l'instar de Ramsay Cook¹¹, que le Canada anglais, tout comme le Canada français, possède une «culture de la survivance¹²». Toutefois, il ne pousse pas la réflexion jusqu'à sa conséquence logique, c'est-à-dire vers une comparaison plus approfondie de leur conception réciproque de la survivance. Celle-ci aurait probablement été plus féconde qu'une comparaison Québec-Argentine ou Québec-Australie. De plus, le développement de l'identité et de la culture acadiennes ou, mieux encore, de Terre-Neuve auraient peut-être fourni à la démarche de Bouchard des outils de comparaison plus pertinents¹³.

Malheureusement, cette étude sur la genèse des nations et cultures *du Canada* devra attendre, car Bouchard, comme bien des historiens québécois, a tendance non seulement à marginaliser

le Canada et à s'y désintéresser dans ses recherches, mais aussi à voir le Canada anglais de façon trop monolithique. Pourtant, le Canada anglais est une mosaïque complexe traversée par des tensions et des divisions. En fait, le Canada est une collectivité neuve formée à partir d'autres collectivités neuves (dont le Québec), et de certaines qui sont plus anciennes (les Premières Nations).

Dans l'ensemble, la réflexion de Bouchard, comme celle de bien des historiens québécois, serait plus féconde si elle était plus «canadienne». Dans un article récent, René Durocher soulignait avec raison que «le Québec est une nation, avec ou sans souveraineté étatique complète. Mais le Québec ne peut pas ne pas tenir compte de son intégration dans le Canada¹⁴.» En évacuant la dimension canadienne de leurs recherches, bien des historiens révisionnistes marginalisent une dimension fondamentale de l'histoire québécoise. Intégrer la trame historique canadienne à celle du Québec n'est pas forcément un acte politique, voire une profession de foi fédéraliste. D'ailleurs, la présente note de lecture n'est pas un appel au rejet d'une histoire axée sur le Québec. C'est plutôt une invitation à pratiquer une histoire plus intégrale ou totale, en l'occurrence, plus «canadienne». Il est tout à fait légitime que le Québec ou le Canada français soient au centre de l'analyse historique. Cependant, lorsque la «canadianité» du Québec est évacuée de l'analyse, une partie de sa richesse historique disparaît et sa compréhension en est réduite, sinon faussée.

NOTES

¹ Bouchard, Gérard. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*. Montréal, Boréal, 2000. 503 pages.

¹*Ibid.*, p. 38.

²Pour l'historien anglais Sir Herbert Butterfield, l'interprétation whig de l'histoire repose sur une «*tendency in many historians [...] to emphasise certain principles of progress in the past and to produce a story which is the ratification if not the glorification of the present*» (cité dans Peter Novick, *That Noble Dream: The*

«*Objectivity Question*» and the American Historical Profession, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 13). Dans «*the teleological "Whig interpretation of history," [...] historical actors [are] graded according to whether they [advance] or [retard] the growth of liberalism and democracy*» (Novick, *op. cit.*, p. 465). Pour mieux comprendre la conception whig de l'histoire, voir Herbert Butterfield, *The Whig Interpretation of History*, Londres, Bell, 1951 [1931], vi-132 p.

³ Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 241.

⁴Éric Bédard, «*Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : le magnum opus de l'historiographie moderniste*», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2 (printemps 2001), pp. 160-173.

⁵Voir Bédard, *loc. cit.* et Jocelyn Létourneau, *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000, 194 p.

⁶René Durocher, «Une ou des histoires nationales», dans Robert Comeau et Bernard Dionne, dir. *À propos de l'histoire nationale*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 85.

⁷Bouchard, *op. cit.*, p. 330.

⁸Elle repose également sur quelques erreurs de faits. Par exemple, comme preuve de l'ultra-loyalisme néo-zélandais et de l'autonomisme canadien, Bouchard affirme que «lors de la Première Guerre mondiale, [la Nouvelle-Zélande] a pu décréter la conscription sans tenir de référendum, contrairement au Canada et à l'Australie» (page 332) et que «jusqu'en 1974, les nouveaux passeports [néo-zélandais] conservèrent la mention "*British subject*" sur la page couverture» (page 333). Or, le Canada n'a jamais tenu de référendum sur la conscription durant la Première Guerre mondiale. Même durant la Deuxième Guerre mondiale, nous n'avons tenu qu'un *plébiscite* sur une question nébuleuse qui soulève des difficultés d'interprétation. De plus, au début des années soixante-dix, le passeport canadien proclamait encore en première page que «les citoyens canadiens sont *sujets britanniques*».

⁹Sur cette question, l'historien canadien-anglais William Lewis Morton s'est montré particulièrement perceptif lorsqu'il écrivit en 1960 : «*It is too little recognized that the French Canadian was the central figure in the evolution of self-government in Canada.*» (W. L. Morton, *The Canadian Identity*, Madison et Toronto, University of Wisconsin Press et University of Toronto Press, 1961, p. 34).

¹⁰Pour certains historiens nationalistes, dont Michel Brunet, il s'agit moins d'un apport que d'une appropriation par les Canadiens anglais d'une importante part de l'identité (jusqu'au nom «Canadien») et des symboles (castor et feuille d'érable) du Canada français. (Voir Michel Brunet, «*Canadiens et Canadiens*» (1953), dans *Canadiens et Canadiens*, Montréal, Fides, 1954, pp. 17-32).

¹¹Voir Ramsay Cook, «La Survivance English-Canadian Style», dans *The Maple Leaf Forever: Essays on Nationalism and Politics in Canada*, Toronto, Macmillan, 1977 [1971], pp. 123-147.

¹²Bouchard, *op. cit.*, p. 318.

¹³Une comparaison entre le Québec et Terre-Neuve pourrait s'avérer fascinante. Voilà une société neuve où l'identité nationale est très bien développée et qui possède ses propres mythes fondateurs et lieux de mémoire. L'Île de Terre-Neuve contient également une importante population catholique et sa marche vers l'autonomie a connu deux chocs insurmontables : la fin du gouvernement responsable et de l'indépendance terre-neuvienne en 1934 et son entrée dans la Confédération en 1949. En quelques années, Terre-Neuve est passée de l'indépendance à la dépendance la plus complète. Dans un certain sens, ces événements eurent le même effet sur le peuple terre-neuvien que la Conquête eut sur le Canada français. D'ailleurs, certains auteurs ont vu d'importantes similarités entre le discours traditionaliste du Canada français et celui de Terre-Neuve. (Voir S.J.R. Noel, *Politics in Newfoundland*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, p. 257).

¹⁴Durocher, *loc. cit.*, p. 89.

COMPTE RENDU

ÉTIENNE PARENT. *Discours. Édition critique par Claude Couture et Yvan Lamonde. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000. 463 p. (Coll. Bibliothèque du Nouveau monde)*

Personnage moins charismatique et moins connu que les Papineau ou La Fontaine, Étienne Parent a néanmoins marqué d'une manière indélébile l'histoire canadienne-française du XIX^e siècle. Tour à tour journaliste, député, fonctionnaire et conférencier, celui que Gérard Bergeron a appelé «notre premier intellectuel» a été à la politique ce que François-Xavier Garneau a été à l'histoire, c'est-à-dire un bâtisseur de l'imaginaire canadien-français. Voici maintenant que Claude Couture et Yvan Lamonde publient une édition critique des conférences publiques qu'Étienne Parent a données à Montréal (1846-1848) et à Québec (1852).

Dans une longue introduction, Couture et Lamonde remettent la pensée d'Étienne Parent dans son contexte national et international. Pour ce faire, ils font appel aux éditoriaux publiés dans *Le Canadien* avant 1842 aussi bien qu'aux conférences publiques d'après 1846. Ils articulent cette pensée autour de deux idées fondamentales : liberté (dans le sens libéral et non républicain du terme) et nationalité. D'une part, le discours de Parent est libéral par sa défense du gouvernement responsable dans les décennies 1830-1840 ainsi que par ses exhortations faites à ses compatriotes à s'intéresser à l'économie politique et à la réforme sociale dans les décennies 1840-1850. D'autre part, son discours est nationaliste. Parent est décrit comme ayant défini le nationalisme canadien-français culturel axé sur la défense des institutions, de la langue et de la foi sans faire appel au principe politique d'autodétermination des peuples. Les auteurs font même du premier éditorial de Parent comme éditeur du journal *Le Canadien*, le 7 mai 1831, «la magna carta du nationalisme canadien-français» (p.78).

En mettant l'accent sur le «libéralisme modéré et innovateur» (pp.76-84) de Parent, Couture et Lamonde s'inscrivent dans l'historiographie récente qui recherche les racines libérales de l'expérience canadienne et québécoise. Leur appartenance à cette école historique est d'autant plus évidente à la lecture de leur survol historiographique qui couvre la période allant de 1846 à nos jours. De plus, reprenant l'analyse classique voulant que Parent ait été découragé par l'enchaînement des événements entre 1837 et 1840, Couture et Lamonde le présentent comme prêt à une «soumission honorable» face aux décisions métropolitaines et plus tard résigné à l'assimilation. En réitérant à maintes reprises l'attitude de Parent lors de la crise de 1837-1840, ils s'inscrivent également dans l'historiographie dominante depuis la Révolution tranquille qui étudie l'aspect troublé de la pensée de Parent.

Après l'introduction, les auteurs présentent le texte des neuf conférences d'Étienne Parent. On redécouvre avec plaisir les textes d'un homme articulé et érudit. Cinq conférences portent directement ou indirectement sur l'économie politique. Parent y vante les mérites de l'industrie et du commerce, la nécessité de propager les connaissances des mécanismes économiques au sein de la société ainsi que l'obligation de respecter les lois de la concurrence pour vivre dans un monde harmonieux. Il défend également les vertus du travail par lequel l'individu travaille à son avancement, à celui de son peuple et à celui de l'humanité. Puis, Parent aborde des sujets plus «sociaux». Il plaide pour un meilleur système d'éducation, nécessaire pour assurer l'ordre dans la société. Il enchaîne avec une conférence sur le rôle du prêtre dans la société. Il présente avec enthousiasme les mérites du catholicisme à plusieurs reprises. Il traite enfin, avec des accents antidémocratiques, de la nécessité pour une société bien organisée de confier son gouvernement aux gens munis d'une intelligence supérieure.

Libéraux ou nationalistes, les propos de Parent mystifient encore les historiens. Selon nous, ses conférences possèdent une très forte résonance nationaliste sous le couvert du libéralisme. Ainsi,

le développement de l'industrie, la compréhension et l'application des principes de l'économie politique visent essentiellement la conservation de la nationalité (p. 98). D'ailleurs le commerçant doit considérer non seulement son intérêt particulier lorsqu'il prend des décisions mais également l'intérêt général (p. 280). Parent est alors loin de l'idée que l'intérêt général n'est que la somme des intérêts particuliers (Adam Smith, *The Wealth of Nations*, IV, ii). Sans compter qu'en cas de litige entre les intérêts de la Patrie et ceux des principes économiques et politiques, les premiers doivent primer (pp. 285, 411). La propriété apparaît moins comme une fin en soi (dogme libéral) que comme un moyen pour permettre la réalisation de plus grandes choses (pp. 218-219). Enfin, les fondations de la société apparaissent plus métaphysiques que chez les auteurs libéraux (pp. 245-6, 290).

En fait, bien préparés par la mise en contexte initiale, les lecteurs pourront tâcher de comprendre par eux-mêmes l'articulation du discours de Parent, articulation qui est loin d'être simple. C'est là la principale valeur de l'ouvrage. Nous devons être reconnaissants à Couture et Lamonde d'avoir donné accès au public à ces documents trop souvent oubliés par les historiens contemporains.

Michel Ducharme
Département d'histoire
Université McGill

GÉRARD BOUCHARD. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000. 503 pages.

Faire le compte rendu d'un essai aussi encensé que *Genèse des nations et cultures du nouveau monde* n'est pas une mince affaire. Gérard Bouchard est sans aucun doute une des figures de proue de l'historiographie québécoise actuelle. Professeur titulaire à l'Université du Québec à Chicoutimi, il fut l'un des principaux instigateurs du Fichier BALSAC, grâce auquel il publia, en 1996, *Quelques arpents d'Amérique*, un ouvrage sur l'évolution sociale

du Saguenay de 1838 à 1971. Cette *Genèse*, qui se présente comme un «essai d'histoire comparée sur la formation et l'évolution des nations et cultures du Nouveau Monde» (p. 9), mérite donc une attention particulière.

On distingue d'abord dans cette étude trois parties d'inégales longueurs. Dans la première, l'auteur discute des possibilités qu'offre le genre comparatif à la discipline historique. Bouchard y fait un véritable plaidoyer en faveur de l'histoire comparative. Il déplore d'ailleurs énergiquement la quasi-absence de ce type de travaux dans l'historiographie québécoise. Selon lui, cette carence majeure serait liée à la persistance d'un «paradigme de la différence» au sein de la société québécoise. Cette déficience est d'autant plus grave que, pour Bouchard, l'ouverture aux perspectives étrangères est la panacée qui permettra de donner un second souffle à une histoire nationale qui se cherche depuis si longtemps. En plus de fertiliser les champs de recherche, la démarche comparative deviendra une nouvelle alliée de l'historien dans sa quête de procédés d'objectivation. Finalement, elle donnera au chercheur les moyens d'identifier les fausses singularités et de débusquer les différences imaginaires. Bref, Bouchard affirme que «pour l'historien, la comparaison se présente ainsi comme une feinte qui invite, d'une manière un peu paradoxale, à découvrir dans le miroir de l'autre une image plus fidèle de soi» (p. 74).

L'auteur se propose donc de suivre ses propres recommandations et tente de faire une synthèse à grands traits des points communs liant l'évolution de certaines collectivités neuves. Selon lui, ces communautés nouvellement instituées ont partagé des difficultés semblables : «aménager une autre société dans un espace déjà occupé, peupler un territoire et le plier à des projets d'un nouveau type, instituer des cohésions collectives, mettre en place un imaginaire, lever la tutelle métropolitaine» (p. 73).

Dans son analyse, cette appropriation symbolique du territoire se fait selon quatre grands angles. Vient d'abord le question-

nement lié à l'attitude des «coloniaux» face à la culture de la métropole. Continuité ou rupture? Voilà les deux pôles entre lesquels doivent se positionner les collectivités neuves. Ces communautés se poseront-elles comme le résultat de la longue évolution culturelle de la mère patrie ou tenteront-elles plutôt de rompre avec les référents métropolitains? Cette question complexe se posera dans deux ordres d'appropriation. Ainsi, l'ordre coutumier (celui des us et coutumes, des traditions), souvent lié à la culture populaire, et l'ordre discursif (celui des récits officiels et des grandes institutions), conçu surtout par les élites, apporteront chacun leurs propres stratégies de résolution à cette problématique. Loin d'être toujours en parfaite osmose, ces deux mondes se compléteront mais se concurrenceront aussi dans le long processus qu'est la formation d'une culture coloniale. Évidemment, le problème des sources en histoire étant ce qu'il est, c'est surtout l'ordre discursif qui s'offre à l'analyse sommaire que vise Gérard Bouchard. C'est donc essentiellement, mais non exclusivement, l'évolution de la culture des élites des collectivités neuves qu'il a étudiée dans la deuxième partie de son essai.

Le Québec, première communauté étudiée par l'auteur, est sans doute celle qu'il connaît le mieux. Cette nation dont le destin sera lié à plusieurs métropoles (la France, puis la Grande Bretagne mais aussi le Vatican) connaîtra une évolution cahoteuse. Partie de l'attitude «continuiste» commune à toutes les élites des collectivités neuves aux débuts de leur histoire, elle balancera vers l'*ideal-typus* de la rupture de 1790 à 1840 pour ensuite revenir à une continuité imaginaire qui ne s'étiolera vraiment qu'avec les années 1960. Pour Bouchard, cette période de retour en arrière (1740-1840), habitée par l'édification de l'idéologie de la survivance, est justement le théâtre de la formation d'une antinomie entre une culture populaire branchée sur les réalités continentales et une culture des élites résolument européeniste. Cette rupture entre l'ordre discursif et l'ordre coutumier ne se résorbera véritablement qu'avec la Révolution tranquille.

Bouchard poursuit son étude en analysant le parcours culturel des collectivités de l'Amérique latine. De ce chapitre, on retient surtout la place prédominante de l'indianité dans la problématique entourant la formation d'une identité voire d'une idée nationale. L'importance numérique des Amérindiens fit d'eux des acteurs primordiaux, quoique souvent passifs, dans les processus nationalistes des élites du Mexique et de l'Amérique latine en général. Ainsi, la rupture symbolique vis-à-vis l'Espagne et le Portugal se fit, entre autres, par une appropriation de l'indianité vers un idéal de nation créole. Évidemment, cette assimilation des traits mythiques des Amérindiens ne signifia en rien une amélioration de leur statut socio-économique au sein des sociétés étudiées. Les élites se servirent plutôt de la créolité pour se démarquer de la culture européenne tout en tentant d'en faire le prétexte d'une certaine unité de leur jeune nation.

C'est loin d'être le cas des Australiens qui, avant les années soixante, nièrent symboliquement l'existence des Aborigènes, préférant plutôt centrer leur identité sur leur appartenance à la civilisation anglo-saxonne. Cet idéal d'une continuité avec les institutions britanniques régna pendant la majeure partie de leur histoire. Plongés dans un monde asiatique qui leur semblait malveillant, ils développèrent peu à peu une conception de la nation excluant tous ceux qui n'entraient pas dans la vision utopique d'une nouvelle Angleterre (i.e. les immigrants d'origine asiatique et les Aborigènes). À l'instar du Québec, le caractère fragile de la survie dans un environnement hostile est donc un thème récurrent dans l'imaginaire australien. De même, Bouchard écrit que la collectivité australienne partagera brièvement avec la société québécoise cette antinomie entre des élites centrées sur l'Europe (plus particulièrement la Grande-Bretagne) et des classes populaires inspirées d'idées continentales (i.e. le thème du bushman, de la liberté des grands horizons). Cependant, il déclare qu'à la différence du Québec, on perçoit dès la fin de XIXe siècle un rapprochement entre les deux ordres d'appropriation, notamment en littérature. Malgré tout, tant en Australie qu'en Nouvelle-Zélande et qu'au Canada-anglais, on re-

marque un fort attachement aux institutions britanniques et à l'Empire, et ce jusqu'aux années 1960. Ce n'est qu'à partir de cette époque que l'idée de multiculturalisme émergera véritablement dans ces collectivités.

Les États-Unis constituent donc la seule ancienne colonie britannique à avoir véritablement placé son évolution culturelle sous le signe de la rupture. Cette collectivité neuve par excellence se construira un imaginaire où une «destinée manifeste» fait d'elle la nation qui, en se détachant des erreurs d'une Europe corrompue, deviendra l'exemple à suivre pour l'humanité tout entière. Pourtant, Bouchard fait remarquer à juste titre que la nation étatsunienne conservera plusieurs référents culturels européens, voire même britanniques. De même, à l'instar des autres collectivités, la société américaine renferme de nombreux exclus – l'esclavagisme étant sans doute l'exemple le plus frappant.

La dernière partie de l'essai consiste en un bilan de cette recherche de trames communes dans l'évolution de collectivités neuves. Tout d'abord, Bouchard remarque qu'à la différence de la culture savante, la «différenciation coutumière semble avoir progressé sans interruption dans toutes les collectivités neuves, surtout parmi les classes populaires» (p. 367). L'évolution des pratiques discursives est beaucoup plus complexe car elle oscille souvent entre les deux *ideal-typus*. Ainsi, certaines collectivités (i.e. l'Australie et le Canada-anglais) adoptant l'idéal continuiste en arrivent pourtant à se détacher progressivement de la mère patrie tandis que les communautés prônant une rupture (i.e. Les États-Unis, l'Amérique latine) conservent tout de même des liens culturels importants avec l'Europe et leur ancienne métropole. Les formes de décrochages varient donc tant dans leur forme que dans leur substance. Justement, Bouchard répertorie et analyse dans ce dernier chapitre ces diverses stratégies qui vont de la «réappropriation culturelle» à «l'hybridation» en passant par la «profanation», le «déplacement latéral» et la «diversion». De même, il traite des différents recours utilisés pour réduire la diversité pouvant miner l'idéal d'une nation uniforme.

Ces stratégies furent loin d'être toujours tolérantes, et c'est justement leur remise en question, voire même la contestation de l'idéal homogène en tant que tel, qui oblige aujourd'hui à un réaménagement de la cohésion symbolique collective et de l'identité nationale.

Bouchard conclut son ouvrage en rappelant l'existence de nombreux parallèles dans le développement culturel des collectivités neuves. Il cite de nombreux exemples, dont les «grandes noirceurs» communes aux États-Unis, au Canada, au Québec et à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande entre 1920 et 1960 ainsi que les «effervescences culturelles» qui animeront ces nations dans les années qui suivront. De plus, il affirme que la comparaison entre les anciennes et les nouvelles collectivités donnerait aussi sans doute des résultats intéressants. Ainsi, malgré leur héritage millénaire, les nations de l'ancien monde traversent, elles aussi, des crises ébranlant leurs identités nationales. La redéfinition de la nation en cette période de post-modernité est une préoccupation commune à plusieurs collectivités et pour Bouchard, cette reconstruction devra se faire dans la négociation et la concertation. Selon lui, il faudra désormais penser la nation en termes de *co-intégration*.

Cette *Genèse des nations et cultures du nouveau monde* vaut-elle les hommages qu'elle a reçus? À plusieurs égards, elle les mérite amplement. Tout d'abord, le plaidoyer de Gérard Bouchard pour une histoire comparative est des plus convaincants. Il démontre avec brio la nécessité fondamentale de développer une nouvelle perspective historique permettant de déceler les faux particularismes et les fausses exceptions. Évidemment, certains douteront peut-être des vertus miraculeuses des perspectives comparatives pour la discipline historique elle-même. Cependant, on ne peut nier l'importance primordiale d'un décroisement spatio-temporel de l'histoire. Il n'est aujourd'hui plus possible d'analyser en vase clos l'évolution socio-économique, culturelle et politique d'une nation. Sans être véritablement nouvelle, l'apologie de l'histoire comparative que fait Bouchard mérite donc une lecture attentive.

De même, l'auteur donne une bonne esquisse des possibilités que nous offre une étude comparée des collectivités neuves. Un simple coup d'oeil à la bibliographie montre que, sans être un spécialiste de chacune des historiographies, Bouchard possède une connaissance remarquable de plusieurs travaux importants. Il en ressort un survol analytique de l'histoire politique et culturelle de quelques collectivités qui se distingue par sa clarté, sa richesse et sa concision. De plus, les concepts de rupture et de continuité apportent des perspectives enrichissantes à l'étude comparée du sentiment national. Il faut d'ailleurs souligner l'effort de modélisation de l'auteur dans son examen de l'évolution de collectivités neuves. Il n'est jamais aisé pour l'historien de sortir du particulier. Pourtant, Bouchard réussit à concevoir une grille d'analyse qui servira, peut-être, d'inspiration à de nouvelles études sur l'histoire comparée des anciennes colonies.

Cette *Genèse* n'est évidemment pas exempte d'erreurs et d'ambiguïtés. Ainsi, certaines affirmations peuvent être mises en doute. Par exemple, l'auteur déclare à maintes reprises dans le livre que «le Québec fait un peu bande à part dans la mesure où, avec Porto Rico, il est une des seules collectivités neuves à ne pas avoir atteint la souveraineté politique» (p. 369). Cette particularité québécoise est des plus contestables. Ainsi, plusieurs autres colonies d'Amérique n'ont jamais acquis leur indépendance de leur métropole (i.e. la Guyane française, la Guadeloupe et la Martinique). Ceci dit, on peut aussi se demander si le Québec n'a pas atteint une certaine forme de souveraineté politique en entrant dans la Confédération canadienne tout comme les états américains obtinrent la leur en joignant l'Union. Cette question éminemment politique ne peut évidemment pas être résolue en une phrase mais elle ne doit pas, non plus, être ignorée.

Ce n'est pas la seule des déclarations de Bouchard qui soit contestable. À la fin du chapitre III, il semble adopter la théorie de la décapitation sociale de Maurice Séguin en écrivant : «la fin du

régime français provoqua le retour en France d'une grande partie des élites. [...] En ce sens, la Cession a réduit, à court terme tout au moins, le potentiel de contestation du lien colonial en poussant à l'émigration des élites laïques au sein desquelles une bourgeoisie était vraisemblablement en formation» (p. 92). Il est étrange qu'une affirmation de cette envergure ne soit étayée par aucune source. Il faut d'ailleurs mentionner que l'idée d'un départ massif des élites après la Conquête est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté historique et est notamment contestée par Dickinson, Young et Greer. Par conséquent, on s'explique mal l'absence de preuves soutenant la réactualisation d'une théorie aussi controversée.

Cet exemple illustre parfaitement la principale faiblesse de l'ouvrage. Devant la nécessité d'écrire un essai d'une longueur raisonnable, Bouchard semble avoir été dans l'impossibilité de munir certaines de ses affirmations controversées de justifications suffisantes et il laisse souvent le lecteur sur sa faim devant le peu d'élaboration de certaines affirmations audacieuses. De fait, il faut signaler que Bouchard prévient le lecteur dès l'introduction qu'il a préféré se lancer dans une comparaison à grande échelle «quitte à multiplier les raccourcis, les approximations, les rappels trop sommaires, pour ne pas mentionner les erreurs factuelles» (pp.35-36). Heureusement, ces dernières sont relativement limitées. Mentionnons cependant au passage que contrairement à ce qui est écrit à la page 315 de l'essai, la Nouvelle-Écosse obtint le gouvernement responsable bien avant le Canada-Uni.

En définitive, cette *Genèse des nations et cultures du nouveau monde* demeure, malgré tout, un ouvrage incontournable pour quiconque s'intéresse à l'histoire politique et culturelle. À défaut de répondre à toutes les interrogations du lecteur, elle propose des perspectives d'études originales et des pistes de recherches fertiles. De même, elle recèle une analyse comparative remarquable de l'évolution culturelle et politique de quelques collectivités neuves. Ce livre qui, selon les aveux de l'auteur, se veut «la mise en forme d'une intention plus qu'un achèvement» (p. 36) atteint donc son objectif.

Il reste à espérer que cet ouvrage «à programme» encouragera la rédaction de nombreux travaux en histoire comparative.

Renaud Séguin
Département d'histoire
Université de Montréal

**L'ÉQUIPE DE *MENS VOUS*
INVITE À VISITER LES SITES
SUIVANTS :**

ENCYCLOPÉDIE DE L'AGORA

WWW.AGORA.QC.CA

JEAN-CHARLES HARVEY

WWW.CHEZ.COM/JEANCHARLESHARVEY

ESDRAS MINVILLE

WWW.CHEZ.COM/ESDRASMINVILLE

QUEBEC HISTORY

WWW2.MARIANOPOLIS.EDU/

[QUEBECHISTORY](http://WWW2.MARIANOPOLIS.EDU/QUEBECHISTORY)

**STUDIES IN THE HISTORY OF
CANADIAN-AMERICAN
RELATIONS**

WWW.GEOCITIES.COM/CANAMSTUDIES

**L'HISTOIRE DU FÉMINISME AU CANADA
ET AU QUÉBEC :
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE¹**

SOPHIE DOUCET
Département d'histoire
Université de Montréal

KARINE HÉBERT
Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

PRÉSENTATION

L'histoire du féminisme constitue un pont entre l'histoire des femmes et l'histoire intellectuelle car elle s'intéresse, entre autres, aux idées développées pour expliquer, justifier et parfois contester la place des femmes dans la société et dans l'histoire. Elle est une branche de l'histoire des femmes depuis les débuts de cette discipline à la fin des années soixante². Même si ce genre historiographique est intimement lié à l'émergence de la deuxième vague du féminisme, il a également été rendu possible par les bouleversements qui agitaient la discipline historique à cette époque.

Au Canada, les pionnières du champ, soucieuses d'obtenir l'égalité entre les hommes et les femmes, ont favorisé des objets d'études, tel le droit de vote et la participation politique, qui mettaient en lumière l'engagement public des femmes, tout en s'attardant à l'oppression qu'elles avaient pu vivre (Clio, 1982). Mais dans leur quête d'égalité, elles ont souvent posé un jugement sévère sur leurs prédécesseures, allant jusqu'à constater l'échec de leurs luttes, inscrites au nom d'une différence plutôt que d'une égalité entre les sexes (Bacchi, 1982; Cleverdon, 1950 et 1974³; Pinard, 1979 et 1983). Assez

rapidement, vers 1975, et de façon plus généralisée dans les années 1980, le mouvement féministe contemporain a évolué vers une valorisation de la différence des femmes (Prentice *et al.*, 1988). Percevant les limites des études qui cherchaient à démontrer l'oppression des femmes, des chercheuses ont voulu élargir les perspectives en délimitant une «culture féminine» à l'intérieur de laquelle les femmes disposaient d'un certain contrôle et d'une certaine liberté. La sphère privée est devenue un objet d'étude privilégié et l'examen des luttes de femmes s'est diversifié. En même temps qu'elles étudiaient la vie privée et quotidienne des femmes, les historiennes se sont interrogées sur la place de celles-ci dans des mouvements qui n'étaient pas exclusivement féminins comme l'éducation, le mouvement ouvrier, le pacifisme, etc. (Bennett, 1986; Gorham et Williamson, 1989; Kealy et Sangster, 1989; Monet-Chartrand, 1993; Trofimenkoff, 1989).

Après avoir étudié les femmes dans le monde des hommes et les femmes dans le monde des femmes, et après avoir constaté les limites des deux approches, les historiennes ont remis en question l'existence de deux mondes hermétiquement séparés. Le concept de maternalisme a alors été proposé pour identifier une tendance féminine du début du siècle qui tentait d'élargir le rôle maternel des femmes dans la société, faisant ainsi le pont entre les deux mondes (Hébert, 1999). Il en a résulté une vague importante d'études sur le développement de l'État providence (Christie, 2000; Evans, 1997; Mitchinson, 1987). Ce questionnement sur les liens entre le privé et le public s'est accompagné d'un intérêt pour les interactions entre les hommes et les femmes et de l'émergence d'un nouveau courant : l'histoire du genre (Iacovetta et Kealey, 1996; Parr, 1995; Sangster, 1995). Ce courant est concomitant avec l'émergence du postmodernisme et met l'accent sur la construction sociale et discursive de la féminité et de la masculinité. Il s'accompagne aussi d'une reconnaissance de la multiplicité des identités. C'est donc dire que les femmes ne se définissent plus uniquement par leur féminité, mais aussi par la classe, l'ethnicité, la religion ou l'orientation sexuelle (Agnew, 1993; Cohen, 1990; Lachapelle, 1982; Lamoureux, 1993; Roy, 1985; Pal, 1993).

Les lignes qui précèdent brossent un portrait général de l'histoire des femmes et du féminisme au Canada et au Québec. Mais certaines particularités distinguent la pratique des historiennes du Québec, notamment en ce qui concerne les sujets qu'elles ont privilégiés. Les chercheuses d'ici peuvent, par exemple, être reconnues comme des pionnières dans un champ d'étude qui se développe depuis 1975 et qui examine les liens entre la question nationale et le féminisme. (De Sève, 1998; Lamoureux, 1987; Trofimenkoff, 1975 et 1986). Les nombreux travaux réalisés sur l'histoire des religieuses sont aussi particuliers à l'historiographie des femmes québécoises. Par ailleurs, les questionnements postmodernes et d'éclatement identitaire si populaires au Canada anglais et aux États-Unis n'a pas encore suscité le même engouement parmi les historiennes québécoises⁴. Les choix historiographiques des historiennes des femmes au Québec s'inscrivent donc à la fois dans le développement du genre historique qu'elles pratiquent et dans le celui de l'historiographie québécoise en général.

Les travaux qui ont été sélectionnés pour cette bibliographie se penchent sur le féminisme au Québec et dans l'ensemble du Canada. Ceux qui portaient sur des régions spécifiques du Canada, autres que le Québec, ont été délibérément exclus. Cette bibliographie comprend six sections: A) Instruments de recherche et ouvrages de référence; B) Historiographie de l'histoire des femmes et du féminisme; C) Féminisme et antiféminisme; D) Histoire des mouvements et des luttes féministes; E) Figures du féminisme et F) Critiques féministes des disciplines. Dans la section «Figures du féminisme», nous n'avons retenu que les ouvrages portant sur les féministes les plus connues, en accordant une attention particulière aux féministes québécoises. Dans la dernière catégorie, nous avons choisi des travaux qui montrent comment le féminisme a influencé et s'est intégré dans les autres sciences sociales. Ce panorama couvre les années 1950 à 2000. Nous avons exclu les mémoires de maîtrise puisqu'ils sont difficilement accessibles.

Avant de plonger dans ces travaux, le lecteur consultera avec profit les deux grandes synthèses sur l'histoire des femmes au Canada et au Québec : Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992 (1982, première édition); et Prentice, Alison et al. *Canadian Women. A History*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich, 1996 (1988, première édition). Il existe aussi quelques grands recueils d'articles, dont : Prentice, Alison et Susan Mann Trofimenkoff, dirs. *The Neglected Majority: Essays in Canadian Women's History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977 et 1985, 2 volumes; et Strong-Boag, Veronica et Anita Clair Fellman, *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1991.

A) Instruments de recherche et ouvrages de références

BRADBURY, Bettina. «Femmes et familles» dans Jacques ROUILLARD, dir. *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, Montréal, Éditions du Méridien, 1993, p. 213-228.

COHEN, Yolande. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. (Coll. «Instruments de travail, n° 7»).

COMITÉ CANADIEN D'HISTOIRE DES FEMMES. *Bulletins*, 1995-2000.

CORBEIL, Christine et Francine DESCARIES. *Femmes, féminisme et maternité. Une bibliographie sélective*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche féministe – Département de travail social, 1989.

DARSIGNY, Maryse. *Ces femmes qui ont bâti Montréal. La petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1994.

DYER, Klay, Sue MARTIN et Lucy SUSSEX. *The Canadian Women's History Bibliography*. Ottawa, Canadian Institute for Historical Microreproductions, 1997.

LEMIEUX, Denise et Lucie MERCIER. *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie*. Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982. (Coll. «Instruments de travail, n° 5»).

MARCHAND, Suzanne. *Femmes et histoire. Bilan de la production universitaire québécoise, 1970-1993*. Québec, Université Laval, Les cahiers de recherche du GREMF, 1994.

MONET-CHARTRAND, Simonne, *Pionnières québécoises et regroupements de femmes d'hier à aujourd'hui*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1990.

MONET-CHARTRAND, Simonne. *Pionnières québécoises et regroupements de femmes, 1970-1990*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1994.

O'LEARY, Véronique et Louise TOUPIN. *Québécoises deboutte! Tome 1, Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975)*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1982.

O'LEARY, Véronique et Louise TOUPIN. *Québécoises deboutte! Tome 2, Collection complète suivie de deux tables rondes avec des femmes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975)*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1983.

PEDERSON, Diana. *Changing Women, Changing History*. Ottawa, Carleton University Press, 1996.

PIERSON, Ruth Roach, et al. *Canadian Women's Issues. 2 volumes*. Toronto, James Lorimer & Company Publishers, 1993.

RANDALL, Melanie. «Feminist Theory, Political Philosophy and the Politics of Reproduction: An Annotated Bibliography». *Resources for Feminist Research*, vol. 18, n° 3 (1989), p. 111-122.

Women Unite!: An Anthology of the Canadian Women's Movement. Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1972.

B) Historiographie de l'histoire des femmes et du féminisme

BAILLARGEON, Denyse. «Des voies/x parallèles. L'histoire des femmes au Québec et au Canada anglais (1970-1995)». *Sextant – Revue du groupe interdisciplinaire d'études pour les femmes*, n° 4 (1995), p. 133-168.

BAILLARGEON, Denyse. «Histoire et historiennes». *Bulletin de l'Association des études canadiennes*, vol. 18, n° 4 (hiver 1996-1997), p. 16-17, 20.

BOUTILIER, Beverly et Alison PRENTICE, dirs. *Historical Memory: English-Canadian Women and the Work of History*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1997.

BRANDT, Gail Cuthbert. «Postmodern Patchwork: Some Recent Trends in the Writing of Women's History in Canada». *Canadian Historical Review*, vol. 72, n° 4 (décembre 1991), p. 441-470.

DUMONT, Micheline. «The Influence of Feminist Perspectives on Historical Research Methodology» dans Winnifred TOMM, dir. *The Effects of Feminist Approches on Research Methodologies*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1989, p. 111-129.

DUMONT, Micheline. «L'histoire nationale peut-elle intégrer la réflexion féministe sur l'histoire?» dans Robert COMEAU et Bernard DIONNE, dirs. *À propos de l'histoire nationale*, Québec, Septentrion, 1998, p. 19-36.

DUMONT, Micheline, «Un champ bien clos. L'histoire des femmes au Québec». *Atlantis*, vol. 25, n° 1 (automne 2000), p. 102-118.

FAHMY-EID, Nadia. «L'histoire des femmes : construction et déconstruction d'une mémoire sociale». *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n° 2 (automne 1997), p. 21-30.

IACOVETTA, Franca et Linda KEALEY. «Women's History, Gender History and Debating Dichotomies». *Left History*, vol. 3, n° 2 (automne 1995) et vol. 4, n° 1 (printemps 1996), p. 221-237.

KEALEY, Linda. «Crossing Borders: The Influence of American Women's History on the Writing of Canadian Women's History». *Canadian Review of American Studies*, Special Issue, Part. II (1992), p. 279-300.

LÉVESQUE, Andrée. «Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (automne 1997), p. 271-284.

OUELLET, Fernand. «La question sociale au Québec, 1880-1930 : la condition féminine et le mouvement des femmes dans l'historiographie». *Histoire sociale / Social History*, vol. 21, n° 42 (novembre 1988), p. 319-345.

PARR, Joy. «Gender History and Historical Practice». *Canadian Historical Review*, vol. 76, n° 3 (septembre 1995), p. 354-376.

PIERSON, Ruth Roach. «Experience, Difference, Dominance and Voice in the Writing of Canadian Women's History» dans Karen OFFEN, Ruth Roach PIERSON et Jane RENDALL, dirs. *Writing Women's History: International Perspectives*, Bloomington, Indiana University Press, 1991, p. 79-106.

SANGSTER, Joan. «Beyond Dichotomies: Pre-Assessing Gender History and Women's History in Canada». *Left History*, vol. 3, n° 1 (1995), p. 109-121.

TOUPIN, Louise. «Une histoire du féminisme est-elle possible?». *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1 (1993), p. 25-51.

TROFIMENKOFF, Susan Mann. «Nationalism, Feminism and Canadian Intellectual History». *Canadian Literature*, n° 83 (hiver 1979), p. 7-20.

VAN KIRK, Silvia. «What Has the Feminist Perspective Done for Canadian History?» dans Ursula Martius FRANKLIN, *et al.*, dir. *Knowledge Reconsidered: A Feminist Overview*, Ottawa, Canadian Research Institute for the Advancement of Women, 1984, p. 46-58.

C) Féminisme et antiféminisme

Articles

AGNEW, Vijay. «Canadian Feminism and Women of Colour». *Women's Studies International Forum*, vol. 16, n° 3, (1993), p. 217-227.

BASHEVKIN, Sylvia. «Losing Common Ground: Feminists, Conservatives and Public Policy in Canada during the Mulroney Years». *Canadian Journal of Political Science*, vol. 29, n° 2 (juin 1996), p. 211-242.

CLICHE, Marie-Aimée. «Droits égaux ou influence accrue? Nature et rôle de la femme d'après les féministes chrétiennes et les anti-féministes au Québec, 1896-1930». *Recherches féministes*, vol. 2, n° 2 (1989), p. 101-119.

COHEN, Yolande. «Du féminin au féminisme : l'exemple québécois» dans Georges DUBY et Michelle PERROT, dirs. *Histoire des femmes. Tome 5 : Le vingtième siècle*, Paris, Plon, 1992, p. 521-538.

CURRIE, Dawn H. «Representation and Resistance: Feminist Struggles Against Pornography» dans Dawn H CURRIE and Valerie RAOUL, dirs. *The Anatomy of Gender : Women's Struggle for the Body*, Ottawa, Carleton University Press, 1992, p. 191-208.

DAIGLE, Johanne. «Le siècle dans la tourmente du féminisme». *Globe*, vol. 3, n° 2 (2000), p. 65-86.

DE SÈVE, Micheline. «Féminisme et nationalisme au Québec, une alliance inattendue». *International Journal of Canadian Studies*, vol. 17 (printemps 1998), p. 157-176.

HAMILTON, Roberta. «Feminism and Motherhood, 1970-1990: Reinventing The Wheel?». *Resources for Feminist Research*, vol. 19 (septembre-décembre 1990), p. 23-32.

HAMILTON, Roberta. «Feminist Theories». *Left History*, vol. 1, n° 1 (printemps 1993), p. 9-33.

JANOVICEK, Nancy. «Feminism, Debate and Social Change: Recent Anthologies on Feminist Theory and Praxis». *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, vol. 33, n° 1 (printemps 1998), p. 163-172.

JEAN, Michèle. «Féminisme et religion au Québec, 1900-1978» dans Élisabeth J. LACELLE, dir. *La femme et la religion au Canada français*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1979, p. 33-42.

LAMOUREUX, Diane. «Nationalism and Feminism in Quebec: An Impossible Attraction» dans Heather Jon MARONEY and Meg LUXTON, dirs. *Feminism and Political Economy: Women's Work, Women's Struggles*, Toronto, Methuen, 1987, p. 51-68.

MAILLÉ, Chantale. «Féminisme et mouvement des femmes au Québec. Un bilan complexe». *Globe*, vol. 3, n° 2 (2000), p. 87-106.

STRONG-BOAG, Veronica. «Independent Women, Problematic Men: First – and Second – Wave Anti-Feminism in Canada from Goldwin Smith to Betty Steele». *Histoire sociale / Social History*, vol. 29, n° 57 (mai 1996), p. 1-22.

TROFIMENKOFF, Susan. «Henri Bourassa and the Woman Ques-

tion». *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, vol. 10, n°4 (1975), p. 3-11.

TROFIMENKOFF, Susan. «Feminism, Nationalism and the Clerical Defensive» dans Veronica STRONG-BOAG et Anita Clair FELLMAN, dirs. *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Toronto, Copp Clark, 1986, p. 123-136

Volumes

BOYD, Susan B. dir. *Challenging the Public/Private Divide: Feminism, Law, and the Public Policy*. Toronto, University of Toronto Press, 1997.

COLLARD, Nathalie et Pascale NAVARRO. *Interdit aux femmes. Le féminisme et la censure de la pornographie*. Montréal, Boréal, 1996.

DUMAIS, Monique. *La mère dans la société québécoise. Étude éthique d'un modèle à partir de deux journaux féministes : La Bonne parole et Les Têtes de pioches*. Ottawa, Les documents de l'ICREF, n°8, 1983.

GAGNON, Mona-Josée. *Les femmes vues par le Québec des hommes : 30 ans d'histoire des idéologies*. Montréal, Éditions du Jour, 1974.

GAGNON, Nicole. *L'antiféminisme*. Montréal, Stanké, 1998.

GUETTEL, Charnie. *Marxism and Feminism*. Toronto, Women's Press, 1974.

HAMILTON, Roberta et Michèle BARRETT, dirs. *The Politics of Diversity : Feminism, Marxism and Nationalism*. Montréal, Book Centre Inc., 1986.

LAMOUREUX, Diane. *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 1970*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1986.

LAMOUREUX, Diane, *Entre le féminin et le féminisme*. Québec, Laboratoire d'études politiques et administratives, Département de science politique, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1991.

MILES, Angela et Geraldine FINN, dirs. *Feminism: From Pressure to Politics*. Montréal, Black Rose Books, 1988.

PAL, Leslie A. *Interests of State: The Politics of Language, Multiculturalism, and Feminism in Canada*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993.

RISTOCK, Janice et Jeri Dawn WINE, dirs. *Women and Social Change: Feminist Activism in Canada*. Toronto, James Lorimer and Company, 1991.

TOUPIN, Louise. *Mères ou citoyennes? Une critique du discours historique nord-américain (1960-1990) sur le mouvement féministe (1850-1960)*. Thèse de Ph.D. (sciences politiques), Université du Québec à Montréal, 1994.

E) Histoire des mouvements et des luttes féministes

Articles

BENNETT, Paul. «The Canadian Women's Movement, 1880-1920s: A Struggle for Political Rights or Social Reform?» dans Paul W. BENNETT et Cornelius J. JAENEN, dirs. *Emerging Identities: Selected Problems and Interpretations in Canadian History*, Scarborough, Prentice-Hall Canada, 1986, p. 376-405.

DANYLEWYCZ, Marta. «Une nouvelle complicité : féministes et religieuses à Montréal, 1890-1925» dans Marie LAVIGNE et Yolande PINARD, dirs. *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 245-270.

DESJARDINS, Marc. «Les lièvres et les tortues? Les mouvements féministes et le droit à l'égalité aux États-Unis et au Ca-

nada». *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 33 (1992), p. 235-248.

DES RIVIÈRES, Marie-José. «La vie en rose (1980-1987) : un magazine féministe haut en couleur». *Recherches féministes*, vol. 8, n° 2 (1995), p. 127-136.

DUMONT, Micheline. «The Origins of the Women's Movement in Quebec» dans Constance BACKHOUSE et David H. FLAHERTY, dirs. *Challenging Time: The Women's Movement in Canada and the United States*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University press, 1992, p. 72-92.

DUMONT, Micheline. «La parole des femmes. Les revues féminines, 1938-1968» dans Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et J.-P. MONTMINY, dirs. *Idéologies au Canada français, 1940-1976. Tome 2*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 5-46.

GORHAM, Deborah. «The Canadian Suffragists» dans Gwen MATHESON, dir., *Women in The Canadian Mosaic*, Toronto, Peter Martin Associates, 1976, p. 23-56.

GORHAM, Deborah et Florence Kellner ANDREWS. «The La Leche League: A Feminist Perspective» dans Katherine ARNUP, Andrée LÉVESQUE and Ruth Roach PIERSON, dirs. *Delivering Motherhood: Maternal Ideologies and Practices in the 19th and 20th Centuries*, London et New York, Routledge, 1990, p. 238-269.

HÉBERT, Karine. «Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3 (hiver 1999), p. 315-344.

HOBBS, Margaret. «Equality and Difference: Feminism and the Defence of Women Workers During the Great Depression».

Labour / Le travail, n° 32 (automne 1993), p. 201-23. Aussi dans Wendy MITCHINSON *et al.*, dir. *Canadian Women: A Reader*, Toronto, Harcourt Brace Canada, 1996, p. 212-233.

JAMIESON, Kathleen. «Multiple Jeopardy: The Evolution of a Native Women's Movement». *Atlantis*, vol. 4, n° 2 (1979), p. 157-178.

JEAN, Michèle. «Histoire des luttes féministes au Québec». *Possibles*, vol. 4, n° 1 (automne 1979), p. 17-32.

LACHAPELLE, Caroline. «Beyond Barriers: Native Women and the Women's Movement» dans Maureen FITZGERALD, Connie GUBERMAN and Margie WOLFE, dirs. *Still Ain't Satisfied!: Canadian Feminism Today*, Toronto, The Women's Press, 1982, p. 257-264.

LAVIGNE, Marie, Yolande PINARD et Jennifer STODDART. «La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20^e siècle» dans Marie LAVIGNE et Yolande PINARD, dirs. *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 199-216.

LEMIEUX, Denise. «Mouvements sociaux et culture. Le mouvement féministe au Québec». *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, vol. 30, n° 1 (printemps 1995), p. 75-89.

MITCHINSON, Wendy. «Early Women's Organisations and Social Reform: Prelude to the Welfare State» dans Allan MOSCOVITCH et Jim ALBERT dirs. *The 'Benevolent' State: The Growth of Welfare in Canada*, Toronto, Goromond Press, 1987, p. 77-92.

PINARD, Yolande. «Les débuts du mouvement des femmes à Montréal, 1893-1902» dans Marie LAVIGNE et Yolande PINARD, dirs. *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 177-198.

PORTER, Marilyn et June CORMAN, dirs. «Feminism and the New Right in Canada». Special Issue, *Atlantis*, vol. 21, n° 2 (printemps 1997).

STRONG-BOAG, Veronica. «Claiming a Place in the Nation: Citizenship Education and the Challenge of Feminists, Natives and Workers in Post-Confederation Canada». *Canadian and International Education*, vol. 25, n° 2 (1997), p. 128-145.

STRONG-BOAG, Veronica. «Peace-making Women: Canada, 1919-1939» dans Ruth Roach PIERSON, dir. *Women and Peace: Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, Croom Helm, 1987, p. 170-191.

VALVERDE, Mariana. «When the Mother of the Race is Free': Race, Reproduction and Sexuality in First-Wave Feminism» dans Franca IACOVETTA et Mariana VALVERDE, dirs. *Gender Conflicts: New Essays in Women's History*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 3-26.

Volumes

ADAMSON, Nancy, Linda BRISKIN et Margaret McPHAIL. *Feminist Organizing for Change: The Contemporary Women's Movement in Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1988.

BACCHI, Carol. *Liberation Deffered? The Ideas of the English Canadian Suffragists, 1877-1918*. Toronto, University of Toronto Press, 1982.

BACKHOUSE, Constance et David H. FLAHERTY, dirs. *Challenging Times: The Women's Movement in Canada and the United States*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992.

BAINES, Carol. *Women's Reform Organisations in Canada, 1870-1930*. Toronto, Faculty of Social Work, University of Toronto, 1988.

BLACK, Naomi et Gail Cuthbert BRANDT. *Feminist Politics on the Farm: Rural Catholic Women in Southern Quebec and Southwestern France*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.

BURT, Sandra, Lorraine CODE and Lindsay DORNEY, dirs. *Changing Patterns: Women in Canada*. Toronto, McClelland and Stewart, 1993.

CARTY, Linda, dir. *And Still We Rise: Feminist Political Mobilizing in Contemporary Canada*. Toronto, Women's Press, 1993.

CHRISTIE, Nancy. *Engendering the State: Family, Work, and Welfare in Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 2000.

CLEVERDON, Catherine Lyle. *The Woman Suffrage Movement in Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1974 [1950].

COHEN, Yolande, dir. *Femmes et politique*. Montréal, Le Jour, 1981.

COHEN, Yolande. *Femmes et contre-pouvoir*. Montréal, Boréal Express, 1987.

COHEN, Yolande. *Femmes de parole. L'histoire des cercles de fermières du Québec, 1915-1990*. Montréal, Le Jour, 1990.

EVANS, Patricia M. et Gerda R. WEKERLE, dirs. *Women and the Canadian Welfare State: Challenges and Change*. Toronto, University of Toronto Press, 1997.

FEMMES EN TÊTE. *De travail et d'espoir. Des groupes de femmes racontent le féminisme*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1990.

FUDGE, Judy et Patricia McDERMOTT, dirs. *Just Wages: A Feminist Assessment of Pay Equity*. Toronto, University of Toronto Press, 1991.

GORHAM, Deborah et Janice WILLIAMSON, dir. *Up and Doing: Canadian Women and Peace*. Toronto, The Women's Press, 1989.

GRIFFITHS, N.E.S. *The Splendid Vision: Centennial History of the National Council of Women of Canada, 1893-1993*. Ottawa, Carleton University Press, 1993.

HUGUES, Nym, Yvonne JOHNSON et Yvette PERREAULT. *Stepping Out of the Line: A Workbook on Lesbianism and Feminism*. Vancouver, Press Gang, 1984.

KEALEY, Linda. *A Not Unreasonable Claim: Women and Reform in Canada, 1880-1920*. Toronto, The Women's Press, 1979.

KEALEY, Linda. *Enlisting Women for the Cause: Women, Labour, and the Left in Canada, 1890-1920*. Toronto, University of Toronto Press, 1998.

KEALEY, Linda et Joan SANGSTER. *Beyond the Vote: Canadian Women and Politics*. Toronto, University of Toronto Press, 1989.

LAMOUREUX, Diane. *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1989.

LAMOUREUX, Jocelyne, Michèle GÉLINAS et Katy TARI. *Femmes en mouvement : Trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, AFÉAS, 1966-1991*. Québec, Boréal, 1993.

MAILLÉ, Chantal. *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990.

MONET-CHARTRAND, Simonne. *Les Québécoises et le mouvement pacifiste, 1939-1967*. Montréal, Les Éditions écosociété, 1993.

NEWTON, Janice. *The Feminist Challenge to the Canadian Left, 1900-1918*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995.

ROY, C. *Les lesbiennes et le féminisme*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985.

STRONG-BOAG, Veronica. *The Parliament of Women: The National Council of Women of Canada, 1893-1929*. Ottawa, Musée national de l'homme, 1976.

THOM, Heather. *To Be a Woman: Feminism and the Women's Movement*. Toronto, Umbrella Press, 1997.

VINEBERG, Ethel. *The History of the National Council of Jewish Women of Canada*. Montréal, National Council of Jewish Women of Canada, 1967.

WALKER, Gillian A. *Family Violence and the Women's Movement: The Conceptual Politics of Struggle*. Toronto, University of Toronto Press, 1990.

F) Figures du féminisme

CONRAD, Margaret. «“Not a Feminist, But...”: The Political Career of Ellen Louks Fairclough, Canada's First Female Federal Cabinet Minister». *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, vol. 31, n° 2 (été 1996), p. 5-28.

DARSIGNY, Maryse. «La “femme moderne” selon Thérèse Casgrain : une analyse de son discours féministe des années trente» dans Anita CARON, dir. *Thérèse Casgrain. Une femme tenace et engagée*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993.

FRENCH, Doris. *Ishbel and the Empire: a Biography of Lady Aberdeen*. Toronto, Dundurn Press, 1988.

HALLETT, Mary and Marilyn DAVIS. *Firing the Heather: The Life and Times of Nellie McClung*. Saskatoon, Fifth House, 1993.

LACELLE, Nicole. *Madeleine Parent, Léa Roback. Entretiens avec Nicole Lacelle*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1988.

LAMOUREUX, Diane. «Idola Saint-Jean et le radicalisme fémi-

niste de l'entre-deux-guerres». *Recherches féministes*, vol. 4, n° 2 (1991), p. 45-60.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène. *Marie Gérin-Lajoie. De mère en fille, la cause des femmes*. Montréal, Boréal, 1985.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, *et al.* *Simonne Monet-Chartrand: Un héritage et des projets*. Montréal, Éditions Fides / Éditions du Remue-ménage, 1993.

ROOKE, Patricia T. et R. L. SCHNELL. *No Bleeding Heart: Charlotte Whitton, A Feminist on the Right*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1987.

STRONG-BOAG, Veronica. «Even a Crusader»: Nellie McClung, First Wave Feminist» dans Veronica STRONG-BOAG et Anita Clair FELLMAN, dirs. *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Toronto, Copp Clark, 1986, p. 178-190; 2^e édition, 1991, p. 308-321.

TROFIMENKOFF, Susan. «Thérèse Casgrain and the CCF in Quebec» dans Linda KEALEY et Joan SANGSTER, dirs. *Beyond the Vote: Canadian Women and the Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 139-168.

G) Critiques féministes des disciplines

ANDREW, Caroline, dir. *Getting the Word Out: Communicating Feminist Research*. Ottawa, University of Ottawa Press, 1989.

BOURNE, Paula, *et al.* dir. *Feminism and Education: A Canadian Perspective. Volume 2*. Toronto, Centre for Women's Studies in Education, Ontario Institute for Studies in Education, 1994.

BURT, Sandra et Lorraine CODE, dirs. *Changing Methods: Feminists Transforming Practice*. Peterborough, Broadview Press, 1995.

CARON, Anita, dir. *Femmes et pouvoir dans l'Église*. Montréal, VLB Éditeur, 1991.

DAGENAIS, Huguette, dir. *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1996. (Coll. «Itinéraires féministes»).

DESCARRIES-BÉLANGER, Francine et Micheline de SÈVE. *Bilan et perspectives de recherches féministes*. Ottawa, ICREF, 1985.

EICHLER, Margrit and Jeanne LAPOINTE. *On the Treatment of the Sexes in Research*. Ottawa, Social Science and Humanities Research Council of Canada, 1985.

GREENHILL, Pauline et Diane TYE. «Folklore, féminisme et études féministes au début des années 1990» dans Anne-Marie DESDOUITS et Laurier TURGEON, dirs. *Ethnologues francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 119-136.

PIERSON, Ruth et Alison PRENTICE. «Feminism and the Writing of and Teaching of History». *Atlantis*, vol. 7, n° 2 (printemps 1982), p. 37-46. Aussi dans Terry CROWLEY, dir. *Clio's Craft: A Primer of Historical Methods*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1988, p. 211-224.

ROBINSON, Gertrude. «Monopolies of Knowledge in Canadian Communication Studies: The Case of Feminist Approaches». *Canadian Journal of Communications*, vol. 23, n° 1 (hiver 1998), p. 65-72.

SHARP, Carolyn. «The Emergence of Francophone Feminist Theology». *Studies in Religion / Sciences religieuses*, vol. 25, n° 4 (1996), p. 397-407.

TANCRED, Peta. «Into the Third Decade of Canadian Women's Studies: A Glass Half Empty or Half Full?». *Women's Studies*

Quarterly, vol. 22, n° 3 et 4 (automne-hiver 1994-1995), p. 12-25.
TANCRED-SHERIFF, Peta, dir. *Feminist Research: Prospect and Retrospect*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, Canadian Research Institute for the Advancement of Women, 1988.

NOTES

¹Nous tenons à remercier Denyse Baillargeon pour ses commentaires judicieux.

²Les débuts de l'histoire des femmes, tout comme ceux de la deuxième vague du féminisme, proviennent des États-Unis. On peut penser aux travaux précurseurs de Mary Beard (*Woman as a Force in History: A Study of Traditions and Realities*, New York, Collier Books, 1946) et d'Eleonor Flexner (*Century of Struggle: The Woman's Rights Movement in the United States, 1877-1918*, Cambridge, Harvard University Press, 1959).

³Cleverdon en publiant son ouvrage en 1950 fait elle aussi figure, sinon de visionnaire, du moins de pionnière de l'histoire des femmes au Canada.

⁴Denyse Baillargeon propose des explications intéressantes à ce sujet dans «Des voies parallèles. L'histoire des femmes au Québec et au Canada anglais (1970-1995)», *Sextant – Revue du groupe interdisciplinaire d'études pour les femmes*, no 4, 1995, p. 133-168.